

RAPPORT ANNUEL

2018

CHAMBRE DE COMMERCE
DU GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG

cc.lu

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

2018

CHIFFRES 2017
ENTRE PARENTHÈSES

- 301** (220) avis émis sur des projets de loi et de règlements grand-ducaux
- 9.565** (8.604) demandes traitées par courrier électronique par la House of Entrepreneurship
- 9.178** (7.776) clients conseillés sur place, à la House of Entrepreneurship
- 13.238** (13.278) certificats d'origine délivrés
- 1.975** (1.952) contrats d'apprentissage (Formation initiale)
- 220** (183) personnes formées chaque jour (Formation professionnelle continue)
- 43** (43) étudiants inscrits au programme Master in Entrepreneurship & Innovation (Formation supérieure)
- 69** (74) étudiants inscrits auprès de l'ISEC (Formation supérieure)
- 24** (19) missions économiques, dont missions officielles et visites d'État, et bourses de contact internationales
- 33** (18) visites accompagnées et stands collectifs à des foires internationales
- 309** (210) entreprises luxembourgeoises ont participé aux missions économiques
- 40** (46) journées d'opportunités d'affaires
- 36.000** (36.000) exemplaires du magazine « Merkur » diffusés tous les deux mois
- 54** (43) vidéos réalisées par le service audiovisuel
- 29.855** (30.539) visiteurs uniques par mois sur www.cc.lu

cc.lu

18

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN 2018

Une croissance soutenue bien que ralentie sur toile de fonds d'incertitudes grandissantes

12

LA DIRECTION ENTREPRENEURSHIP - HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP

Informer, guider, soutenir les entrepreneurs et promouvoir l'esprit d'entreprendre

16

AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Défendre les intérêts des ressortissants

32

40

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

De multiples missions au service des entreprises et de l'économie

52

FORMATION

Mieux répondre aux besoins en qualification d'un marché compétitif

62

AFFAIRES INTERNATIONALES

Promouvoir le développement des entreprises luxembourgeoises à l'étranger

96

COMMUNICATION ET MÉDIAS

Informer et convaincre



C'est avec une certaine émotion que je signe ce mot d'introduction au rapport d'activités 2018 puisque ce sera le dernier à être publié sous ma signature. Après trois mandats consécutifs à la présidence de la Chambre de Commerce, j'ai en effet décidé de passer la main pour faire place à une nouvelle équipe plus jeune, plus féminine, plus internationale et reflétant la nouvelle réalité de notre économie.

Après avoir eu le privilège de siéger pendant 25 ans en tant que membre élu, dont 15 comme président, à l'assemblée plénière de ce formidable établissement public qu'est la Chambre de Commerce, je ne peux que me réjouir du chemin accompli avec la direction, les collaborateurs, le Bureau, les membres élus, les membres des commissions et surtout les désormais 90.000 membres affiliés. Ce fut un énorme plaisir et une grande satisfaction d'avoir pu travailler avec cette belle équipe pour faire avancer la cause des entreprises et de l'économie luxembourgeoises.

Si la Chambre de Commerce est aujourd'hui aux avant-postes pour préparer notre pays aux défis et aux opportunités du 21^e siècle, c'est parce qu'elle a toujours pris très au sérieux la mission qui lui est confiée par le législateur, d'œuvrer dans l'intérêt collectif de toutes les entreprises en trouvant un équilibre raisonnable entre des intérêts sectoriels parfois très divergents. C'est en cultivant l'art du dialogue, de la concertation, de la négociation et finalement du compromis réfléchi, que la Chambre de Commerce a su, au fil du temps, mériter son statut de porte-parole respecté des entreprises. Que ces dernières la perçoivent aujourd'hui comme un partenaire de confiance tient aussi à la diversité et à la qualité de l'offre de services que la Chambre de Commerce a développée pour soutenir les entreprises existantes, les porteurs de projets et les futurs entrepreneurs.

Sur le plan de la politique intérieure, 2018 aura surtout été marquée par les élections législatives du 14 octobre, qui ont reconduit au pouvoir la coalition sortante. La Chambre de Commerce a remis au nouveau gouvernement ses recommandations pour mener le pays sur la voie d'une croissance qualitative et l'aider à réussir la double transition environnementale et numérique.

En inaugurant en juin 2018 avec la *House of Startups* sa troisième « maison » – après le lancement en 2014 de la *House of Training* et en 2016 de la *House of Entrepreneurship* – la Chambre de Commerce soutient pleinement l'ambition du Luxembourg de se positionner comme *startup nation* sur l'échiquier international afin d'attirer sur son territoire les entreprises, les projets et les talents innovants. Les 5.000 m² de la *House of Startups* offrent ainsi un nouveau foyer à la *Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT)*, au *Hub@Luxembourg*; à l'*International Climate Finance Accelerator Luxembourg (ICFA)* et au *Luxembourg-City Incubator*, qui accueille à ce jour déjà près d'une quarantaine de startups. L'ouverture de la *House of Startups* a également été l'occasion de lancer la première édition d'une nouvelle publication entièrement consacrée à l'écosystème startup luxembourgeois, le *Startup Guide Luxembourg*.

La *House of Startups* est donc bien partie pour rencontrer le même succès que la *House of Entrepreneurship*, qui a accueilli l'an dernier dans ses bureaux plus de 9.000 clients et renseigné quelque 10.000 clients par courriel et 15.000 par téléphone. L'Initiative *Go Digital* lancée en mars 2018 à l'initiative de la *House of Entrepreneurship* dans le but de sensibiliser les TPE/PME à la digitalisation et de les pousser vers l'implémentation d'outils digitaux dans l'intérêt de leur gouvernance a permis de sensibiliser 1.139 entrepreneurs et a largement dépassé son objectif de départ.

La troisième et plus ancienne « maison » du groupe Chambre de Commerce, la *House of Training*, n'a pas été en reste puisque le nombre d'inscriptions individuelles aux quelque 750 formations continues qu'elle a proposée en 2018 est passé de 19.152 en 2017 à 23.078 en 2018, ce qui correspond à une progression de 20,50%. En termes de jours-hommes de formation, les chiffres passent de 36.680 en 2017 à 44.060 en 2018, soit une augmentation de 20,12%. Cette belle progression est le résultat d'une offre de services élargie et témoigne de l'importance capitale de la formation continue pour l'épanouissement des entreprises et de leurs salariés.

Bien qu'il ne me soit pas possible d'énumérer à cet endroit tous les temps forts de l'action de la Chambre de Commerce pour l'année 2018, je tiens à souligner l'excellent travail réalisé par l'équipe



des Affaires Internationales avec l'organisation de 15 missions économiques – dont une organisée dans le cadre de la visite d'Etat du Luxembourg en France en mars 2018 –, 16 stands collectifs, 17 visites accompagnées, 37 séminaires-pays et conférences, 9 bourses de contacts internationales b2fair, ainsi que l'accueil de 14 délégations étrangères, dont l'accueil le 24 mai de la Reine des Pays-Bas dans le cadre de la visite d'Etat au Luxembourg. En 2018, la Chambre de Commerce a également assisté au premier coup de pelle du Pavillon luxembourgeois pour l'EXPO 2020 à Dubaï. Un public international de quelque 25 millions de visiteurs est attendu à l'exposition universelle, qui sera pour le Grand-Duché une excellente opportunité de se présenter au monde et de partager le savoir-faire de ses entreprises en matière de technologies d'avenir, de digitalisation, de mobilité et d'économie circulaire.

Parmi les moments marquants de 2018, il faut aussi mentionner la réforme ambitieuse de la Mutualité de Cautionnement, désormais mieux outillée pour accomplir ses missions, et la création de l'*Investor Care Platform*, qui permet de mieux accueillir et encadrer les entreprises et investisseurs étrangers à fort potentiel. Citons, enfin, l'organisation réussie de la première édition de l'*Entrepreneurs' Days Annual Keynote Speech*, qui a fait découvrir le 22 mars 2018 à quelque 700 entrepreneurs et décideurs dans les halls de *Luxexpo The Box* la formule de succès employée par le triple meilleur gardien de but au monde, ancien capitaine de l'équipe de football nationale allemande et ancien capitaine du *Bayern Munich*, Oliver Kahn.

En portant notre regard sur l'avenir, force est de constater que le monde va vite : l'équilibre écologique de la planète semble rompu, les technologies en rupture sonnent le glas de nombreuses activités économiques, la liberté du commerce, facteur le plus important ayant permis le développement économique du pays depuis 175 ans est souvent remis en cause par les grands pays. Le Luxembourg devra faire face à des déséquilibres intergénérationnels et aux défis posés par son modèle de croissance, lesquels sont loin d'être clarifiés dans l'esprit collectif. Le changement est donc devant nous, avec les nombreuses opportunités qu'il peut susciter et qui seront l'apanage des nouvelles générations. Ce sont elles qui devront prendre la relève et façonner l'avenir.

La nouvelle composition de l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce avec à sa tête un président issu du secteur financier, l'élection pour la première fois d'une vice-présidente et la présence de beaucoup de nouveaux visages aux horizons différents illustre bien les progrès réalisés. Je félicite chaleureusement les nouveaux élus et souhaite à chacun d'entre eux, ainsi qu'au président Luc Frieden, aux membres du Bureau et aux membres élus, beaucoup de succès dans l'exercice de leur mandat. Pour réussir, ils pourront s'appuyer sur une équipe exceptionnelle de collaborateurs, soudée comme un bloc, engagée et consciente de la place de la Chambre de Commerce dans notre pays.

Michel Wurth*
Président
Chambre de Commerce



* Michel Wurth a présidé la Chambre de Commerce du 7 mai 2004 au 3 avril 2019.



*Suite aux élections, les membres élus de la Chambre de Commerce ont été désignés pour un mandat de 5 ans lors de l'Assemblée Plénière constituante du 22 avril 2014.**

L'Assemblée Plénière est l'organe de décision suprême de la Chambre de Commerce et représente l'ensemble des plus de 50.000 entreprises membres. Elle fixe l'organisation interne de la plus grande organisation professionnelle du pays, approuve son budget et détermine les grandes orientations stratégiques de son action.

La composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce reflète l'ensemble des secteurs économiques luxembourgeois (hormis l'artisanat et le secteur agricole). Les 6 groupes électoraux représentés comptent au total 25 membres élus.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

En application du règlement grand-ducal du 21 juillet 2012 portant règlement de l'organisation des élections et de la procédure électorale pour la Chambre de Commerce, ont été proclamés élus pour une période de 5 ans en tant que membres effectifs (situation au 1^{er} février 2018) :

GRUPE 1 - COMMERCE ET AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES NON SPÉCIALEMENT DÉNOMMÉES (8 SIÈGES)

- **M. DECKER Marc**, commerçant, Esch-Alzette ;
- **M. DIEDERICH Jean**, dirigeant, Luxembourg ;
- **M. ERNSTER Fernand**, commerçant, Luxembourg ;
- **M. GOERES Robert**, commerçant, Heispelt ;
- **M. RODENBOURG Michel**, commerçant, Luxembourg ;
- **M. SALES Jos**, associé-gérant, Hautcharage ;
- **M. SCHONCKERT Laurent**, dirigeant, Luxembourg ;
- **Mme WELTER Marianne**, dirigeante, Luxembourg.

GRUPE 2 - SOCIÉTÉS DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES (1 SIÈGE)

- **M. FABER Bob**, expert-comptable, Heisdorf.

GRUPE 3 - INDUSTRIE, PMI ET PME (8 SIÈGES)

- **M. DELÉ François**, directeur des opérations, Ehlange ;
- **M. DENNEWALD Robert**, ingénieur, Strassen ;
- **Mme FONTAINE Betty**, directeur général, Wiltz ;
- **M. LANNERS Jacques**, ingénieur, Steinsel ;
- **Mme ROOS Evie**, CHRO, Sandweiler ;
- **M. THIRY Christian**, industriel, Mondorf-les-Bains ;
- **M. WAGENER Frank**, C.A.F. Officer, Reckange-sur Mess ;
- **M. WURTH Michel**, membre du Conseil d'Administration, Sandweiler.

GRUPE 4 - BANQUES, CAISSES RURALES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES (5 SIÈGES)

- **M. AHLBORN Pierre**, banquier, Mersch ;
- **M. AMATO Massimo**, banquier, Luxembourg ;
- **M. HOFFMANN Guy**, banquier, Pontpierre ;
- **M. SCHARFE Robert**, Président du Comité de direction, Niederanven ;
- **M. THILL Carlo**, banquier, Leudelage.

GRUPE 5 - ASSURANCES (1 SIÈGE)

- **M. HENTGEN Pit**, administrateur-délégué, Roedgen.

* Le 3 avril 2019 de nouveaux membres élus de la Chambre de Commerce ont été désignés pour un mandat de 5 ans.

GRUPE 6 - HÔTELLERIE, RESTAURATION ET CAFETIERS (2 SIÈGES)

- **M. KOEPP François**, hôtelier, Luxembourg ;
- **M. RIX Alain**, hôtelier, Bridel (remplace M. SCHINTGEN Jean - J., hôtelier, Hesperange).

L'Assemblée plénière peut déléguer certains de ses pouvoirs au président et au Bureau de la Chambre de Commerce, qui se compose du président, Michel Wurth et de quatre vice-présidents, à savoir Robert Dennewald, Fernand Ernster, Alain Rix et Carlo Thill, élus par l'assemblée plénière.

LES COMMISSIONS

L'Assemblée Plénière a désigné, pour une durée de 5 ans, les commissions spécialisées suivantes :

COMMISSION ECONOMIQUE

Laurent Schonckert (Président), Marc Decker, François Delé, Pit Hentgen, François Koepp, Jacques Lanners et Alain Rix.

COMMISSION « ENTREPRENEURSHIP »

Michel Rodenbourg (Président), Marc Decker, Jean Diederich, Robert Goeres, Guy Hoffmann, François Koepp, Alain Rix et Marianne Welter.

COMMISSION FORMATION

Fernand Ernster (Président), Robert Goeres, François Koepp, Jacques Lanners, Alain Rix, Laurent Schonckert, Carlo Thill et Marianne Welter.

COMMISSION « INTERNATIONAL »

Robert Dennewald (Président), Jean Diederich, Bob Faber, Robert Goeres, Jos Sales, Robert Scharfe, Christian Thiry et Frank Wagener.

COMMISSION COMMUNICATION

Robert Goeres (Président), Robert Dennewald, Bob Faber, Pit Hentgen, Michel Rodenbourg et Marianne Welter.

COMMISSION LUXEXPO

Jos Sales (Président), Jacques Lanners et Michel Rodenbourg.

COMMISSION IMMEUBLE

Christian Thiry (Président), Pierre Ahlborn, Jacques Lanners et Frank Wagener.

COMMISSION DES COMPTES

Pierre Ahlborn (Président), Betty Fontaine, Evie Roos et Frank Wagener.

Ces commissions, présidées par un membre élu désigné par l'Assemblée Plénière, sont assistées par les services de la Chambre de Commerce. Elles font un rapport régulier de leurs activités lors de l'Assemblée Plénière.

COMITÉ DE DIRECTION

LE COMITÉ DE DIRECTION

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce (au centre), entouré des membres du Comité de direction (de gauche à droite) : Marc Wagener, directeur Affaires Économiques ; Anne-Marie Loesch, secrétaire du Comité de direction, responsable stratégie et coordination ; Steve Breier, directeur Administratif et Financier ; Luc Henzig, directeur Formation ; Tom Baumert, directeur Entrepreneurship ; Patrick Ernzer, directeur Communication et Médias et Anne-Sophie Theissen, directrice Avis et Affaires juridiques.





L'Assemblée Plénière extraordinaire du 15 octobre 2018 a adopté la Stratégie CC2025 de la Chambre de Commerce.

Il s'agit d'une feuille de route ambitieuse qui fixe les lignes directrices des travaux de la Chambre de Commerce à l'horizon 2025. Cette stratégie, portée par des valeurs et des principes directeurs, s'articule autour d'une vision et d'une déclaration de mission pour atteindre des objectifs stratégiques et opérationnels d'ici 2025.

La qualité des prestations constitue une préoccupation majeure et permanente de la Chambre de Commerce, soucieuse de délivrer des services adaptés aux attentes et aux besoins évolutifs des entreprises et de l'économie au Luxembourg. Ainsi, dès 2017, l'institution s'est engagée dans un nouveau processus de réflexion stratégique à travers une démarche holistique et participative incluant les entreprises, les membres élus composant son assemblée plénière, les fédérations et associations professionnelles, et les collaborateurs.

Dans l'intérêt de ses entreprises membres, la Chambre de Commerce place ses ressortissants au centre de ses réflexions et de son organisation et définit son action au moyen d'une approche intégrée, créatrice de valeur. A cet effet, une large consultation a été menée auprès de l'ensemble des entreprises au moyen d'un sondage d'orientation stratégique, avec pour objectif d'identifier dans une approche *bottom-up* les attentes des dirigeants envers la Chambre de Commerce.

Dans la Stratégie CC2025, la Chambre de Commerce tient compte des mégatendances à l'échelle internationale, des mutations socio-économiques européennes et des nouveaux défis propres au Luxembourg. L'accès continu à une main-d'œuvre qualifiée, véritable moteur du développement économique, constitue un enjeu crucial pour générer les innovations du futur et assurer une croissance durable. En marge de l'attraction des talents, le développement des compétences au moyen d'une formation professionnelle performante constitue un levier d'action que la Chambre de Commerce n'aura de cesse de renforcer au fil des années. La digitalisation qui bouleverse d'ores et déjà les modèles sociétaux et d'affaires continuera de transformer l'économie et sera dans le focus de la Chambre de Commerce à l'horizon 2025, tant sur le plan macroéconomique qu'au niveau de la promotion et de l'accompagnement des entreprises. Le Luxembourg ayant une économie largement ouverte sur les marchés étrangers, une priorité sera par ailleurs accordée au développement continu de la promotion économique et des activités d'internationalisation des entreprises.

Sur le plan interne, les actions prioritaires s'articulent autour de : 1. la digitalisation du fonctionnement interne et des outils d'interaction avec les parties prenantes de la Chambre de Commerce, 2. du développement du « Groupe Chambre de Commerce » à travers un alignement optimisé entre les différentes entités et initiatives, 3. et de l'élargissement de l'échange et de la communication avec les entreprises membres.



DÉCLARATION DE MISSION



La raison d'être fondamentale et les missions opérationnelles de la Chambre de Commerce sont définies par la loi modifiée du 26 octobre 2010 portant réorganisation de l'institution.

La loi stipule que la Chambre de Commerce est un établissement public ayant pour objet « l'articulation, la sauvegarde et la défense des intérêts de ses ressortissants ». Plaçant les intérêts connus de toutes les entreprises en son centre, la loi précise que ses avis, propositions et initiatives « peuvent se limiter à la prise en considération d'intérêts sectoriels, sous condition que ceux-ci ne soient pas préjudiciables à ceux de l'ensemble de ses ressortissants ».

Œuvrer dans l'intérêt économique général relève des aspirations profondes de la Chambre de Commerce et motive son attachement à créer de la valeur pour les entreprises et l'économie.

Dans cet esprit, la Chambre de Commerce décline son *mission statement* de la manière suivante :

La Chambre de Commerce est l'institution phare des entreprises et de l'économie du Luxembourg et regroupe l'ensemble des entreprises opérant dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des banques et de la finance, des services, des assurances et de l'horeca.

En remplissant sa mission d'intérêt économique général, elle s'engage à créer de la valeur :

- **pour les entreprises luxembourgeoises** en défendant leurs intérêts et en proposant - directement ou par des entités spécialisées - une offre de services aptes à les soutenir tout au long de leur cycle de vie et à leur permettre d'accroître leur compétitivité, de relever les défis d'avenir et de développer et pérenniser leurs activités.
- **pour la société luxembourgeoise** en contribuant à renforcer l'attractivité du Grand-Duché en tant que place économique dynamique, prospère et durable, et source de bien-être pour tous.

VISION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À L'HORIZON 2025

Dans un environnement socio-économique en pleine mutation, les entreprises se trouvent confrontées à de nombreux défis, de sorte que les secteurs économiques et l'organisation même des entreprises sont appelés à évoluer et à s'adapter.

La compétitivité, la rentabilité, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et de compétences, l'évolution incertaine du libre-échange, la digitalisation, la transition écologique ou encore l'innovation sont devenus des préoccupations communes à tous les secteurs.

En tant que partenaire de confiance, la Chambre de Commerce véhicule ses ambitions à l'horizon 2025 et s'engage à soutenir les entreprises dans leurs intérêts communs et préoccupations quotidiennes et à créer, en tant que partenaire de confiance, de la valeur pour celles-ci et pour l'économie.

NOTRE VISION



« Nous sommes le partenaire de confiance des entreprises et de l'économie. Nous soutenons les entreprises dans leurs intérêts communs et préoccupations quotidiennes.

Nous soutenons une économie forte, durable et inclusive, de concert avec les entreprises, les fédérations et associations sectorielles, les acteurs publics et nos partenaires. »

L'activité entrepreneuriale est au cœur d'une économie et d'une société fortes, durables et inclusives. Nous agissons en tant que partenaire pour créer un environnement attractif où l'activité économique prospère.

Situés au centre de l'écosystème entrepreneurial porté par les entreprises, nous sommes la «Maison de l'économie et des entreprises luxembourgeoises». Ensemble, nous nous engageons pour un développement prospère et soutenable de l'activité économique, au bénéfice de la société et des générations futures, de manière à offrir aux entreprises, aux salariés, aux talents et aux investisseurs étrangers un cadre propice à leurs activités et une qualité de vie élevée dans une perspective de long terme.

Agissant de concert avec nos entreprises, les fédérations et associations sectorielles, avec les acteurs publics et nos partenaires, nous construisons activement l'économie de demain en soutenant les secteurs d'activité traditionnels et d'avenir, à travers la défense de leurs intérêts et une offre de service dédiée. La création d'initiatives, de projets, d'infrastructures qui contribuent à un écosystème entrepreneurial compétitif et global complètent notre champ d'action.

Notre démarche se caractérise par la collaboration et la proximité avec les entreprises, qui figurent au centre de nos préoccupations et qui guident notre orientation et notre action. Ainsi, nous développons les interactions utiles et positives avec le plus grand nombre d'entreprises membres, surtout les TPE et PME, et créons de la valeur pour elles à travers une offre de services diversifiée, qualitative et adaptée à leurs besoins.

En tant que porte-parole et défenseur des intérêts des entreprises, nous portons les valeurs de l'entrepreneuriat dans la société et stimulons l'émergence d'activités entrepreneuriales, source de croissance, d'innovation et d'emplois, surtout auprès des jeunes générations.

En tant que «Maison de l'économie et des entreprises» et partenaire de confiance, nous servons de lieu de rencontre et d'échange reconnu du milieu économique luxembourgeois et créons un climat entrepreneurial porteur.

Tournés vers l'avenir, tout en soutenant les acteurs économiques plus traditionnels, nous promovons la transition des entreprises vers de nouveaux modèles d'opération et promovons l'émergence de nouvelles activités en faveur d'une économie basée sur des modèles de production et d'affaires durables et une croissance qualitative. Nous accompagnons le plus grand nombre d'entreprises à réussir leur transition digitale.

Pour préparer l'économie de demain, nous promovons la formation professionnelle initiale et continue, le déploiement de nouvelles technologies et l'attraction des talents et de startups contribuant au potentiel d'innovation et développant des solutions d'avenir.

En tant que porte-parole des entreprises, nous nous engageons en faveur d'une amélioration des conditions-cadres pour que le Luxembourg soit un site d'implantation de premier ordre et hautement attractif pour les activités entrepreneuriales. A cet effet, nous articulons et relayons les besoins et revendications des entreprises vers les pouvoirs publics et sensibilisons aux préoccupations du monde entrepreneurial en engageant un dialogue constructif.

Ouverts sur le monde, nous soutenons le libre-échange et assistons nos entreprises pour qu'elles puissent bénéficier des opportunités de régionalisation et d'internationalisation.

Nos principales valeurs et nos principes directeurs sont notre point de repère et guident notre action. Partagés à tous les niveaux de notre organisation, ils sont l'expression forte de notre engagement responsable et éthique. Connus et reconnus par nos entreprises membres, nos partenaires et nos salariés, ces valeurs et principes nous animent continuellement dans notre mission.



Dans le cadre des missions qui lui sont attribuées par la loi modifiée du 26 octobre 2010, la Chambre de Commerce vise un développement responsable et durable de ses activités et conçoit son action autour des sept objectifs suivants :



1 Contribuer à une vision d'avenir de l'économie dans une perspective de développement durable et animer le débat public et politique en tant que porte-parole des entreprises et de l'intérêt économique général.



2 Œuvrer en faveur d'un environnement légal et réglementaire attrayant, propice au développement durable.



3 Promouvoir l'esprit d'entreprise et la diversification économique ; accompagner la création, le développement, l'internationalisation et la transmission des entreprises.



4 Développer une offre de formation professionnelle de qualité pour accompagner les entreprises, leurs dirigeants et leurs collaborateurs dans le développement de leurs compétences, ceci dans le but de les préparer au mieux aux défis d'avenir.



5 Agir en tant que catalyseur et moteur fédérateur de l'économie en mettant en place des initiatives, projets et infrastructures faisant progresser l'économie.



6 Contribuer à une culture d'information et de communication par la production et la diffusion d'informations fiables sur l'économie et les entreprises luxembourgeoises.



7 Faire évoluer la gouvernance et l'organisation interne de la CC pour accomplir de manière efficiente et professionnelle les missions qui lui sont attribuées par la loi et pour concevoir, développer et délivrer des services de qualité à ses ressortissants, répondant à leurs besoins actuels et futurs.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET SES ENTITÉS – UN GROUPE PERFORMANT AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DE L'ÉCONOMIE



Ces dernières années, la Chambre de Commerce a choisi de mettre en place des structures dédiées avec une offre élargie de services, afin de répondre à différents besoins.

De même, des participations ont été prises dans plusieurs entités externes permettant de renforcer les actions de la Chambre de Commerce et l'économie en général.

La nouvelle organisation «Groupe Chambre de Commerce» vise à refléter l'organisation et la structuration des services de la Chambre de Commerce et son implication dans de nombreuses entités œuvrant dans l'intérêt des entreprises et de l'économie.





L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN 2018



UNE CROISSANCE
SOUTENUE BIEN QUE
RALENTIE SUR TOILE DE
FOND D'INCERTITUDES
GRANDISSANTES

2018

MONDE :
UNE EXPANSION
QUI CHANGE DE CADENCE

3,7%, c'est le taux qu'a atteint la **croissance mondiale** en 2018 selon le Fonds monétaire international (FMI)¹. Cette dernière devrait s'établir à 3,5% en 2019 et 3,6% en 2020. Elle devrait donc rester soutenue, malgré quelques essoufflements, raison pour laquelle les développements politiques doivent être suivis de près.

La volatilité sur les marchés des biens est, et devrait rester en 2019, un sujet de préoccupation. Néanmoins, la réunion des pays de l'OPEP du 7 décembre 2018 a abouti à la décision de réduire la production en 2019, ce qui devrait avoir des répercussions sur les prix et, donc, **sur l'inflation** en mettant fin à l'effet « yoyo » que le prix du pétrole a connu tout au long de l'année 2018. Ainsi, la volatilité des prix des marchés des biens pourrait s'atténuer ainsi que le taux de l'inflation.



LES PUISSANCES ÉCONOMIQUES MONDIALES FACE À DES INCERTITUDES GRANDISSANTES

Les États-Unis ont connu une croissance de 2,9% en 2018 et qui devrait atteindre 2,5% en 2019 et 1,8% en 2020².

Bien que les États-Unis aient connu une période exceptionnelle de croissance depuis l'année 2008, il y aura quand même en 2019 deux points de vigilance qui détermineront la croissance, notamment l'évolution de l'investissement productif qui va de pair avec des inquiétudes croissantes sur l'endettement des entreprises les plus fragilisées et les moins solvables, ainsi que la compétitivité influencée par le haut niveau du dollar et l'exacerbation des tensions commerciales. Ce seront ces deux paramètres qui feront ou ne feront pas la croissance américaine en 2019.

Du côté du **Japon**, quelques défis de long terme demeurent. Bien que le programme des « Abenomics » ait boosté certains indicateurs de l'économie japonaise, la croissance semble avoir atteint un sommet. Ainsi, au Japon une croissance de seulement 0,9% en 2018 est attendue par rapport à 1,9% en 2017³. Le marché du travail reste tendu, et l'inflation reste de loin le sujet de préoccupation de la Banque centrale du Japon.

Pour sa part, la **Chine** a fait preuve d'un rattrapage exceptionnel en termes économiques pendant les années 1990, et ce jusqu'en 2007 (la convergence vers les niveaux de vie occidentaux ayant ralenti par la suite, tout en demeurant robuste), avec un taux de croissance moyen de 9% sur cette période. Le niveau de vie moyen en parité de pouvoir d'achat a littéralement explosé, passant de 700 USD au début des années 1990 à 13.000 USD aujourd'hui. La Chine a affiché une croissance de 6,9% en 2017 et de 6,6% en 2018. Le ralentissement devrait être plus prononcé que prévu, puisque la croissance devrait s'établir à 6,3% en 2019 et 2020⁴. La crise mondiale de 2009 avait déjà révélé les limites du modèle du rattrapage, soutenu par une main-d'œuvre bon marché, des investissements étrangers conséquents et des exportations de biens manufacturés à des niveaux très significatifs, ce qui a poussé les dirigeants chinois à faire transiter l'économie vers un modèle de croissance plus durable et davantage basé sur les services et la demande indigène.

LES BRICS EN VOIE DE RÉTABLISSEMENT

Les autres pays des BRICS, quant à eux, continuent à connaître des développements divergents.

Après avoir subi une période de récession entre 2015 et 2016, le rétablissement progressif du **Brésil** continuera avec des taux de croissance de 1,3% en 2018, 2,5% en 2019 et 2,2% en 2020.

Le taux directeur en **Russie** a été relevé depuis l'automne dernier. Actuellement, les perspectives de croissance du pays sont relativement moins favorables que celles de l'automne 2018 à cause de la diminution des cours de pétrole à court terme. Le taux de croissance en Russie était de 1,7% pour 2018, et devrait atteindre 1,6% en 2019 et 1,7% en 2020.

L'**Inde** devrait quant à elle connaître une reprise économique avec des taux de croissance respectifs pour 2018, 2019 et 2020 de 7,3%, 7,5% et 7,7%. Ce développement sera surtout dû à la baisse des cours du pétrole et à un resserrement monétaire, qui se fera plus lentement que prévu avec des pressions inflationnistes en diminution.

A l'instar de la Russie, le taux directeur a été relevé en **Afrique du Sud** depuis l'automne 2018. La croissance en Afrique du Sud était de 0,8% en 2018 et s'élèvera à 1,4% en 2019 et à 1,7% en 2020.

¹ FMI, Perspectives de l'économie mondiale, 21 janvier 2019.

² FMI, Perspectives de l'économie mondiale, 21 janvier 2019.

³ FMI, Perspectives de l'économie mondiale, 21 janvier 2019.

⁴ FMI, Perspectives de l'économie mondiale, 21 janvier 2019.

UNION EUROPÉENNE : QUELLE CROISSANCE POUR 2019 ?

Au sein de la **zone euro**, la croissance du PIB fut de 1,9 % en 2018 et atteindra 1,3 % en 2019 et 1,6 % en 2020, toujours selon les derniers chiffres de la Commission européenne. Concernant l'**UE28**, la croissance fut la même que dans la zone euro en 2018, c'est-à-dire de 1,9 %, et elle sera de l'ordre de 1,5 % en 2019 et de 1,7 % en 2020.

Néanmoins, dans les années à venir, il faudra suivre de près les développements dans quelques-unes des grandes économies au sein de la zone – l'**Espagne**, affichant toujours une bonne croissance, mais dont la cadence est plus lente et qui devrait atteindre 2,1 % en 2019, est le dernier pays à faire l'objet d'une procédure de déficit public excessif en 2018. L'**Italie** dont la croissance reste médiocre, le solde budgétaire systématiquement déficitaire et qui est le pays membre au deuxième rang après la Grèce concernant la dette publique avec un taux de 132 % du PIB, doit être suivie de près d'autant que le pays constitue la troisième économie de la zone euro.

La sortie du **Royaume-Uni** de l'Union européenne est source d'incertitudes et de turbulences et les répercussions du « Brexit » sont nombreuses : au **Royaume-Uni**, les exportations ont chuté, l'investissement a reculé et le cours de la Livre Sterling a plongé. La croissance de l'économie britannique atteignait à peine 1,4 % en 2018, avec un taux de croissance de 0,2 % au premier semestre, soit le taux le plus bas depuis 2012. Le taux pour 2019 devrait être de 1,5 % et celui pour 2020 de 1,6 %. Au sein de l'Union européenne, la question du « Brexit » influera significativement sur la conjoncture de l'année 2019, et également celle des années qui suivent.

COMMENT SE PORTENT LES VOISINS DU LUXEMBOURG ?

L'**Allemagne** vit actuellement sa plus longue période d'expansion économique depuis 1966, même si certains parlent d'un coup de frein que le pays connaîtra en 2019, le taux de croissance passant de 1,5 % en 2018 et à 1,1 % pour 2019, contre une moyenne de 2,1 % pendant la période 2014-2017⁵.

La **Belgique** se voit confrontée à un ralentissement de sa croissance passant de 1,7 % en 2017 à 1,4 % en 2018. Pour 2019 et 2020, la croissance sera respectivement de 1,3 % et 1,2 %⁶. Point positif : la croissance de l'emploi reste soutenue.

La **France** vient de connaître un ralentissement généralisé de sa croissance, avec un taux passant de 2,2 % en 2017 à 1,5 % en 2018. L'avenir proche ne devrait pas améliorer la donne, la croissance s'établissant à 1,3 % en 2019 et à 1,5 % pour 2020⁷. Il sera essentiel pour la France de mettre en œuvre d'ici la fin du quinquennat des réformes structurelles destinées à augmenter son potentiel de croissance.

LUXEMBOURG : EXPANSION ÉCONOMIQUE ET ÉVOLUTION POUSSIVE DE LA PRODUCTIVITÉ

Au Luxembourg, la **croissance économique** fut de 3,0 % en 2018, et devrait atteindre 2,5 % en 2019 et 2,6 % en 2020, selon la Commission européenne. Après avoir été de 2,0 % en 2018⁸, l'**inflation** se stabiliserait à 1,7 % en 2019 et 2020⁹.

En 2018, le **taux de chômage** s'est établi à 5,5 %, contre 5,9 % en 2017. Le Luxembourg enregistre ainsi, pour la 4^e année consécutive, une baisse de son taux de chômage avec des baisses particulièrement importantes pour les jeunes de moins de 25 ans, les hommes et les personnes disposant d'un niveau de qualification inférieur tandis, que celles disposant d'une qualification supérieure ainsi que les chômeurs de plus de 55 ans ont vu leur taux augmenter en 2018¹⁰.

L'**emploi salarié** a augmenté de 0,7 % au 3^e trimestre 2018 comparé à 1 % sur les 3 trimestres précédents, un ralentissement qui est perçu au sein de l'ensemble des pays de la zone euro¹¹.

5 https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/ip096_fr.pdf

6 https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/ip096_fr.pdf

7 https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/ip096_fr.pdf

8 https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/ecfin_forecast_winter_07_02_19_lu_fr.pdf

9 STATEC

10 STATEC

11 STATEC

La tendance pour l'emploi au sein de l'industrie est aussi à la hausse, même si ce taux a connu un certain ralentissement avec un taux de création d'emplois de 1,1% sur un an au 3^e trimestre 2018 après une augmentation de 1,7% encore au 2^e trimestre¹². Malgré des tendances à la baisse des valorisations boursières au sein de la zone euro et les faibles taux d'intérêt, les banques luxembourgeoises augmentaient leurs principaux revenus de 7,8% sur un an au cours des trois premiers trimestres 2018. Le résultat net, lui, a reculé de 5,3% à cause notamment de la hausse des frais de la majorité des banques de la place¹³.

L'Administration publique a enregistré un excédent de 1,4% du PIB pour 2017, excédent qui devrait être du même ordre de grandeur en 2018. Ce surplus provient principalement d'une progression soutenue des impôts et cotisations sociales encaissés par les Administrations publiques luxembourgeoises, avec +6,8% en 2017. Cette progression est en partie conjoncturelle et, de surcroît, elle bénéficie des arriérés d'impôts des sociétés liés aux exercices fiscaux antérieurs.

Au cours de l'année 2018, l'Etat a reçu 16,9 milliards d'euros de recettes fiscales selon le STATEC, soit une hausse substantielle de plus de 12% comparé à une moyenne de 5% pendant les 5 dernières années. Deux tiers de cette progression proviennent des impôts directs sur les revenus des ménages et des sociétés. En ce qui concerne les revenus provenant des ménages, ils ont augmenté de 12,2% après avoir atteint une progression de seulement 2,4% en 2017 – ce développement étant dû à la réforme fiscale. Les recettes de TVA ont augmenté, en 2018, de 9,3% - après des chutes importantes suite à des changements de législation européenne sur l'e-commerce. Les rentrées d'accises, elles, ont connu une hausse de 8,2%. En outre, l'impôt sur la fortune a contribué avec 160 millions euros, soit une augmentation de 31% par rapport à 2017, à la hausse des recettes fiscales totales¹⁴.

En termes de **compétitivité**, le Luxembourg gagne une place au sein du classement mondial de compétitivité « The Global Competitiveness Report 2018-2019 » (GCR) du World Economic Forum (WEF). Le Grand-Duché se retrouve ainsi au 19^e rang parmi 140 pays évalués¹⁵. Le système d'indicateurs de l'Observatoire de la Compétitivité (ODC) place, lui, l'économie luxembourgeoise à la 8^e position de l'Union européenne¹⁶.

Les **défis** auxquels le Luxembourg devra faire face tournent surtout autour des questions de la croissance, de sa durabilité et de ses externalités, et de la réussite de la transition vers un modèle de croissance qualitative, moins dépendant d'une utilisation sans cesse croissante de ressources. De plus, le Grand-Duché se verra confronté à de nombreuses questions à propos du développement démographique du pays, notamment le vieillissement prévisible de la population et le financement de son modèle de sécurité sociale.



12 STATEC

13 STATEC

14 <https://statistiques.public.lu/catalogue-publications/conjoncture-flash/2019/PDF-Flash-01-2019.pdf>

15 World Economic Forum - The Global Competitiveness Report (GCR) 2018

16 <file:///C:/Users/hmi/Downloads/Perspectives-N34-Bilan-2018.pdf>

LA DIRECTION ENTREPRENEURSHIP - HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP

INFORMER, GUIDER,
SOUTENIR LES
ENTREPRENEURS ET
PROMOUVOIR L'ESPRIT
D'ENTREPRENDRE

2018

La Direction Entrepreneurship de la Chambre de Commerce – désormais représentée par son antenne, la House of Entrepreneurship (HoE) – a pour mission de défendre les intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce, en particulier de tous les créateurs et repreneurs d'entreprise souhaitant développer une activité commerciale, industrielle ou libérale au Grand-Duché de Luxembourg –, d'assister et de conseiller les porteurs de projet et dirigeants établis dans leurs différentes démarches entrepreneuriales, ainsi que de promouvoir l'esprit d'entreprendre tout en œuvrant à la simplification administrative et réglementaire.





Les moyens mis en œuvre à cet effet sont variés : interventions auprès des pouvoirs publics, campagnes de sensibilisation et d'information (conférences, manifestations, publications, interventions auprès des médias...), soutien actif aux projets de création, développement et cession/reprise d'entreprises, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.

D'ici à l'horizon 2025, la *House of Entrepreneurship* entend se positionner également comme un acteur majeur en matière de simplification administrative et un influenceur en matière de culture d'entreprise, en facilitant la vie des entreprises et dirigeants.

LE GUICHET DE LA **HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP**

UN GUICHET UNIQUE POUR FACILITER LA VIE DES ENTREPRENEURS

Le cœur du projet de « Grand Guichet Unique National » est incarné par le guichet de la House of Entrepreneurship : un espace multifonctionnel proposant une offre de services complète aux entreprises, qui renforce la coopération entre acteurs économiques du territoire et suscite des dynamiques de collaboration et de partage, sources d'innovation. La mission de conseil et d'assistance personnalisés est assurée par la House of Entrepreneurship.

Les collaborateurs de la *House of Entrepreneurship* orientent et conseillent les demandeurs souhaitant concrétiser leur projet de création, de développement ou de reprise relevant du domaine commercial, industriel ou libéral, en vue de l'obtention de leur autorisation d'établissement, mais aussi les entreprises déjà établies, dans le cadre de diverses démarches administratives. La *House of Entrepreneurship* aide également les entrepreneurs à développer leur activité au Luxembourg et elle les met en contact avec les structures qui seront les plus à même de les aider à atteindre leurs objectifs.

En tant que partenaire de premier ordre pour tout ce qui relève de l'exportation, de la traçabilité et de la sécurisation des échanges commerciaux, la House of Entrepreneurship, au nom de la Chambre de Commerce :

- » délivre des certificats d'origine,
- » procède à la légalisation de documents,
- » intervient dans la création de certificats numériques Luxtrust,
- » vend des carnets A.T.A. de passage en douane pour l'exportation temporaire.

UN TRAVAIL EN RÉSEAU AVEC LES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME

Si l'information et l'aiguillage demeurent le cœur de métier de la House of Entrepreneurship, son offre de services en matière de conseil « à valeur ajoutée » s'est considérablement étoffée avec l'intégration de partenaires publics et privés sur sa plateforme ouverte, lui permettant aujourd'hui de couvrir le cycle de vie complet d'une entreprise.

Ainsi sont entre autres représentés, au travers de permanences hebdomadaires ou mensuelles :

- » Le ministère de l'Économie (autorisations d'établissement, notification de prestations occasionnelles...)

HOUSE OF
ENTREPRENEURSHIP
powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

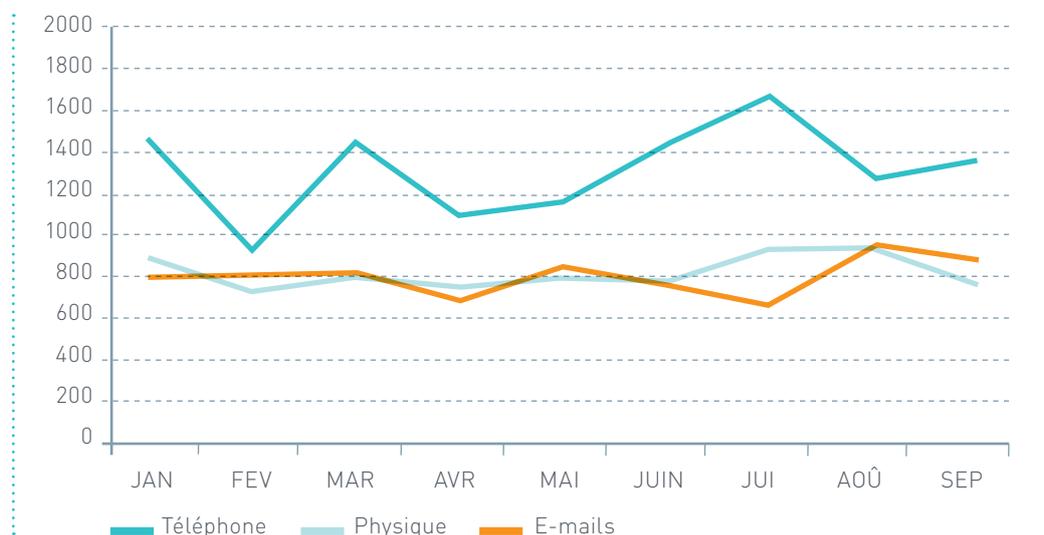
- » La Chambre des Métiers (autorisations d'établissement...)
- » La Mutualité de Cautionnement (MC) (cautionnement bancaire...)
- » L'ADEM (service employeurs : aides à la création d'entreprise, recrutement/formation de salariés...)
- » L'IPIL - Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg (protection de vos activités et de votre propriété intellectuelle)
- » Luxinnovation (financement de projet de R&D, soutien aux startups innovantes...)
- » Le Technoport (incubation de startups high-tech - innovation de service et procédé)
- » nyuko (co-working, formations pour porteurs de projet, accélération de startups...)
- » 1535° (hébergement pour industries créatives)
- » CFUE - Cellule de facilitation urbanisme et environnement (projets d'aménagement, implantation sur zones industrielles existantes...)
- » L'ITM - Inspection du Travail et des Mines (sécurité et santé au travail)
- » La Division de la sécurité alimentaire (chaîne alimentaire)
- » L'Administration de l'environnement (questions environnementales)
- » Paul Wurth Incub (incubateur dans le domaine des technologies industrielles)
- » Microlux (micro-crédit)
- » WIDE - women in digital empowerment (training, mentoring, coaching)
- » Touchpoints – Sleeves up (support aux réfugiés dans l'établissement au Luxembourg...)
- » LBAN – Luxembourg Business Angels Network (investissements financiers...)
- » Digital Lëtzebuerg (promotion de la digitalisation au Luxembourg...)

Les conseillers de la House of Entrepreneurship apportent quant à eux leur aide dans les domaines suivants :

- » orientation, information et premier conseil relatif à l'établissement des entreprises sur le sol luxembourgeois,
- » information en matière d'aides à l'investissement et financements publics,
- » soutien et accompagnement au développement et à la transmission d'entreprises,
- » support et accompagnement aux entreprises en difficultés,
- » informations juridiques ou fiscales pratiques.

CHIFFRES CLÉS : UNE ACTIVITÉ EN PLEINE EXPLOSION

Sur l'année 2018, les collaborateurs de la House of Entrepreneurship ont conseillé 9.178 clients en présentiel, traité 9.565 courriels et 14.967 appels téléphoniques concernant des demandes émanant de porteurs de projets ou d'entrepreneurs établis, soit une moyenne de 62 appels téléphoniques, 38 clients sur place et 39 e-mails par jour.



En 2018, le service a émis 13278 certificats d'origine, a procédé à 18 515 légalisations, a pris en charge 134 carnets A.T.A. en matière d'exportation temporaire et délivré 1 889 certificats numériques Luxtrust.

INITIATIVES ET ACCOMPAGNEMENT

ENTREPRENEURS' DAYS



Les « Entrepreneurs' Days » (www.entrepreneursdays.lu) ont eu lieu sous la forme de trois éditions (hiver, printemps, automne) en 2018, avec le soutien de la Chambre de Commerce et du ministère de l'Économie

Ces journées d'information gratuites, qui remplacent les Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises proposées par le passé, ont pour objectif principal de promouvoir l'entrepreneuriat : inciter tout futur entrepreneur à se lancer dans la création de son entreprise, lui fournir les outils nécessaires à la mise en œuvre de son projet et privilégier les échanges entre entrepreneurs et futurs entrepreneurs.

Parmi les sujets abordés : repreneuriat, fondamentaux de la création d'entreprise, leadership et mise en œuvre des équipes, économie circulaire, design thinking... et bien d'autres sujets de terrain liés à l'entrepreneuriat.

Parmi les temps forts :

- » Conférence « l'esprit d'entreReprise » : 120 participants,
- » Conférence « *Managing self & leading others without authority* » : 120 participants,
- » Ateliers collectifs de conseil « Comment créer mon entreprise au Luxembourg ? » : 198 participants.

Au total, 1.033 entrepreneurs ont été sensibilisés via les ateliers et conférences proposés. L'objectif visé était de 600 participants sensibilisés et a donc été largement dépassé. En termes d'orateurs, le Luxembourg était à l'honneur avec le multi-entrepreneur Claude Wagner, fondateur du groupe Bati-C, venu parler de l'approche entourant le repreneuriat aux côtés de l'anthropologue Abdu Gnaba, mais aussi l'international, avec le professeur Paul Green Jr, diplômé de la Harvard Business School et expert en leadership et *open innovation*.

Au vu de son succès grandissant et de sa notoriété, le concept sera maintenu et enrichi en 2019, avec notamment une session dédiée à la culture de l'échec au printemps, menée en collaboration avec la communauté FuckUp Nights.

ENTREPRENEURS' DAYS

30 MAI 2018

Claude Wagner est revenu sur son parcours marqué par des créations et reprises d'entreprises.



LE DISPOSITIF “ONE-STOP SHOP TO TRANSFER”

En 2018, l'activité de conseil dédiée au repreneuriat, rebaptisée, « Business Transfer » puis « one-stop shop to transfer », a continué dans la même lignée qu'en 2017 et a consolidé ses services, à savoir du matching via une bourse d'entreprises et un service d'accompagnement plus complet en matière de cession/reprise respectant un haut degré de confidentialité.

L'accompagnement prévoit notamment une visite de l'entreprise à céder, des conseils quant à la procédure à respecter, un suivi plus régulier, etc. En plus des rendez-vous de conseil personnalisés proposés, la *House of Entrepreneurship* a vu en 2018 une augmentation de 49% du nombre de clients depuis le début de l'année et a notamment pris de nombreux contacts avec les experts de la place.

Concernant la plateforme, un changement notoire a été opéré au cours de l'année 2018. En effet, la *House of Entrepreneurship* s'est dotée de sa propre plateforme de matching, ce qui a eu pour intérêt de connaître le flux réel lié aux annonces concernant le Luxembourg. Par ailleurs, cette plateforme permet aux cédants, repreneurs ainsi qu'aux intermédiaires de poster des annonces alors que seuls les cédants avaient cette possibilité auparavant.

En 2018, la *House of Entrepreneurship* a continué de proposer la formation dédiée à la reprise d'entreprises avec plus de 20 personnes inscrites. Par ailleurs, l'équipe a travaillé sur son programme « Club Repreneurs » afin qu'il soit effectif en 2019 avec un panel d'ateliers, de workshop et visites d'entreprises.

De plus, l'équipe a organisé au mois de mai, le premier sommet sur la Transmission d'entreprises au Luxembourg. Cette manifestation a rassemblé plus de 200 experts des quatre coins du monde.

LE DISPOSITIF “ONE-STOP SHOP TO PREVENT”

Le dispositif « one-stop shop to prevent » a pour mission d'aider les indépendants et chefs d'entreprise à faire le point sur leur situation professionnelle et à trouver de nouvelles pistes de solution quant aux problèmes qu'ils rencontrent en leur proposant à la fois des formations et du conseil personnalisé, dispensé par des experts externes.

Ce binôme – conseil et formation – s'inscrit dans un objectif tant curatif que préventif et devrait permettre à de nombreux entrepreneurs de se faire aider beaucoup plus rapidement. En effet, on estime à 20% le nombre des entreprises en difficulté qui aurait pu être sauvées si une réaction des entrepreneurs avait pu intervenir six mois plus tôt. Et plus d'un tiers de ces mêmes entreprises auraient pu être sauvées, si une démarche avait été réalisée douze mois plus tôt.

L'initiative a débuté officiellement en 2018 avec le suivi de ses premiers clients dans le cadre d'une phase test. Quinze entreprises ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé dans le cadre de ce premier programme.

LA MUTUALITÉ DE CAUTIONNEMENT (MC) ET LE « ONE-STOP SHOP TO FINANCE »

La Chambre de Commerce a notamment pour mission d'aider les entreprises non seulement lors de leur création, mais également en cas de reprise et développement.

C'est dans ce but qu'a été créée, en décembre 1968, la Mutualité de Cautionnement (MC), dont l'objet est de faciliter l'accès au financement bancaire des entreprises luxembourgeoises par l'octroi de garanties.

L'année 2018 marque une nouvelle ère pour la MC avec une vaste réforme de son organisation et de sa gouvernance afin de mieux soutenir l'entrepreneuriat au Luxembourg. La réorganisation et la modernisation des activités de la MC comprennent plusieurs aspects :

- » un renforcement des fonds propres de la MC par la Chambre de Commerce et la mise en place d'une équipe dédiée à la gestion journalière de ses activités ;
- » une refonte en profondeur de ses statuts avec entre autres le changement de la dénomination sociale et la mise en place d'une nouvelle gouvernance ;
- » la signature et la mise en place d'un nouveau contrat de collaboration de la MC avec les principaux établissements financiers actifs dans le financement des PME au Luxembourg ;
- » une simplification des démarches administratives pour les trois parties impliquées, à savoir l'entreprise à la recherche d'un prêt bancaire, la banque et la MC à l'aide d'un modèle standardisé, plus rapide et facile à utiliser ;
- » la signature d'une convention de partenariat avec le Fonds européen d'Investissement (FEI) relative à l'initiative COSME (*Competitiveness of small and medium-sized enterprises*), système de contre-garantie proposé par la Commission européenne dans le cadre du plan Juncker.

Les principales nouveautés pour les entreprises et banques entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018 sont les suivantes :

- » le montant du cautionnement est revu à la hausse et passe de 50.000 à 250.000 euros par dossier sans toutefois pouvoir dépasser 50% du montant du prêt à cautionner ;
- » les investissements immobiliers utilisés à des fins professionnelles sont désormais éligibles, tout comme les projets issus de secteurs innovants élargissant ainsi le paramètre d'intervention de la MC ;
- » la banque doit introduire pour le compte de son client la demande de garantie à la MC ;
- » une prime de risque unique est à payer par l'entreprise bénéficiaire d'un cautionnement ;
- » la banque pourra faire appel à l'exécution de la garantie à la première demande en cas de dénonciation du crédit cautionné.

Partenaire actif de la *House of Entrepreneurship*, avec une présence sur site chaque mardi, la MC a assisté et conseillé plus de 250 personnes en matière de financement d'entreprises, via l'axe « *one-stop shop to finance* », en 2018. Elle assure ainsi un rôle de sensibilisation à l'accès au financement.

Sur 48 demandes de cautionnement reçues directement par les banques agréées, les différents comités d'évaluation de la MC ont approuvé 32 dossiers pour un montant total de 2.140.250 euros. Vingt-huit dossiers (dont 12 créations nouvelles) ont été finalement cautionnés, contre 9 pour l'exercice 2017. La plupart des cautionnements de la MC accordés en 2018 concernent des projets du commerce traditionnel (43%), des projets du secteur Horeca (21%), des projets de prestation de services (14%) et des projets issus des secteurs de l'innovation et de l'artisanat (11%).

LE DISPOSITIF "ONE-STOP SHOP TO GO DIGITAL"

La Chambre de Commerce a souhaité développer une initiative dédiée à la digitalisation pour accompagner ses ressortissants dans leur processus de transformation digitale. Née en mars 2018, l'initiative « Go Digital » mise en œuvre via la House of Entrepreneurship, a pour but de sensibiliser les TPE/PME à la digitalisation et de les pousser vers l'implémentation d'outils digitaux dans l'intérêt de leur gouvernance.

Go Digital se base sur 5 piliers :

- » l'augmentation de la visibilité,
- » le maintien de la « e-reputation »,
- » l'augmentation de la productivité,
- » la diminution des efforts administratifs,
- » et la vente par de nouveaux canaux.

Go Digital a lancé son programme de sensibilisation en avril 2018, avec de nombreux ateliers de sensibilisation et ateliers pratiques. Pour l'année 2018, l'initiative a permis de sensibiliser 1.139 entrepreneurs via 904 inscrits aux workshops, 95 visites d'entreprises et 140 inscrits à des événements grand public. L'objectif de départ était de 400 personnes sensibilisées. Pour l'année 2019, le but est de sensibiliser 2.000 TPE et PME.

De plus, *Go Digital* permet aux ressortissants de la Chambre de Commerce, via son *Digital Quick Check*, d'évaluer la maturité digitale de leur entreprise, diagnostic suivi de conseils personnalisés en fonction des besoins émergents. En 2018, 80 personnes ont opté pour ce test.

Enfin, au travers d'une étroite collaboration avec Luxinnovation, *Go Digital* propose l'implémentation d'outils digitaux via le programme Fit4Digital. En tout 10 entreprises se sont inscrites à Fit4digital via *Go Digital* et 32 se sont inscrites à Lëtzshop, la plateforme nationale de vente en ligne.

GO DIGITAL

06 FÉVRIER 2019

« Instagram for your business Workshop » à la House of Entrepreneurship.



LA "INVESTOR CARE PLATFORM" (ICP)

Après la mise en place d'une nouvelle stratégie de promotion du Luxembourg et de prospection économique par le ministère de l'Économie, l'« Investor Care Platform » a été créée afin de répondre au besoin d'une nouvelle structure reliant les entreprises « prospectées » avec les bons partenaires au Luxembourg.

Cette initiative conjointe du ministère de l'Économie, de Luxinnovation et de la Chambre de Commerce consiste en un service d'accueil et d'encadrement professionnel des investisseurs étrangers et a pour objectif de promouvoir le Luxembourg auprès de ceux-ci, ainsi que d'harmoniser les démarches d'implantation et/ou d'expatriation sur le sol luxembourgeois. Installée au sein de la *House of Entrepreneurship*, l'ICP s'inscrit dans la stratégie de « nation branding » et représente un « relais » du ministère de l'Économie.

Son objectif est d'accueillir les entreprises à fort potentiel pour le Luxembourg lors de leur visite sur place et de les mettre en relation avec les partenaires avec lesquels des synergies/collaborations seraient opportunes.

LE LUXEMBOURG BUSINESS ANGEL NETWORK (LBAN)

Sous l'impulsion de la Chambre de Commerce, le réseau luxembourgeois de « Business Angels » a pu être revitalisé fin 2011 sous la forme d'une association sans but lucratif.

L'année 2014 a été fortement marquée par la mise en place d'outils, de procédures nécessaires au bon fonctionnement du réseau et l'embauche d'un directeur pour gérer le réseau. Depuis, le réseau s'est donné l'objectif de professionnaliser le métier de *Business Angel*, en axant davantage son action sur la formation des investisseurs privés, le partage de bonnes pratiques et d'opportunités d'investissement.

En 2018, LBAN a connu de nombreux faits marquants :

- » L'augmentation du nombre de « *Business Angels* » de 65 à 70 membres,
- » L'organisation de 10 « Angels Café », soirées de rencontre et d'échanges pour les investisseurs du réseau - ces soirées sont ponctuées de présentations sur des sujets d'actualité et/ou de pitch d'entrepreneurs recommandés par les membres de LBAN,

- » l'organisation de l'évènement annuel LBAN en partenariat avec BGL BNP Paribas (5 février 2018) avec pour invité d'honneur, Dusan Stojanovic,
- » l'organisation d'une formation dédiée aux femmes sur les thèmes de la *Due Diligence* et de la Valorisation d'entreprises en partenariat avec ESIL,
- » l'organisation d'une formation dédiée aux membres du réseau sur le thème de la *Due Diligence* en partenariat avec ESIL,
- » la nomination de Larissa Best en tant que Présidente du LBAN en remplacement de Marc Molitor,
- » la nomination de Larissa Best en tant que membre du conseil de EBAN en remplacement de Hedda Pahlson Moller.

LE PROGRAMME *FIT4ENTREPRENEURSHIP*

Depuis 2016, l'équipe de la House of Entrepreneurship met à profit son expertise dans le cadre de la réalisation du projet Fit4Entrepreneurship, sous la direction du Service Formation de la Chambre de Commerce. Ce projet fonctionne selon l'approche d'un incubateur virtuel pour des entrepreneurs en devenir issus de l'AD&M.

Suite au succès et aux résultats positifs rencontrés lors de ce projet-pilote entre 2015 et 2016, il a été décidé de reconduire ce programme pour la période de 2017 à 2018 et ce, avec le soutien du Fonds Social Européen.

Le programme apporte toujours son soutien via de la formation, du coaching individuel et du networking, bien que le format ait été adapté, les porteurs de projet suivant désormais moins de formation collective et ayant accès à un plus grand temps de coaching individuel.

Les collaborateurs de la House of Entrepreneurship ont apporté leur soutien tout au long du programme en 2018 et ce, au travers des participations suivantes :

- » animation de 12 séances d'information,
- » animation de 12 journées de formation autour de la structuration des projets et de leur modélisation,
- » animation de 6 ateliers thématiques autour des démarches administratives liées à la création de l'entreprise,
- » participation à 6 journées d'entretien d'évaluation,
- » participation au coaching individuel,
- » suivi des candidats intéressés via échanges et rendez-vous au sein des services de la *House of Entrepreneurship*.

LE PROGRAMME *BUSINESSMENTORING*

La 9^e édition du programme BusinessMentoring Luxembourg a été lancée le mardi 4 décembre 2018 à la Chambre de Commerce. Cette année, la cérémonie a été marquée par le riche témoignage de Patrick Hansen, CEO de Luxaviation et celui de trois anciens mentorés qui ont présenté leurs success stories.

Depuis sa création en 2010 sous l'impulsion de la Chambre de Commerce, le programme a déjà permis à quelque 150 entrepreneurs de recevoir le soutien d'un dirigeant expérimenté. En 2015, le programme avait rejoint la structure nyuko afin de soutenir la vision de startup-nation qu'elle portait alors, avant de rejoindre la *House of Startups*.

Le programme *BusinessMentoring* est désormais piloté par une communauté de mentors bénévoles, dont le porte-parole est Claude Faber. Le réseau compte une cinquantaine d'anciens et de nouveaux volontaires engagés.

Fin 2018, la Chambre de Commerce a décidé de rapprocher le *BusinessMentoring* de la *House of Entrepreneurship* afin de renforcer son offre d'accompagnement à destination des dirigeants de tous horizons, notamment au moment du démarrage, du développement ou de la transmission de leur entreprise, et ce dans la continuité du repositionnement de l'asbl nyuko, qui a, elle aussi, quitté les quartiers de la *House of Startups* pour se concentrer sur la pré-crédation d'entreprise.



La direction Entrepreneurship est également chargée d'une mission générale de « lobbying » en faveur des PME, à un niveau plus stratégique.

Il s'agit d'abord de déceler les besoins des ressortissants de la Chambre de Commerce d'après l'expérience terrain des entrepreneurs, et d'élaborer ensuite des propositions en vue d'améliorer l'environnement juridique et fiscal des petites et moyennes entreprises, afin d'accroître l'efficacité du soutien public qui leur est accordé. Le Service aux PME est ainsi notamment amené à intervenir dans la procédure législative, en émettant des avis sur divers projets de lois liés directement ou indirectement aux PME.

Dans le cadre de ses interventions dans la procédure législative, le Service aux PME a émis en 2018 14 avis, repris ci-après :

1. Projet de loi n°7315 ayant pour objet la mise en place d'un régime d'aides de minimis (5094PEM/DLA)
2. Projet de loi n°7140 relatif à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises (4849bisPEM)
3. Amendements parlementaires au projet de loi n°7140 relatif à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises (5153PEM)
4. Projet de règlement grand-ducal déterminant la nomenclature des dépenses et entreprises éligibles à la loi du jj/mm/aaaa relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises. (5153PEM)
5. Projet de règlement grand-ducal déterminant la composition et le fonctionnement de la commission consultative chargée de l'examen des demandes d'aides. (5137PEM)
6. Projet de loi n°7228 portant modification
 - de la loi modifiée du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales et de la loi ;
 - de la loi du 23 décembre 2016 sur les ventes en soldes et sur trottoir et la publicité trompeuse et comparative ; et
 - de la loi modifiée du 29 juin 1989 portant réforme du régime des cabarets. (4982PEM/FMI)
7. Projet de règlement grand-ducal modifiant :
 - le règlement grand-ducal modifié du 1^{er} décembre 2011 ayant pour objet
 - le règlement grand-ducal du 3 février 2012 précisant les modalités des formations prévues aux articles 7, 8 (1) c), 9 b) et 10 (1) b) de la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales,
 - le règlement grand-ducal du 1^{er} décembre 2011 déterminant la forme et le contenu du dossier de demande d'autorisation particulière ainsi que la composition et le fonctionnement de la commission d'équipement commercial, prévues à l'article 35 de la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales. (4982PEM/FMI)
8. Projet de loi n°7062 sur les établissements d'hébergement et la classification officielle (4706bisFMI)
9. Projet de loi n°7169 ayant pour objet d'autoriser le Gouvernement à subventionner l'exécution d'un dixième programme quinquennal - Amendements parlementaires. (4884bisFMI)
10. Projet de loi n°7169 ayant pour objet d'autoriser le Gouvernement à subventionner l'exécution d'un dixième programme quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique - Amendements parlementaires. (4884terFMI)

11. Projet de loi n°7228 portant modification
 - de la loi modifiée du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales et de la loi ;
 - de la loi du 23 décembre 2016 sur les ventes en soldes et sur trottoir et la publicité trompeuse et comparative ; et
 - de la loi modifiée du 29 juin 1989 portant réforme du régime des cabarets – amendements parlementaires. (4982bisPEM/FMI)
12. Projet de règlement grand-ducal relatif à la publicité visée aux articles 37 et suivants de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la Protection des sites et monuments nationaux. (5144FMI)
13. Projet de règlement grand-ducal concernant l'acidification des moûts de raisins et des vins provenant de la récolte 2018. (5175FMI)
14. Projet de règlement grand-ducal fixant certaines dispositions applicables aux vins provenant de la récolte 2018. (5176FMI)

Les collaborateurs du Service travaillent aussi en liaison étroite avec le Gouvernement, les associations professionnelles, les Fédérations et les groupes d'intérêt chargés de venir en aide aux PME, en vue de la mise en place de mesures visant l'allègement des contraintes administratives, réglementaires et fiscales au niveau local.

Parmi les actions de lobbying et de réseautage réalisées en 2018, on peut citer :

- » les interventions dans différentes commissions techniques (normes comptables, immigration -travailleurs indépendants, commodo-incommodo, sous-commission PME artisanales et commerciales et évaluation des demandes en obtention d'un label écologique...),
- » l'inauguration de la *House of Startups* et du LCI,
- » la représentation au sein des comités d'évaluation nyuko (parcours interrégionaux) et le coaching ponctuel de porteurs de projet (évaluation de business plans et concepts entrepreneuriaux),
- » la participation et la prise de parole lors de nombreux événements nationaux et internationaux, comme la rencontre avec les Chambres Internationales au Luxembourg, l'événement annuel REEL et REE, la *SME Assembly* en Autriche, le CEBIT et la *Hannover Messe*, l'ICT Spring, l'ExpoGast, the Arch Summit, Vivatechnology, l'IHK-Startup- und Gründerparcours (...)

Les collaborateurs de la *House of Entrepreneurship* participent également activement à la promotion de l'esprit d'entreprendre au travers d'actions de sensibilisation récurrentes. L'objectif de ces interventions est de faire découvrir à l'ensemble des communautés éducative, associative et économique locales le monde de l'entrepreneuriat dans sa diversité (création d'entreprises, conception et gestion de projets, « profit » et « non profit ») et de toucher du doigt la notion d'esprit d'entreprendre.

En 2018, de nombreuses actions de sensibilisation et de « formation » ont ainsi été réalisées¹ :

- » présence au stand UniCareers, à la Foire de l'Etudiant et au Salon à l'Envers,
- » workshops d'introduction à la création d'entreprise auprès des participants au séminaire FUSE, et des étudiants de l'Université de Luxembourg (doctorants, étudiants du Master E-Ship & Innovation et participants à l'Ideation Camp),
- » ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat, pour l'OLAI,
- » « *Tuesday's Sessions* » au sein de la *House of Entrepreneurship*, tournant autour de l'actualité entrepreneuriale, à destination des collaborateurs et partenaires de la *House of Entrepreneurship*,
- » sessions de sensibilisation mensuelles « Comment créer mon entreprise au Luxembourg ? », au sein de la *House of Entrepreneurship*,
- » formations au sein de la *House of Training* et de nyuko sur la structuration d'un projet entrepreneurial et sur le Business Plan,
- » [...]

1 Liste non-exhaustive

LES RELATIONS ECOLE-ENTREPRISE

Dans un contexte où l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes constituent une priorité majeure au Grand-Duché, le renforcement du dialogue entre acteurs publics et privés joue un rôle essentiel dans la société luxembourgeoise.

Le programme Relations Ecole-Entreprise (REE) de la Chambre de Commerce a pour objectif principal de renforcer les liens entre l'entrepreneuriat, les entreprises et les écoles ainsi que de rendre le secteur privé encore plus attractif.

La Chambre de Commerce organise deux ateliers en faveur du rapprochement entre le monde économique et celui de l'éducation :

- » « L'atelier deux en un » se compose d'une part de : « L'économie luxembourgeoise - Did you know ? » et d'autre part, de : « L'entrepreneuriat - Ready for business ? ». Tandis que le premier atelier vise à présenter de manière ludique les facettes et priorités de l'économie luxembourgeoise, le deuxième atelier sensibilise à la création d'entreprise.
- » La « Matinée Création d'entreprise - *Pitch your business* » fait office d'introduction aux démarches liées à une création d'entreprise et comporte un atelier « Pourquoi devenir indépendant ? » avec un focus particulier sur les avantages et les contraintes du choix de carrière en tant qu'indépendant. A l'issue des échanges, les élèves travailleront par petits groupes pour structurer leurs idées et comprendre l'intérêt d'une réflexion comme celle du « *Business Model Canvas* » (BMC).

LES RELATIONS
ECOLE-ENTREPRISE

16 JANVIER 2019

Atelier *Pitch your business*
à la CC, visite de la start-up
« *Salonkee* » et du co-fondateur
Samuel Faber.





Les collaborateurs du Service travaillent aussi en liaison étroite avec le Gouvernement, les associations professionnelles, les fédérations et les groupes d'intérêt chargés de venir en aide aux PME, en vue de la mise en place de mesures visant l'allègement des contraintes administratives, réglementaires et fiscales au niveau local.

Parmi les actions de lobbying et de réseautage réalisées en 2018, on peut citer :

- » les interventions dans différentes commissions techniques (normes comptables, immigration travailleurs indépendants, commodo-incommodo, sous-commission PME artisanales et commerciales et évaluation des demandes en obtention d'un label écologique...),
- » l'inauguration de la *House of Startups* et du Luxembourg City Incubator,
- » la représentation au sein des comités d'évaluation nyuko et le coaching ponctuel de porteurs de projet,
- » la participation et la prise de parole lors de nombreux événements nationaux et internationaux, comme la rencontre avec les Chambres Internationales au Luxembourg, l'événement annuel REEL et REE,
- » la participation à des événements internationaux comme la *SME Assembly* en Autriche, le salon CEBIT et la *Hannover Messe*, le *DG ECFIN's seminar for SME representatives*,
- » la participation à des événements nationaux comme l'*ICT Spring* et l'*Arch Summit*, les *Entrepreneurs' Schools Awards* de la JEL, ou encore l'*ExpoGast*.

L'équipe de la House of Entrepreneurship a également eu une implication active dans des études locales ou internationales :

- » participation à différents sondages et interviews dans le cadre de l'étude GEM (General Entrepreneurship Monitor),
- » participation à la réalisation du *Doing Business 2018* réalisé par la Banque Mondiale,
- » participation à l'enquête "inclusive entrepreneurship" de la *DG Grow (Research on available Support Services for would-be entrepreneurs and newly established businesses)*,
- » participation à divers sondages européens sur l'entrepreneuriat et les mesures visant à le favoriser (accompagnement, financement...) transmis en interne ou via des partenaires comme par exemple, le *SBA Fact Sheet*.

Les collaborateurs de la *House of Entrepreneurship* participent également activement à la promotion de l'esprit d'entreprendre au travers d'actions de sensibilisation récurrentes. L'objectif de ces interventions est de faire découvrir à l'ensemble des communautés éducative, associative et économique locales le monde de l'entrepreneuriat dans sa diversité [création d'entreprises, conception et gestion de projets, « profit » et « non profit »] et de toucher du doigt la notion d'esprit d'entreprendre.

En 2018, de nombreuses actions de sensibilisation et de « formation » ont ainsi été réalisées²:

- » présence au stand UniCareers, à la Foire de l'Étudiant et au Salon à l'Envers,
- » workshops d'introduction à la création d'entreprise auprès des participants au séminaire FUSE, des étudiants de Solvay Alumni et aux doctorants de l'Université de Luxembourg ainsi que dans le cadre de l'ideation camp de l'Université,
- » ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat, en collaboration avec l'OLAI,
- » « Tuesday's Sessions » au sein de la *House of Entrepreneurship*, tournant autour de l'actualité entrepreneuriale, à destination des collaborateurs et partenaires de l'OSS,
- » sessions de sensibilisation mensuelles « Comment créer mon entreprise au Luxembourg? », au sein de la *House of Entrepreneurship*,
- » formations au sein de la *House of Training* et de nyuko sur la structuration d'un projet entrepreneurial et sur le Business Plan,
- » conférence „IHK-Startup- und Gründerparcours 2018“
- » [...]

CADASTRE DU COMMERCE ET PAKT PRO COMMERCE

Le secteur du commerce connaît une fois de plus de grands bouleversements. Ce sont surtout le boom du commerce en ligne et le changement des comportements des « nouveaux consommateurs » qui en sont à l'origine.

Pour pouvoir agir de manière proactive, il faut des données de base de qualité, qui permettent d'expliquer la situation du commerce de détail local. Le « Cadastre du commerce » pallie cette absence de données et fournit des informations détaillées sur les magasins de détail, telles que leur gamme principale, adresse, surface commerciale, etc. Ces données offrent d'innombrables possibilités d'analyse, qui, dans leur ensemble, permettent d'obtenir une vue globale des structures commerciales et locales du pays.

En vue de la création de ce futur cadastre, la clc, en partenariat avec le ministère de l'Économie et la Chambre de Commerce, a coordonné les différentes étapes et a défini les données à intégrer. Des prestataires pour la récolte des données et des prestataires pour la solution technique ont été sélectionnés. La récolte des données a débuté au cours du deuxième semestre de 2018, pour s'achever fin janvier 2019. Une collaboration avec l'Université du Luxembourg est en cours d'élaboration afin de mener à bien l'analyse des données récoltées. Par ailleurs, une phase de test de l'outil est en cours, avec le lancement d'un projet pilote, ceci en collaboration avec la Ville de Dudelange. D'autres partenaires potentiels et interfaces sont envisagés.

² Liste non-exhaustive



L'année 2018 a été une année de transition pour nyuko asbl. En effet, après un emménagement au sein de la House of Startups en début d'année, force a été de constater que la mission que portait nyuko depuis 2015, à savoir être un accélérateur de startups au service de l'écosystème luxembourgeois, devait être repensée, et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, nyuko a, dès 2015, donné l'impulsion d'une vision de « *startup nation* ». Trois années plus tard, l'offre de services nationale en faveur des startups, dont l'augmentation a été exponentielle, a permis la réalisation de cette vision résultant également en la réussite de la mission d'origine de nyuko.

Ensuite, l'année 2018 a vu la création de la *House of Startups*, organisme dont l'objectif est de fédérer l'écosystème startup luxembourgeois, reprenant ainsi le flambeau du porteur de la vision « *startup nation* ».

Finalement, nyuko avait depuis 2015 déployé une panoplie de services, à savoir une offre d'espace de coworking, de levée de fonds, de programmes d'accompagnement, un concours de business plan (1,2,3 Go), un club d'*open innovation* destiné aux entreprises établies (LOIC) et enfin un programme pour l'entrepreneuriat social (Impuls) touchant ainsi un public plutôt large (tant les startups en développement que les jeunes entrepreneurs). Pour autant, au fil du temps et au vu du premier constat concernant le déploiement de l'écosystème startup, nyuko a constaté un besoin croissant de soutien aux entrepreneurs en phase de pré-création d'entreprise, qu'ils portent un projet innovant ou non.

Dès lors, nyuko a estimé devoir revoir et adapter son offre de services afin de la rendre plus lisible pour ses bénéficiaires, mais aussi afin de pouvoir la repositionner vers un nouveau public-cible pour ne plus s'adresser uniquement aux startups en développement, qui bénéficient déjà d'une grande attention et d'une offre de soutien bien développée de la part des acteurs du secteur public et privé.

En résumé, nyuko asbl change de visage, pour passer d'un incubateur et accélérateur de startups à un challenger d'idées entrepreneuriales qui offre un espace favorisant l'autocréation d'emploi et l'émergence de nouvelles activités économiques. Plus concrètement, ce repositionnement a amené de nombreuses modifications : nyuko asbl s'adresse désormais à tous les créateurs d'entreprises souhaitant être accompagnés et voir leur projet challengé.

L'asbl se situe actuellement à la *House of Entrepreneurship*, avec laquelle elle crée de nombreuses synergies via des missions communes. Cela a également entraîné la fin du programme 1,2,3 Go, des activités de co-working (services désormais proposés par le *Luxembourg-City Incubator*), la refonte des programmes d'accélération destinés aux startups luxembourgeoises (anciens NAC), et le passage des activités de levée de fonds et du LOIC vers la *House of Startups*.

Fin 2018, nyuko définit ses nouvelles missions comme suit :

- » la promotion de l'entrepreneuriat (PROMOTE),
- » l'exploration des besoins des entrepreneurs (ANALYSE),
- » l'accompagnement adapté des entrepreneurs en fonction de ses besoins (CHALLENGE)
- » le soutien lors de la mise en œuvre opérationnelle du projet et la création de l'entreprise (LAUNCH).

L'ensemble de ces missions a été déclinée en une offre de services (incluant majoritairement des programmes composés d'ateliers pratiques et de coaching individuel) mise en œuvre dès le début de l'année 2019.



HOUSE OF STARTUPS
powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

Inaugurée en juin 2018, La House of Startups (HoST) se comprend comme un centre d'incubateurs. L'objectif principal est de développer l'écosystème des startups au Luxembourg et de promouvoir l'innovation. Le but est que le Luxembourg ait une reconnaissance internationale dans ce domaine, augmente l'attractivité de son économie et favorise la rétention d'entreprises innovantes sur son territoire.

En tant qu'actionnaire unique de la *House of Startups*, la Chambre de Commerce veut soutenir le développement de l'écosystème startup au Luxembourg. La *House of Startups* comprend plus de 5.000 mètres carrés répartis sur cinq étages et occupés par la *Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT)*, le *Luxembourg-CityIncubator (LCI)*, le *Hub@Luxembourg* et l'*International Climate Finance Accelerator Luxembourg (ICFA)*.

**INAUGURATION
DE LA HOUSE
OF STARTUPS**

01 JUIN 2018

Initiée par la Chambre de Commerce, la *House of Startup* a été inaugurée en présence de LL. AA. RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, le vice-Premier ministre et ministre de l'Économie Etienne Schneider, la bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer et le ministre des Finances Pierre Gramegna.



Fin 2018, quelque 40 startups ont pris leurs quartiers au LCI et la HoST poursuit ses concertations auprès des partenaires de l'écosystème, en vue de développer pour 2019 un plan d'actions visant à harmoniser les relations entre les acteurs du monde startups.

Le *Luxembourg Open Innovation Club (LOIC)* a également continué sur sa lancée prometteuse et compte désormais 30 membres. Il a relevé le pari ambitieux d'offrir aux entreprises implantées au Luxembourg le meilleur accès à l'écosystème entrepreneurial local, de développer les relations business entre grands comptes et startups et de favoriser l'innovation à travers le partage et la coopération entre entreprises dans un climat d'ouverture et de confiance.

LOIC
Luxembourg
Open Innovation Club



AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

DÉFENDRE
LES INTÉRÊTS
DES
RESSORTISSANTS



2018

Pour l'ensemble des lois et règlements grand-ducaux et ministériels ayant trait aux professions ressortissant de la Chambre de Commerce, l'avis de cette dernière doit être demandé. La Chambre de Commerce donne également son avis sur le budget de l'État à soumettre aux délibérations et vote de la Chambre des députés et présente ses observations à cette dernière sur l'emploi des crédits du budget de l'État alloués pour les exercices écoulés dans l'intérêt du commerce, de l'industrie, des finances et des services et elle donne son avis sur les nouvelles allocations à proposer pour l'exercice suivant. La Chambre de Commerce peut se saisir elle-même pour formuler tout avis au Gouvernement sur des sujets relatifs à son objet ou ses missions. La Chambre de Commerce a le droit de faire des propositions au Gouvernement, que ce dernier doit examiner et soumettre à la Chambre des députés, lorsque leur objet entre dans son champ de compétence.



Dans ses avis, la Chambre de Commerce défend les intérêts de ses ressortissants, ainsi que les intérêts sectoriels à condition que ceux-ci ne soient pas préjudiciables à ceux de l'ensemble de ses ressortissants. Par ce biais, elle soumet aux autorités publiques ses points de vue et propositions concernant directement ou indirectement l'économie et la société luxembourgeoise, en général et les différents secteurs ou les entreprises, en particulier. Les avis sont rédigés par les différents services de la Chambre de Commerce et coordonnés par le service Avis et Affaires juridiques.

En 2018, la Chambre de Commerce a émis 301 avis sur des projets de loi ou de règlement grand-ducal, dont 198 ont été émis par le service Avis et Affaires Juridiques, certains en collaboration notamment avec les Affaires Economiques [marqués d'un * ci-après]

Parmi les avis rendus en 2018 sur les projets de lois ou de règlements les plus importants, il y a lieu de citer :

➤ **05.02.18 Données à caractère personnel des personnes physiques - Matières pénale et de sécurité nationale**

Projet de loi n°7168 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel en matière pénale ainsi qu'en matière de sécurité nationale et portant modification 1) de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire ; 2) de la loi modifiée du 29 mai 1998 portant approbation de la Convention sur la base de l'article K.3 du Traité sur l'Union européenne portant création d'un Office européen de police (convention Europol), signée à Bruxelles, le 26 juillet 1995 ; 3) de la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police ; 4) de la loi du 20 décembre 2002 portant approbation - de la Convention établie sur base de l'article K.3 du Traité sur l'Union européenne, sur l'emploi de l'informatique dans le domaine des douanes, signé à Bruxelles, le 26 juillet 1995 ; - de l'Accord relatif à l'application provisoire entre certains Etats membres de l'Union européenne de la Convention établie sur base de l'article K.3 du Traité sur l'Union européenne, sur l'emploi de l'informatique dans le domaine des douanes, signé à Bruxelles, le 26 juillet 1995 ; 5) de la loi modifiée du 15 juin 2004 relative à la classification des pièces et aux habilitations de sécurité ; 6) de la loi modifiée du 25 août 2006 relative aux procédures d'identification par empreintes génétiques en matière pénale et portant modification du Code d'instruction criminelle ; 7) de la loi du 24 juin 2008 ayant pour objet le contrôle des voyageurs dans les établissements d'hébergement ; 8) de la loi modifiée du 29 mars 2013 relative à l'organisation du casier judiciaire ; 9) de la loi modifiée du 19 décembre 2014 facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière ; 10) de la loi du 25 juillet 2015 portant création du système de contrôle et de sanction automatisés ; 11) de la loi du 5 juillet 2016 portant réorganisation du Service de renseignement de l'État, et 12) de la loi du 23 juillet 2016 portant mise en place d'un statut spécifique pour certaines données à caractère personnel traitées par le Service de renseignement de l'État. [4911SBE]

➤ **05.02.18 Commission nationale pour la protection des données et mise en œuvre du règlement (UE) 2016/679**

Projet de loi n°7184 portant création de la Commission nationale pour la protection des données et la mise en œuvre du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, portant modification de la loi du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat et abrogeant la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Projet de règlement grand-ducal portant fixation du siège de la Commission nationale pour la protection des données. Projet de règlement grand-ducal portant fixation des indemnités revenant au Président, aux membres et aux membres suppléants de la Commission nationale pour la protection des données. [4921SBE]

➤ **14.02.18 PL Registre des bénéficiaires effectifs**

Projet de loi n°7217 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs et portant 1. transposition des dispositions de la directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme, modifiant le règlement (UE) n° 648/2012 du

Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil et la directive 2006/70/CE de la Commission ayant trait au registre des bénéficiaires effectifs des sociétés et autres entités juridiques et aux obligations de celles-ci en rapport avec leurs bénéficiaires effectifs ; 2. modification de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. *(4979GKA)*

➤ **02.03.18 Mesures macro prudentielles portant sur les crédits immobiliers résidentiels***

Projet de loi n°7218 relative à des mesures macro prudentielles portant sur les crédits immobiliers résidentiels et portant modification de : - la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ; - la loi du 1^{er} avril 2015 portant création d'un comité du risque systémique et modifiant la loi modifiée du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg. *(4977BMU/GKA)*

➤ **30.03.18 Commission nationale pour la protection des données et mise en œuvre du règlement (UE) 2016/679. - Amendements gouvernementaux**

Projet de loi n°7184 portant création de la Commission nationale pour la protection des données et la mise en œuvre du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, portant modification de la loi du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat et abrogeant la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. - Amendements gouvernementaux. *(4921bisSBE)*

➤ **15.05.18 PL sur le marché d'instruments financiers - Amendements parlementaires**

Amendements parlementaires relatifs au projet de loi n°7157 relative aux marchés d'instruments financiers et portant : 1. transposition de la directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant la directive 2002/92/CE et la directive 2011/61/UE ; 2. transposition de l'article 6 de la directive déléguée (UE) 2017/593 de la Commission du 7 avril 2016 complétant la directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la sauvegarde des instruments financiers et des fonds des clients, les obligations applicables en matière de gouvernance des produits et les règles régissant l'octroi ou la perception de droits, de commissions et de tout autre avantage pécuniaire ou non pécuniaire ; 3. mise en œuvre du règlement (UE) no 600/2014 du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant le règlement (UE) no 648/2012 ; 4. modification de : a) la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ; b) la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier ; c) de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière ; d) la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances ; et de e) la loi du 15 mars 2016 relative aux produits dérivés de gré à gré, aux contreparties centrales et aux référentiels centraux et modifiant différentes lois relatives aux services financiers ; et 5. abrogation de la loi modifiée du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers. - Amendements parlementaires. *(4876bisGKA)*

➤ **29.05.18 Zone de sauvegarde commerce et artisanat de proximité***

Proposition de loi portant sur la zone de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et le droit de préemption des communes en matière commerciale et artisanale et modifiant la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain. *(4981ZLY/SMI)*

➤ **01.06.18 Régime des stages pour élèves et étudiants***

Projet de loi n°7265 portant 1. introduction de stages pour élèves et étudiants ; 2. modification du Code du Travail. *(5024SBE/TRO)*

➤ **12.06.18 Mini-Crèches**

Projet de loi n°7302 portant modification de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse. Projet de règlement grand-ducal concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de mini-crèches. *(5028SMI)*

➤ **13.06.18 TVA-Groupements autonomes**

Projet de loi n°7278 modifiant et complétant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée. *(5058PMR)*

➤ **12.07.18 PL «Reclassement»**

Projet de loi n°7309 portant modification 1. du Code du travail ; 2. du Code de la Sécurité sociale ; 3. de la loi du 23 juillet 2015 portant modification du Code du travail et du Code de la Sécurité sociale concernant le dispositif du reclassement interne et externe. *(5091SBE)*

➤ **30.07.18 PL sur le renforcement de l'efficacité de la Justice civile et commerciale**

Projet de loi n°7307 sur le renforcement de l'efficacité de la Justice civile et commerciale portant modification 1. du Nouveau Code de procédure civile; 2. du Code du travail; 3. de la loi modifiée du 18 février 1885 sur les pourvois et la procédure en cassation; 4. de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire. *(5086SMI)*

➤ **17.09.18 Conseil suprême de la justice**

Projet de loi portant organisation du Conseil suprême de la justice et modification: 1. du Code pénal; 2. du Code de procédure pénale; 3. de la loi modifiée du 18 février 1885 sur les pourvois et la procédure de cassation; 4. de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire; 5. de la loi modifiée du 7 novembre 1996 portant organisation des juridictions de l'ordre administratif; 6. de la loi du 27 juillet 1997 portant organisation de la Cour Constitutionnelle; 7. de la loi modifiée du 7 juin 2012 sur les attachés de justice. *(5125SMI)*

➤ **26.09.18 Auto-saisine : Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures du BEPS**

Projet de loi n°7333 portant approbation de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, signée à Paris, le 7 juin 2017. *(5171PMR)*

➤ **02.10.18 Réforme de l'ITM et coordination en matière de sécurité et de santé au travail**

Projet de loi n°7319 portant modification 1. du Code de travail; 2. de la loi du 21 décembre 2007 portant réforme de l'Inspection du travail et des mines. Projet de règlement grand-ducal fixant les conditions de nomination définitive et de promotion des fonctionnaires des groupes de traitement A1, A2, B1, C1, D1, D2 et D3 à l'Inspection du travail et des mines et arrêtant les modalités d'appréciation des résultats des examens de fin de stage de formation spéciale et des examens de promotion. Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 9 juin 2006 concernant la formation appropriée par rapport aux activités de coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles et déterminant les modalités d'octroi de l'agrément en matière de coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles. Projet de règlement grand-ducal concernant l'intervention des experts et des organismes de contrôle agréés dans le cadre des compétences et attributions de l'Inspection du travail et des mines. *(5097CCL)*

➤ **05.10.18 ATAD I**

Projet de loi n°7318 1) transposant la directive (UE) 2016/1164 du Conseil du 12 juillet 2016 établissant des règles pour lutter contre les pratiques d'évasion fiscale qui ont une incidence directe sur le fonctionnement du marché intérieur; 2) modifiant la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu; 3) modifiant la loi modifiée du 1^{er} décembre 1936 concernant l'impôt commercial («Gewerbsteuergesetz»); 4) modifiant la loi d'adaptation fiscale modifiée du 16 octobre 1934 («Steueranpassungsgesetz»); 5) modifiant la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 («Abgabenordnung»). *(5123PMR)*

➤ **09.10.18 Assistance médicale à bord des navires**

Projet de loi n°7329 portant modification - de la loi du 9 novembre 1990 ayant pour objet la création d'un registre public maritime luxembourgeois, - du Code de la consommation, - de la loi du 14 avril 1992 instituant un code disciplinaire et pénal pour la marine, - de la loi du 23 septembre 1997 portant réglementation de la navigation de plaisance et certaines autres dispositions légales et - de la loi du 29 avril 2000 transposant la directive 92/29/CEE du Conseil du 31 mars 1992 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour promouvoir une meilleure assistance médicale à bord des navires. Projet de règlement grand-ducal sur la garantie financière des créances contractuelles. Projet de règlement grand-ducal abrogeant le règlement grand-ducal du 25 octobre 1991 concernant l'imputation d'un forfait pour le logement et la nourriture des marins. Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 22 juin 2000 portant exécution de la loi du 29 avril 2000 transposant la directive 92/29/CEE du Conseil du 31 mars 1992 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour promouvoir une meilleure assistance médicale à bord des navires. *(5093SMI)*

➤ **10.10.18 Contrôle de l'utilisation et de la dissémination des OGM**

Projet de loi n°7354 modifiant la loi modifiée du 13 janvier 1997 relative au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés. *(5140CCL)*

➤ **25.10.18 Secrets d'affaires**

Projet de loi n°7353 sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués (secrets d'affaires) contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites. *(5155SMI)*

➤ 14.11.18 Eurovignette

Projet de loi n°7362 1. portant approbation du protocole modifiant l'accord du 9 février 1994 relatif à la perception d'un droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes par des véhicules utilitaires lourds, fait à Bruxelles, le 6 décembre 2017 ; 2. modifiant la loi modifiée du 24 février 1995 portant approbation et application de l'accord relatif à la perception d'un droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes par des véhicules utilitaires lourds, fait à Bruxelles, le 9 février 1994. Projet de règlement grand-ducal fixant les montants du droit d'usage pour l'utilisation de certaines routes par des véhicules utilitaires lourds et modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points. *(5177CCL)*

➤ 19.11.18 Activités spatiales

Projet de loi n°7317 sur les activités spatiales et portant modification de la loi modifiée du 9 juillet 1937 sur l'impôt sur les assurances. *(5096CCL)*

➤ 03.12.18 Comptes et coffres dormants

Projet de loi n°7348 relative aux comptes inactifs, aux coffres forts inactifs et aux contrats d'assurance en déshérence et modifiant : 1. la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier ; et 2. la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances. *(5166PMR)*

➤ 03.12.18 Geoblocking

Projet de loi n°7366 relative à certaines modalités d'application et à la sanction du règlement (UE) 2018/302 du Parlement européen et du Conseil du 28 février 2018 visant à contrer le blocage géographique injustifié et d'autres formes de discrimination fondée sur la nationalité, le lieu de résidence ou le lieu d'établissement des clients dans le marché intérieur, et modifiant les règlements (CE) no 2006/2004 et (UE) 2017/2394 et la directive 2009/22/CE. *(5184SMI)*

➤ 14.12.18 ATAD I - Amendements gouvernementaux

Projet de loi n°7318 1) transposant la directive (UE) 2016/1164 du Conseil du 12 juillet 2016 établissant des règles pour lutter contre les pratiques d'évasion fiscale qui ont une incidence directe sur le fonctionnement du marché intérieur ; 2) modifiant la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ; 3) modifiant la loi modifiée du 1^{er} décembre 1936 concernant l'impôt commercial (« Gewerbesteuerengesetz ») ; 4) modifiant la loi d'adaptation fiscale modifiée du 16 octobre 1934 (« Steueranpassungsgesetz ») ; 5) modifiant la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 (« Abgabenordnung »). - Amendements gouvernementaux. *(5123bisPMR)*

➤ 17.12.18 Introduction d'un compte épargne-temps

Projet de loi n°7324 portant introduction d'un compte épargne-temps et modifiant : 1. le Code du travail ; 2. le Code civil ; 3. la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. *(5114SBE)*

Tous les avis émis en 2018 peuvent être consultés sur le site Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu/services/avis-legislation).



Le service Avis et Affaires Juridiques coordonne également les prises de positions de la Chambre de Commerce au sujet des propositions de règlements et directives que la Commission européenne adresse à la Chambre des députés dans le cadre de la procédure de consultation des parlements nationaux.

En tant que membre d'Eurochambres, l'association européenne des chambres de commerce et d'industrie, la Chambre de Commerce, et tout particulièrement le Service Avis et Affaires juridiques, sont amenés à contribuer aux activités d'Eurochambres à travers des prises de position défendant les intérêts de ses ressortissants. Cette tâche est remplie de manière encore plus proactive grâce à la présence du Bureau permanent de la Chambre de Commerce à Bruxelles, depuis juillet 2016.

Le Conseiller en Affaires Européennes (CAE) suit ainsi tous les groupes de travail permanents d'Eurochambres et veille à ce que les positions et les revendications luxembourgeoises y soient entendues. A titre d'exemple, il a participé aux réflexions d'Eurochambres au sujet de la proposition de directive sur les plateformes d'intermédiation en ligne, la révision de la définition PME, l'introduction d'un recours collectif européen, la création d'une autorité européenne du travail ou encore le paquet droit des sociétés.

Une mission essentielle du CAE est encore le contact et l'échange avec les institutions européennes et les représentants des différents ministères à la Représentation Permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Union européenne. Dans ce contexte, il informe continuellement la Direction du Service Avis et Affaires juridique sur l'état d'avancement des dossiers européens en cours de procédure législative qui seraient susceptibles d'avoir un impact sur les entreprises et l'économie luxembourgeoises. La directive concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et la directive en ce qui concerne les transformations, fusions et scissions transfrontalières ont ainsi été suivies avec une attention particulière en 2018. Des propositions d'amendements ont été déposées pour les deux derniers dossiers.

Le représentant de la Chambre de Commerce à Bruxelles est aussi en charge de la promotion économique et commerciale en Belgique. Le *Business Club Belgium Luxembourg*, dont il assure la gestion, a été lancé avec succès en novembre 2017. Parmi les événements marquants, la première conférence thématique sur le futur des villes intelligentes ainsi que le séminaire sur l'exploitation des ressources spatiales avec la participation du Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Economie Etienne Schneider.

Le Service Avis et Affaires Juridiques représente également les intérêts des employeurs au sein du Comité Economique et Social Européen. Dans ce cadre, figuraient notamment parmi les dossiers prioritaires : la politique en faveur des PME, le paquet services, la coordination des systèmes de sécurité sociale, le paquet droit des sociétés, le « *new deal for consumers* » ou encore la directive « *work life balance* ».

En étroite collaboration avec l'*Enterprise Europe Network-Luxembourg* et la Commission Nationale pour la Protection des Données, le service Avis et Affaires Juridiques a poursuivi en 2018 le cycle de conférence intitulé « *Fit4DataProtection* ». Cette action de sensibilisation par rapport à la mise en conformité au règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel a connu un vif succès. Sur les quatre manifestations au total de ce cycle qui a démarré en 2017, deux séances ont encore été organisées en mars et mai 2018 afin d'armer aux mieux ses ressortissants face aux nouvelles obligations qui leur incombent. Les entreprises, qui ont répondu présent en nombre, ont ainsi pu poser les dernières questions qu'elles avaient aux interlocuteurs de qualité à quelques semaines seulement de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions. Un fascicule intitulé « *RGPD : Qui ? Quoi ? Comment ? Rappels élémentaires* » a été édité dans ce contexte et est téléchargeable sur le site internet de la Chambre de Commerce.

Le Service Avis et Affaires Juridiques a encore organisé d'autres actions de sensibilisation, que ce soit, en matière fiscale (groupement TVA en octobre 2018) ou encore en matière de blanchiment (en novembre 2018). Il a encore eu l'honneur de coorganiser en partenariat avec l'Université de Luxembourg l'évènement intitulé : « *The International Organization of Securities Commissions (IOSCO) and the new international financial architecture : what role for IOSCO in the development and implementation of cross-border regulation and equivalence ?* » réunissant des intervenants prestigieux devant un public faisant salle comble.

A noter que dans un souci de sensibilisation du plus grand nombre, des supports relatifs aux différentes actions de sensibilisation peuvent être téléchargés sur le site internet de la Chambre de Commerce à la suite des communiqués relatifs aux événements visés.

Sur le plan national toujours, la Chambre de Commerce, qui travaille en étroite collaboration avec les diverses instances, a organisé plus particulièrement en collaboration avec le Conseil de la Concurrence, une journée de conférence dédiée à l'actualité de la politique de concurrence nationale et européenne.

Le Service Avis et Affaires juridiques a en outre continué à s'impliquer activement dans la promotion des modes alternatifs de règlement des litiges. Il a ainsi poursuivi ses activités de sensibilisation du public à la médiation en tant que voie de résolution alternative et au financement du Centre de Médiation Civile et Commerciale. Il a également été impliqué dans la promotion de l'arbitrage au Luxembourg par le biais notamment du Centre d'arbitrage de la Chambre de Commerce et sa participation au *think tank* dont les travaux en vue de la révision du cadre législatif relatif à l'arbitrage au Luxembourg ont abouti à la rédaction d'un document transmis au ministère de la Justice. Enfin, le Centre d'arbitrage s'est également engagé dans la promotion de la place d'arbitrage luxembourgeoise à l'international par l'intermédiaire de l'Association Luxembourgeoise pour l'Arbitrage.

Le Service Avis et Affaires juridiques a encore participé aux travaux de diverses organisations, commissions ou groupes de travail tels que le Conseil Economique et Social de la Grande Région ou la Commission «*Arbitration and ADR*» de la Chambre de Commerce Internationale. Dans ce contexte, le Service Avis et Affaires juridiques a rédigé le volet luxembourgeois de l'ouvrage «*Retention of Title, a practical ICC Guide to legislation in 35 countries*» publié par la Chambre de Commerce Internationale en mars 2018.

Il a été à l'origine de nombreuses des contributions publiées dans le magazine Merkur et sur le site internet de la Chambre de Commerce concernant directement ou indirectement les PME, parmi lesquelles il y a lieu de citer les publications relatives au blanchiment, au géoblocage, à la réforme du bail commercial, aux infrastructures touristiques ou encore notamment à la propriété intellectuelle. Il a également animé certaines séances d'informations et de sensibilisation à destination de ses ressortissants, telle que celle dédiée à la réforme du bail commercial organisée en mars 2018 dans le cadre des «*Entrepreneurs' Days*».

Les représentants du Service Avis et Affaires Juridiques ont également été amenés à soutenir et exposer les positions de la Chambre de Commerce dans de nombreux médias nationaux (radio, presse écrite) sur des thématiques diverses et variées telles que le droit du travail, le géoblocage, la promotion de l'arbitrage à Luxembourg ou la projet de loi relatif aux mini-crèches.

Enfin, les représentants du Service Avis et Affaires Juridiques ont participé à de nombreuses réunions de groupe d'experts, soit dans le cadre des avis à rendre par la Chambre de Commerce, soit dans le cadre de consultations et coordinations internes ou externes, tant au niveau national, européen, qu'international.

2018

RAPPORT
ANNUEL
2018





AFFAIRES ÉCONOMIQUES



DE MULTIPLES MISSIONS
AU SERVICE DES
ENTREPRISES
ET DE L'ÉCONOMIE

2018

Les Affaires Économiques ont pour missions d'observer, d'analyser et de commenter l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les entreprises nationales, de convertir les données, faits et tendances socio-économiques en informations, recommandations, propositions, avis et prises de position, ainsi que de promouvoir l'économie luxembourgeoise, ce qui passe par quatre domaines d'activité principaux que sont :

- *l'articulation des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise ;*
- *la promotion d'un cadre propice au développement durable et compétitif de l'économie luxembourgeoise ;*
- *la promotion du Luxembourg comme centre international d'affaires et comme site d'implantation de premier choix devant diverses audiences ;*
- *le conseil, l'information et la documentation des entreprises et du grand public.*

Les missions des Affaires Economiques sont mises en œuvre à travers la rédaction d'avis et de contributions de fond, la réalisation d'enquêtes, l'organisation de conférences et d'événements, l'animation d'un réseau de collaborations avec des partenaires tant nationaux qu'internationaux, la mise à disposition des entreprises et du public d'informations socio-économiques et de statistiques, la sensibilisation de publics tant avertis que non-avertis aux concepts économiques et la participation à une multitude de groupes de travail, de cercles de réflexion et de commissions.

AVIS



Dans le cadre de l'intervention de la Chambre de Commerce dans la procédure législative et réglementaire du Grand-Duché de Luxembourg, les Affaires Economiques élaborent des avis relatifs à des projets de loi ou de règlement grand-ducal, qui impactent, directement et/ou sensiblement, le fonctionnement et la compétitivité de l'économie luxembourgeoise ainsi que la vie des entreprises.

Ainsi, les Affaires Economiques ont émis, en 2018, 67 avis, dont certains en collaboration avec le service «Avis et Affaires Juridiques» de la Chambre de Commerce. Les thématiques abordées par ces avis sont variées et comprennent, entre autres, les finances publiques, la politique économique et sociale, la politique fiscale, la politique environnementale et énergétique, le logement, la simplification administrative, la recherche, ou encore l'aménagement du territoire.

Parmi les principaux avis juridiques à connotation fortement économique émis en 2018, citons notamment les textes suivants :

- **Mesures macroprudentielles portant sur les crédits immobiliers résidentiels.** Projet de loi relative à des mesures macroprudentielles portant sur les crédits immobiliers résidentiels et portant modification de: la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier; la loi du 1^{er} avril 2015 portant création d'un comité du risque systémique et modifiant la loi modifiée du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg.
- **Zone de sauvegarde commerce et artisanat de proximité.** Proposition de loi portant sur la zone de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et le droit de préemption des communes en matière commerciale et artisanale et modifiant la loi du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.
- **Protection des sols.** Projet de loi sur la protection des sols et la gestion des sites pollués et modifiant 1. la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés; 2. la loi modifiée du 9 mai 2014 relative aux émissions industrielles; 3. la loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets; 4. la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement; 5. loi modifiée du 20 avril 2009 relative à la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux.
- **Organisation du marché de l'électricité.** Projet de loi modifiant la loi modifiée du 1^{er} août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité.
- **Eco-points - système numérique d'évaluation et de compensation.** Projet de règlement grand-ducal instituant un système numérique d'évaluation et de compensation en éco-points.



Les Affaires Economiques apportent également leur soutien à diverses organisations et institutions internationales, et ce via la coordination des principales enquêtes comparatives sur la compétitivité au niveau mondial :

- » *World Competitiveness Yearbook (WCY)* de l'International Institute for Management Development (IMD) (mai 2018) : « **IMD World Competitiveness Yearbook 2018** : Si le Luxembourg veut renforcer sa compétitivité, il faut courir encore au moins deux fois plus vite ».

Avec son 11^e rang du classement, le Luxembourg confirme faire partie « toutes catégories confondues » des économies les plus compétitives parmi 63 pays. Par rapport à la précédente enquête, le Luxembourg perd toutefois trois positions et sort du top 10 pour retrouver le même rang qu'en 2016. Le Luxembourg profite de sa dynamique économique pour maintenir son leadership en termes d'exportation de services, d'investissements directs internationaux ou de richesse par habitant, et pour améliorer ses performances quant à la croissance de la force de travail ou encore le chômage des jeunes.

Les atouts nécessaires à une croissance qualitative se mettent en place, mais le rythme de cette transition continue à interroger face au très fort dynamisme d'autres économies de par le monde. C'est ainsi que le Luxembourg perd des places quant à sa capacité à attirer les talents, l'attractivité de son environnement fiscal, la digitalisation de son économie et l'évolution de sa productivité.

- » *Global Competitiveness Report (GCR)* du Forum Economique Mondial (octobre 2018) : « **WEF Global Competitiveness Report 2018-2019** : La prospérité économique de demain s'écrit dans la compétitivité d'aujourd'hui ».

En 2018, et selon la nouvelle méthodologie du WEF qui met l'accent sur les déterminants de la productivité d'une économie du 21^e siècle, le Luxembourg s'inscrit au 19^e rang mondial des économies les plus compétitives et se classe 10^e au niveau européen. Sur la dernière décennie, l'économie luxembourgeoise a vu son classement stagner, oscillant entre le 19^e et le 25^e rang. Cette stagnation est une information d'importance, alors que les déterminants de la productivité sur lesquels se fonde ce classement sont les leviers de la croissance qualitative nécessaire au Grand-Duché.

Ces enquêtes aident les autorités politiques et les opérateurs économiques à appréhender et à se forger une idée éclairée de l'environnement général dans lequel évoluent les entreprises luxembourgeoises. La comparaison du Luxembourg avec d'autres économies européennes ou mondiales est susceptible d'alimenter la réflexion sur de possibles pistes d'amélioration ou de potentielles mesures visant à favoriser la compétitivité, la création d'entreprises, la prise de risque et l'esprit d'entreprise en général. Lesdites enquêtes sont par ailleurs cruciales eu égard à l'attractivité du Luxembourg dans le chef d'investisseurs internationaux et de créateurs d'entreprises.

EUROCHAMBRES

11 DÉCEMBRE 2018

Les résultats de l'enquête Eurochambres ont été présentés dans le cadre d'une conférence de presse dédiée aux perspectives économiques pour 2019.



La Chambre de Commerce contribue également, par la voie des Affaires Economiques, à la conduite de l'enquête qualitative «**Eurochambres**» dont l'objectif de la 26^e édition menée en octobre 2018 était d'apprécier l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique en 2018 et de capter les prévisions des entreprises pour l'année 2019. Les résultats de l'enquête Eurochambres ont été présentés dans le cadre d'une conférence de presse dédiée aux perspectives économiques pour 2019, organisée en date du 11 décembre 2018, et intitulée : «Perspectives 2019: essoufflement économique et recrudescence des tensions?».

Selon les résultats d'Eurochambres, les entreprises luxembourgeoises semblent dans l'expectative, mais ne versent pas pour autant dans le pessimisme. Près de 70% des entreprises estiment en effet que le climat économique devrait rester inchangé en 2019. Toutefois, les défis pointés du doigt par les entreprises traversent les années et les enquêtes. Alors que pour les services les défis les plus cités sont invariablement ceux du manque de main-d'œuvre qualifiée, du coût du travail et de la demande intérieure, cette année le prix des énergies et des matières premières fait son entrée dans le «top 3» des préoccupations des industriels, juste après le manque de main-d'œuvre qualifiée et le coût du travail, pour 2018 et 2019. Ces résultats ne font que confirmer qu'il est urgent de rétablir et de consolider la compétitivité-coût de l'économie luxembourgeoise, de maîtriser l'évolution des coûts salariaux ainsi que de résoudre durablement la carence de main-d'œuvre, ce que la Chambre de Commerce préconise depuis de nombreuses années, en particulier dans sa publication «Actualité & tendances» n°20, dans laquelle elle présente ses recommandations au Gouvernement issu des élections législatives d'octobre 2018.

Enfin, les Affaires Economiques participent à l'enquête conjoncturelle trimestrielle menée par l'**IFO-Institut** ainsi qu'à une série d'enquêtes plus ponctuelles, telles que la «**EU Burden Tracker**» d'Eurochambres ou encore la «**Konjunkturumfrage**» de l'AHK DeBeLux.

CONTRIBUTIONS DE FOND



L'année 2018 étant marquée par les élections législatives du 14 octobre, les Affaires Economiques ont publié la 20^e édition de la série «Actualité & tendances» (A&T) intitulée «Entreprise Luxembourg 4.0 - Pour une gouvernance publique innovante» qui regroupe les recommandations de la Chambre de Commerce au nouveau Gouvernement.

Des propositions concrètes, cohérentes et intégrées y sont compilées et elles permettent, d'une part, de tracer la voie vers un modèle de croissance qualitative et, s'adressent, d'autre part, aux entrepreneurs, aux entreprises et à leurs salariés afin de les inviter à aller de l'avant et de réussir la double transition environnementale et numérique. Dans cette publication, la Chambre de Commerce avance sa feuille de route pour donner tous les moyens à l'Etat d'être le facilitateur de la croissance qualitative car elle estime que celui-ci doit assumer différents rôles pour poser les jalons de la croissance 4.0, qui ne pourra exister en l'absence d'une gouvernance publique optimale. En effet, l'Etat, en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce, a défini une feuille de route pour une économie connectée et soutenable ; la Troisième Révolution Industrielle. Or, la définition d'une stratégie n'est pas une fin en soi. Ce qui importe, c'est la mobilisation, la mise en œuvre et la priorisation. L'Etat, à travers son organisation et ses choix peut soit accélérer, soit freiner les évolutions. En d'autres termes, la transition, et sa réussite, est fortement influencée par les choix publics, et n'est pas «que» l'agrégation de choix privés.



Au travers de contributions de fond, de dossiers, de documents à visée informative, de communiqués de presse, de courriers officiels et de recommandations, les Affaires Economiques se sont donc employées, en 2018, à proposer et à défendre un modèle de développement national pertinent et propice à l'essor des entreprises à l'échelle nationale, de la Grande Région et au niveau international, fondé sur des principes de diversification économique, de simplification administrative, de croissance endogène intensive et qualitative, de promotion d'activités à haute valeur ajoutée, de modernisation intelligente du cadre légal et réglementaire, et de défense de la soutenabilité des finances publiques. De la sorte, la Chambre de Commerce entend participer au débat public, et ceci en vue d'alimenter et d'enrichir les politiques publiques pour les années à venir.

INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES



Au cours de l'année 2018, les Affaires Economiques ont répondu à de nombreuses consultations et sollicitations, écrites ou orales.

Les informations et statistiques ainsi fournies portent notamment sur l'économie luxembourgeoise dans sa globalité, la comptabilité nationale, la compétitivité, la Grande Région, le marché de l'emploi, les relations économiques internationales, la fiscalité, les finances publiques, la sécurité sociale, l'indice des prix à la consommation, soit tout un ensemble de renseignements et de données qui permettent aux entrepreneurs, aux décideurs, aux chercheurs et aux étudiants d'orienter leur choix et de mener leurs actions au quotidien.

Via le Merkur, le magazine de la Chambre de Commerce, les Affaires Economiques tâchent en permanence d'informer et de sensibiliser les ressortissants sur les actualités économiques et sur l'évolution conjoncturelle et structurelle.



18 SENSIBILISATION AUX CONCEPTS ÉCONOMIQUES

RAPPORT
ANNUEL
2018



Les Affaires Economiques de la Chambre de Commerce ont collaboré étroitement avec PwC, avec le ministère de l'Économie, ainsi qu'avec la FEDIL, pour l'organisation de la « Journée de l'Économie » en mars 2018, sur le thème « Innovation, growth and prosperity ».

Les Affaires Economiques ont également organisé, conjointement avec l'Ambassade d'Allemagne au Luxembourg, la 17^e *Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz* au cours du mois de juin sur le thème „*Fachkräfte(mangel): Motor (und Bremse) einer wissensbasierten Gesellschaft*“, avec pour orateurs principaux Xavier Bettel, Premier ministre luxembourgeois, Armin Laschet, ministre-président de la Rhénanie du Nord-Westphalie et S.E. Dr. Heinrich Kreft, ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Luxembourg.

Les interventions des Affaires Economiques dans le cadre des Relations Ecole-Entreprise se sont poursuivies en 2018 dans différents lycées classiques et techniques du pays. L'objectif poursuivi par ces interventions est double : il s'agit non seulement de sensibiliser les élèves aux concepts économiques de base et au fonctionnement général de l'économie, mais également d'illustrer, à travers des exemples concrets et des discussions, des concepts théoriques introduits dans le cadre des programmes scolaires.

JOURNÉE DE L'ÉCONOMIE

22 MARS 2018

La 18^e édition de la Journée de l'Économie avait pour thème : « *Innovation, growth and prosperity: what will drive economic growth in Luxembourg and worldwide ?* ».



1 « L'existence d'une main-d'œuvre qualifiée et sa pénurie : entre les facteurs moteurs et les facteurs freins d'une société du savoir ».

En 2018, les collaborateurs des Affaires Economiques ont également poursuivi leurs interventions dans le cadre des cours à l'intention des délégués du personnel organisés par l'Ecole supérieure du Travail, en animant un module de formation intitulé « Traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise ».

Les collaborateurs des Affaires Economiques interviennent par ailleurs, régulièrement, devant des publics avertis ou non, pour présenter et commenter les nombreuses facettes de l'économie luxembourgeoise : présentations devant des étudiants entrevues avec des organisations européennes ou internationales (Commission européenne, FMI, agences de notation, etc.), allocutions au cours de conférences, participations au sein de panels et de tables rondes, interviews pour la presse nationale et étrangère, mots de bienvenue, présentations dispensées à des délégations étrangères, etc.

WIRTSCHAFTS- KONFERENZ

5 JUIN 2018

Armin Laschet, ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (assis); Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de commerce de Luxembourg; Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État, ministre des communications et des médias, ministre des cultes, ministre de la digitalisation et ministre de la réforme administrative du Grand-Duché de Luxembourg; S.E. Heinrich Kreft, Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Luxembourg (de g. à dr.).



PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS

La prospective et l'évaluation ont été des thèmes récurrents dans les activités des Affaires Economiques en 2018, et ce à travers notamment les travaux au sein de la SOLEP (Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective).

Le service siège, par ailleurs, au Comité de Pilotage de l'action « SuperDrecksKëscht fir Betriber » et, de ce fait, promeut activement une gestion écologique des déchets des entreprises. Il suit également de près les travaux d'Ecotrel et de Valorlux (deux organismes agréés dans le domaine de la responsabilité élargie des producteurs de certains types de déchets).

Les Affaires Economiques ont également pris part, en 2018, aux groupes de travail « Pondération de l'indice des prix à la consommation », « Avis annuel et semestre européen », « Transport, Mobilité et logistique », « Le modèle économique, social et sociétal luxembourgeois dans les mutations technologiques » et « Fiscalité » du Conseil économique et social (CES), à la *Task Force* « Fiscalité » de l'UEL, aux travaux du Conseil supérieur de la statistique et aux réunions du Conseil supérieur de l'Aménagement du Territoire (CSAT). En outre, les Affaires Economiques participent activement à divers groupes de travail du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR).

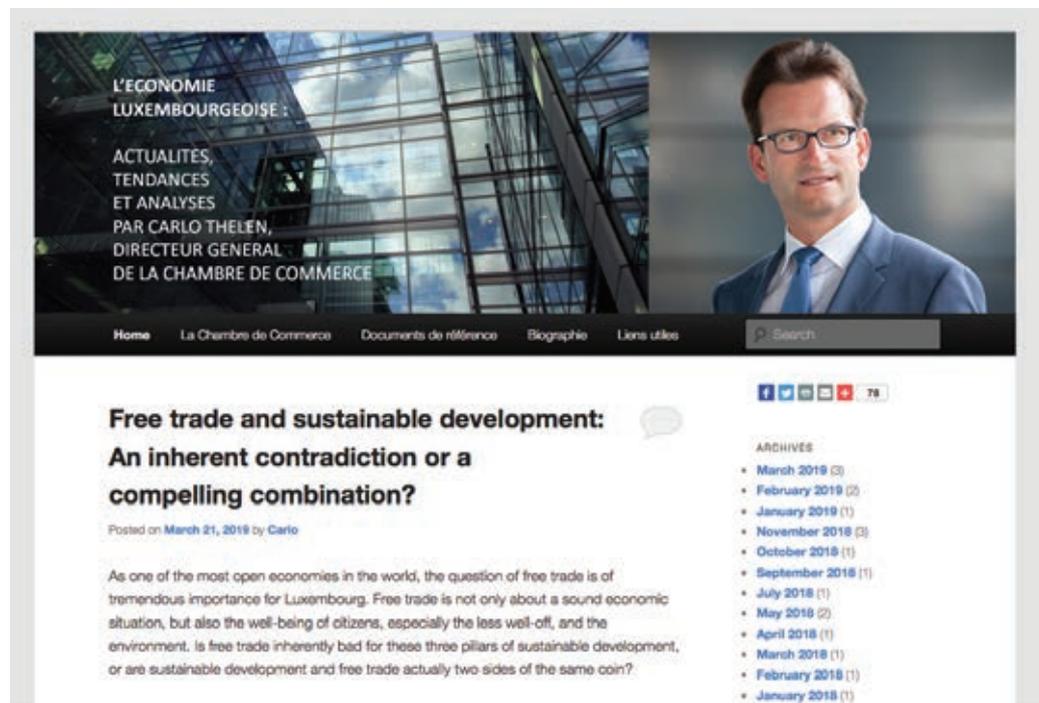
Les Affaires Economiques représentent la Chambre de Commerce au sein du Conseil d'administration de la « *Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftsinitiative* » (DLWI), du Fonds du Logement et de l'Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle (AIPPI), et du Conseil de Gérance de l'ANEC, l'Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance, ainsi qu'au sein du Conseil national des finances publiques (CNFP). La participation des Affaires Economiques à de nombreux groupes de travail permet la défense active des intérêts des ressortissants.



A travers l'outil de communication que constitue son blog, Carlo Thelen, a pu partager avec le grand public des informations sur l'économie luxembourgeoise, discuter sur les fondements et mécanismes économiques en général ainsi que sur l'actualité socio-économique. L'objectif est de proposer des contributions diversifiées et concises.

Le blog ne s'adresse pas prioritairement à un public averti, mais à toute personne s'intéressant aux rouages de l'économie et souhaitant en comprendre les enjeux de la situation actuelle et future du pays. Inflation, intérêts, prix, salaires, marché du travail, chômage, budget de l'Etat, PIB, les concepts économiques sont omniprésents et façonnent la vie en société. Que ce soit la conjoncture, les différents secteurs économiques, les finances publiques ou encore le commerce extérieur, les thèmes économiques sont nombreux et hétérogènes. Les lecteurs peuvent trouver sur www.carlothelenblog.lu des analyses, des réflexions et des informations, destinées également à des non-économistes.

Un descriptif détaillé, ainsi que des données statistiques du blog sont repris dans la partie Communication et médias.





Créée en mai 2014 à l'initiative de la Chambre de Commerce, la Fondation IDEA a.s.b.l. est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire, qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable et de l'intérêt économique général du Luxembourg.

Constituée sous forme d'association sans but lucratif, IDEA souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité du débat socio-économique dans le pays, d'une part, en l'alimentant par des analyses socio-économiques et, d'autre part, en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir.

BILAN QUANTITATIF DE L'ANNÉE 2018 : EN CROISSANCE QUALITATIVE

Visitorat – « *Merci public.* »

- 58.199 visiteurs uniques sur le site internet (57 849 visiteurs en 2017 ; +1%)
- 108.148 visionnages de blogs (131 057 en 2017 ; -17%)
- 4 minutes de durée moyenne des visites
- 521 abonnés à la newsletter (650 en 2017 ; -25% après application du RGPD)

Événements – « *Debate must go on.* »

4 débats d'IDEA – événements modérés par un collaborateur d'IDEA au cours desquels des personnalités du Luxembourg sont invitées à débattre d'un sujet sur lequel elles ont des compétences, des connaissances ou encore des positions (re)connues.

- **Débat d'IDEA : « Salaire social minimum et croissance maximum : quelle(s) équation(s) ? »**, le 26 avril 2018 entre Nicolas Schmit, ministre du Travail et Nicolas Henckes, directeur de la clc et de l'INDR.
- **Débat d'IDEA : « Logement au Luxembourg : petites pièces pour grand puzzle »**, le 12 juillet 2018 entre le député Marc Lies et l'architecte Claude Ballini.
- **Débat d'IDEA : « Grande Région ou Grand Luxembourg ? »**, le 11 septembre 2018 entre François Bausch, Christian Eckert et Michèle Detaille.
- **Débat d'IDEA : « Regards sur l'économie et les finances luxembourgeoises »**, le 20 septembre 2018 entre Carlo Thelen et Pierre Gramegna.



IDEA TEAM

De g. à dr. : Vincent Hein, Muriel Bouchet - Senior Economist (directeur depuis le 01/02/2019), Sarah Mellouet, Marc Wagener - directeur (jusqu'au 01/02/2019), Michel-Edouard Ruben (Senior Economist depuis le 01/02/2019) et Thomas Valici.



Des conférences et des ateliers – événements au cours desquels les collaborateurs d'IDEA, en tant qu'organisateur et modérateur, ont donné la parole à d'autres pour alimenter les discussions sur des sujets divers.

➤ **Session IDEA lors de la Journée de l'Économie : « Faut-il réellement avoir peur du million ? »**, le 22 mars 2018.

2060 : un horizon lointain, encore un peu de temps pour y réfléchir et faire de son potentiel million d'habitants un outil d'aide à la décision, un catalyseur d'innovation autant qu'une injonction au changement. En ouverture de cet atelier, 7 questions ont été posées aux participants pour recueillir leur « sentiment », permettant d'impulser les discussions thématiques qui ont suivi (entreprises & emploi, développement durable & mobilité, logement, finances publiques & protection sociale).

➤ **« Si j'étais formateur du Gouvernement... »**, le 13 juin 2018.

En invitant 6 personnalités d'horizons divers à présenter un projet qu'elles mettraient en œuvre si elles étaient désignées Premier Ministre au lendemain des élections, IDEA a contribué à donner corps au concept de « démocratie participative ».

➤ **Conférence sur le socle européen des droits sociaux – Des défis et des perspectives pour le Luxembourg**, le 20 juin 2018.

La Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et la Fondation IDEA asbl ont eu le plaisir de discuter avec **Jordi Curell Gotor, directeur de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne** du socle européen des droits sociaux approuvé par le Parlement européen, le Conseil et la Commission en 2017. Puis 3 économistes d'IDEA ont apporté de brefs éclairages sur des thématiques liées au socle particulièrement importantes dans le cas luxembourgeois : la formation professionnelle continue, les pensions et l'emploi des seniors.

➤ **Workshop d'experts sur les pensions**, le 3 octobre 2018.

En préparation d'une contribution portant sur la réforme des régimes de pension, Muriel Bouchet a réuni des experts reconnus pour en discuter à l'occasion d'un workshop fermé. Après une brève présentation du projet de publication, un premier tour de table a permis de recueillir les réactions des personnes présentes. Une discussion libre a suivi.

Les collaborateurs d'IDEA ont, en outre, été invités à participer à de nombreux événements sur des thèmes aussi variés que les défis de l'Union Européenne après la crise, les femmes dans l'emploi, le million d'habitants, l'économie du partage, l'innovation, la R&D, le modèle de croissance luxembourgeois ou encore l'aménagement du territoire.

Publications – « *Encore des mots toujours des mots...* »

3 idées du mois - lecture critique et analytique des grands défis socio-économiques du pays, tout en avançant des idées et pistes de réflexion pour y répondre.

➤ **IDM n°20 : « Neuf pistes pour renforcer l'écosystème de R&D au Luxembourg »** par Vincent Hein, mai 2018.

➤ **IDM n°21 : « Pensions : que faire ? »** par Muriel Bouchet, octobre 2018.

➤ **IDM n°22 : « Responsabilité Sociale des Entreprises : faire et/ou faire... savoir ? »** par Sarah Mellouet, novembre 2018.

3 documents de travail - lecture critique et analytique des grands défis socio-économiques du pays par un ou plusieurs membres de l'équipe.

➤ **Document de travail n°9 : « Logement au Luxembourg : une histoire à dormir debout ! »** par Michel-Edouard Ruben, septembre 2018.

➤ **Document de travail n°10 : « From States to Cities: Should Luxembourg be compared to Metropolises Rather than States ? »** par Dimitrios Apostolopoulos, novembre 2018.

➤ **Document de travail n°11 : « Regards sur l'or noir : un nouveau choc pétrolier se dessinerait-il à l'horizon ? »** par Thomas Valici, décembre 2018.

4 tableaux de bord - publication phare qui propose une appréciation régulière de la situation économique nationale et internationale, graphiques et tableaux à l'appui.

33 blogs - contributions régulières et succinctes qui apportent un éclairage personnel autour d'un sujet d'actualité.

8 billets invités - contributions à travers lesquelles IDEA ouvre sa tribune au-delà de ses collaborateurs, à des d'invités qui ont à cœur de partager leur position ou leur expertise sur des sujets socio-économiques.

1 avis annuel sur la situation et les perspectives socio-économiques du Luxembourg intitulé en 2018 « l'Elue », avec une partie thématique sur les recettes et les dépenses publiques. Avec cette publication, IDEA entend apporter une voix fraîche au débat sur l'orientation future du Grand-Duché de Luxembourg, offrant également une analyse originale de la situation conjoncturelle nationale et internationale.

5 cahiers thématiques électoraux comprenant **33 mesures**, comme autant de suggestions programmatiques destinées aux candidats et futurs élus sur le logement, l'Europe, la R&D et l'innovation, les finances publiques et la protection sociale ainsi que les entreprises. Afin de maximiser leur impact, nous avons tenu à les présenter individuellement aux différents partis qui, en fonction de leurs priorités, se sont montrés plutôt réceptifs.

L'ensemble de nos activités 2018 a été compilé dans un **rapport d'activité** téléchargeable sur le site Internet ou disponible sur demande en version papier.

... et un nouveau format, sonore : le **Podcast d'IDEA**. Pour le premier numéro, Michel-Edouard Ruben et Jean-Jacques Rommes, Vice-Président du CES, ont abordé des sujets aussi variés que le cannabis, la fiscalité des entreprises ou le futur du travail et tenté de répondre à une question fondamentale : « est-ce que c'était mieux avant ? ».

Couverture presse - « *Il faut que la presse paraisse, surtout pas qu'elle paresse !* » Claude Frisoni.

Avec **125** articles, reprises de contributions ou interviews, IDEA a confirmé sa visibilité et assis sa crédibilité dans le champ médiatique. Elle entretient, en outre, des relations privilégiées, mais non exclusives, à travers des collaborations récurrentes, avec de nombreux médias au Luxembourg.

Réseaux sociaux - « *Move fast...* »

Facebook, Twitter et LinkedIn sont des **canaux privilégiés** de diffusion de ses supports et de promotion de ses événements. Ils permettent, en outre, de revitaliser des contributions plus anciennes et d'interagir avec des journalistes, des décideurs politiques, économiques ou des leaders d'opinion.

663 likes sur Facebook fin 2018 (contre 513 likes fin 2017, soit +29%)

1026 followers sur Twitter fin 2018 (contre 640 followers fin 2017, soit +60%)

798 connexions LinkedIn fin 2018 (contre 508 connexions fin 2017, soit +57%)

2018

RAPPORT
ANNUEL
2018



FORMATION



MIEUX RÉPONDRE
AUX BESOINS EN
QUALIFICATION
D'UN MARCHÉ
COMPÉTITIF

2018

La Chambre de Commerce intervient sur toute la chaîne de valeur de la formation dans le but de soutenir et de valoriser l'engagement des entreprises en faveur d'une amélioration continue des compétences de leurs dirigeants et collaborateurs. Loin de se limiter à la seule création d'une offre de formation professionnelle de qualité en adéquation avec les demandes du marché, la Chambre de Commerce est un partenaire incontournable dans tout ce qui a trait à l'encadrement et à l'organisation de la formation professionnelle initiale et continue. La Chambre de Commerce gère l'apprentissage dans les professions des secteurs relevant de sa compétence et se porte garant de la qualité du parcours d'apprentissage, notamment grâce à la formation des tuteurs en entreprises. Par ailleurs, elle contribue à ancrer le concept du « lifelong learning » dans le contexte professionnel pour permettre à chacun de participer pleinement aux processus de changements économiques et sociaux au Luxembourg.



**TUTEURS
EN ENTREPRISES
5 DÉCEMBRE 2018**

Véronique Schaber (2^e à droite), directrice à la Formation professionnelle au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, remet à 499 tuteurs le certificat de participation à la « Formation pour tuteurs en entreprise ».



Pour ce faire, la Chambre de Commerce s'est dotée de deux institutions dans l'objectif de concevoir et délivrer des formations professionnelles continues : la *House of Training* et l'Institut Supérieur de l'Économie.

La Chambre de Commerce, de par sa présence et ses multiples interventions auprès des organismes et administrations établissant le cadre législatif et réglementaire, favorise l'éclosion d'un écosystème de la formation au Grand-Duché. Grâce aux liens privilégiés qu'elle entretient avec des partenaires économiques et académiques, la Chambre de Commerce s'engage également dans la création de nouvelles synergies et la mutualisation de plates formes de formation, tant continue qu'universitaire.

FORMATION INITIALE



Les chiffres clés pour 2018 :

- » 3.000 visites en entreprise dans le cadre de l'encadrement des apprentis/entreprises formatrices,
- » Quelque 600 diplômes délivrés et un taux de réussite de 84 %,
- » 1.975 contrats d'apprentissage gérés au 31 décembre 2018,
- » Plus de 1.000 nouveaux contrats d'apprentissage à la rentrée scolaire 2018/2019
- » Plus de 3.200 participants au *TalentCheck* depuis sa création en 2016,
- » Plus de 5.000 tuteurs inscrits à la Formation pour tuteurs en entreprise depuis le lancement de la formation en 2010,
- » Encadrement de quelque 4.000 élèves dans le cadre de la formation de technicien.

Agir pour un système d'enseignement de qualité

En matière de formation initiale, la Chambre de Commerce s'engage pour la qualité de l'enseignement professionnel. Elle propose des programmes pour l'enseignement secondaire technique et s'implique activement dans l'organisation de l'apprentissage, notamment en identifiant de nouvelles formations et en élaborant des programmes appropriés. La Chambre de Commerce assure la surveillance générale et la définition des modalités de fonctionnement. Elle contribue activement au développement de la compétitivité des entreprises.

Toute amélioration de l'image de marque de la formation professionnelle passe par des critères de qualité comme :

- » une meilleure comparabilité des diplômes d'une même profession au niveau national,
- » une meilleure reconnaissance des diplômes luxembourgeois au-delà des frontières,
- » un encadrement approprié de la démarche menant au droit de former suite à l'introduction de la formation pour tuteurs en entreprise,
- » l'amélioration de l'image de marque de certaines professions, entre autres, par le biais de formations du type "Culture du service" et "Connaissances de base des produits".

L'ADAPTATION DU CADRE DE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

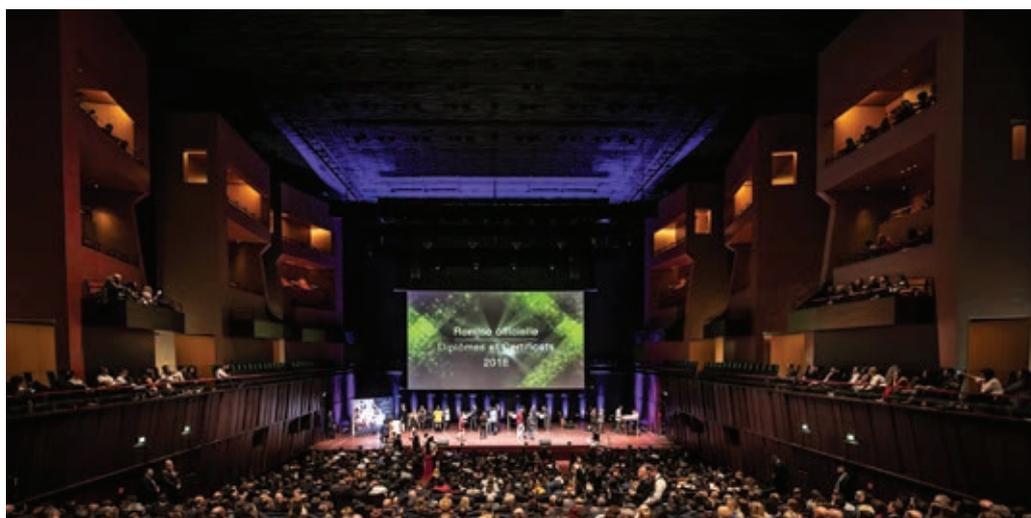
La Chambre de Commerce accompagne la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle depuis ses prémices.

La réforme aspire au rapprochement du monde scolaire et du monde économique à travers une approche pédagogique par compétences, fondée sur une organisation modulaire. Il s'agit de donner les bons outils aux jeunes pour résoudre des situations professionnelles complexes.

Dans le cadre du programme gouvernemental, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse souhaite se donner les moyens afin de moderniser les programmes des différentes formations en vue de mieux les adapter aux défis de la société et du marché de travail de demain.

REMISE
DES DIPLÔMES
ET CERTIFICATS
27 JANVIER 2019

Quelque 600 lauréats ont été honorés en présence de Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de Dan Kersch, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire. 96 certificats de la « Promotion du Travail », ont également récompensé les apprentis qui se sont distingués par des efforts particuliers.



A cet effet, le groupe de pilotage de la formation professionnelle (GROPIL), du comité à la formation professionnelle, a pris en charge le développement de la qualité de la formation professionnelle. Le groupe de pilotage, dont les missions sont définies par la loi, est entre autres responsable de la gouvernance du processus de la révision des curriculums.

Il est également constitué de la Cellule de compétence pour la conception curriculaire, qui regroupe les représentants des chambres patronales, de la Chambre des salariés et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. La mission principale de la Cellule consiste à effectuer un état des lieux de la situation actuelle de tous les programmes cadres (quelques 120 professions différentes), puis d'émettre ses recommandations au groupe de pilotage en précisant les besoins d'adaptation pour chaque formation. La Chambre de Commerce est représentée au sein de la Cellule de compétence pour la conception curriculaire par la Formation Professionnelle Initiale.

Le rôle des équipes curriculaires, tel que défini et appliqué depuis la réforme de 2008, demeure inchangé. Il incombe également de veiller à une harmonisation du nombre de compétences par module selon les règles établies par le cadre fixé, en vue de l'introduction du nouveau système d'évaluation pour la rentrée scolaire 2019-2020.

LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE (WINWIN.LU) ET LE LANCEMENT DU « TALENTCHECK »

La campagne de promotion de l'apprentissage « winwin.lu », lancée en avril 2016, vise à informer et sensibiliser le public et les parties prenantes aux avantages de la formation professionnelle initiale et à améliorer la perception de cette voie de formation auprès du public.

L'approche stratégique retenue dans la campagne est axée sur le concept « gagnant-gagnant » et met en avant les avantages de l'apprentissage pour toutes les parties impliquées. En proposant des témoignages de jeunes apprentis et d'entrepreneurs formateurs, la campagne vise également la revalorisation des professions de l'apprentissage.

En marge de la troisième édition de la campagne « WinWin », la Chambre de Commerce a poursuivi le développement du « TalentCheck », un bilan de compétences s'adressant aux élèves des classes de 5^e ou aux candidats à un apprentissage leur permettant de mieux connaître leurs points forts et points faibles, en vue de préparer son projet d'avenir et de pouvoir apprécier sa capacité d'intégration dans le monde professionnel. Le « TalentCheck » représente également une aide précieuse aux entreprises pour la sélection des apprentis en leur faisant gagner un temps considérable.



DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FORMATIONS

Le développement de nouvelles formations dans l'intérêt de l'économie luxembourgeoise est une des préoccupations majeures de la Chambre de Commerce. Ainsi, les formations suivantes sont en phase de développement :

- » DT Automatisation et Robotique
- » DT Infotronique
- » DT E-Commerce
- » DT E-Control
- » DT énergies renouvelables
- » DT Smart Energy
- » DT Plasturgie
- » DT Mécatronique

Depuis septembre 2017, le Lycée Privé Emile Metz (LPEM) propose des formations en langue anglaise, à savoir : « *information technologies* », « *electronics* » et « *mechanics* ». Ces formations sont offertes à partir de la classe de 4^e pour répondre à la demande d'une population de plus en plus hétérogène qui se caractérise par une proportion croissante de nationalités étrangères et un pourcentage d'élèves dont la langue maternelle diffère de la langue luxembourgeoise. L'offre scolaire anglophone sera élargie dans les années à venir et il est prévu de créer une succursale du LPEM à Belval.



HOUSE OF TRAINING
YOUR GATEWAY TO SUCCESS

UNE OFFRE DE SERVICES ÉLARGIE

Créée en 2015 par la Chambre de Commerce et l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL), la House of Training a pour vocation principale de proposer une offre de formation professionnelle continue apte à répondre aux besoins de l'économie luxembourgeoise en renforçant les connaissances et compétences par le biais de la formation professionnelle continue.

Concrètement, cette mission se traduit par la mise en place d'une offre de formation de qualité, visant à répondre de manière proactive aux besoins des différents acteurs de l'économie luxembourgeoise.

En 2018, la *House of Training* a souhaité aller plus loin, en contextualisant son offre de formation. Ainsi, deux notions-clés ont été introduites avec l'objectif principal d'améliorer la lisibilité et l'orientation au sein d'une offre complexe et variée : il s'agit d'une part des recommandations de formation et, d'autre part, de la notion de compétences. Présentées sous forme de grilles, les recommandations indiquent les formations jugées utiles et nécessaires afin d'acquérir une vue d'ensemble cohérente et structurée d'un profil professionnel ou d'une thématique donnée au sein d'un domaine d'activités. Dans une première phase, des recommandations ont ainsi été formulées pour les domaines de formation « Entrepreneuriat & Gestion d'entreprise », « Banques » et « Fonds d'investissement ».

Ces recommandations sont étroitement liées au deuxième concept nouvellement introduit, à savoir, les compétences à acquérir par le biais d'une formation. A terme, la *House of Training* vise à relier chacun de ses cours à une ou plusieurs compétences clés. En effet, si les diplômes et certificats restent des critères importants lors du recrutement, la notion de « compétence » a depuis longtemps fait son entrée dans les départements des Ressources Humaines pour jouer un rôle important tant lors du processus de recrutement que lors de la gestion de l'évolution des carrières au sein des entreprises.

Chaque recommandation se décline en plusieurs « blocs de compétences » considérés comme essentiels pour une fonction, un profil professionnel, une thématique. Pour atteindre l'objectif d'un bloc de compétences, divers cours de formation sont proposés, sous forme de formations présentielles ou sous forme d'*e-learning*. L'objectif de ces recommandations est de faciliter l'élaboration de plans de formation personnalisés pour chaque apprenant.

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Dans le même esprit, le site Internet de la House of Training a été totalement repensé pour une meilleure visibilité et orientation au sein de l'offre de formation.

Centrée sur l'objectif de guider l'internaute le plus rapidement possible vers la formation dont il a besoin, la structure du nouveau site propose plusieurs portes d'entrée, un puissant moteur de recherche, ainsi qu'une multitude de filtres. Par ailleurs, les espaces personnels dédiés aux clients (entreprises ou particuliers) ont également subi une vaste refonte et permettent désormais de gérer toutes les étapes liées à la participation aux formations proposées.

UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE ET ÉLARGIE

Chaque année, l'offre de formation est analysée et adaptée aux attentes et besoins du marché. Structurée en 4 grandes catégories et 19 domaines, l'offre couvre quelque 750 formations :

- » **Les formations pour le dirigeant d'entreprise** : axées sur les profils de l'entrepreneur-créateur ou repreneur d'entreprise, de l'entrepreneur actionnaire et du cadre dirigeant. En 2018, cette offre a été enrichie, non seulement d'une vingtaine de nouveaux cours, mais également de recommandations de formation. Pour chacun de ces profils, des blocs de compétences, associés à des cours, ont été identifiés.
- » **Les formations pour les activités de support** : couvrant des domaines de formation fondamentales à toute entreprise, indépendamment du secteur d'activités. De nombreuses nouvelles formations ont été développées notamment dans les domaines du droit, de l'informatique et du marketing & ventes, afin d'accompagner les entreprises dans leur développement et leur adaptation à la transformation digitale. Un certain nombre de cours ont été introduits sous forme d'*e-learning*.
- » **Les formations sectorielles** : spécifiques à des secteurs d'activités déterminés et marquées par une étroite collaboration avec des fédérations ou associations professionnelles partenaires. Des recommandations de formation ont été développées pour le domaine bancaire et celui des fonds d'investissement. Dans ces deux domaines, l'offre de formation a également été élargie par de nombreuses formations relatives au contexte réglementaire, ainsi que par des parcours structurés adaptés aux spécificités de certaines fonctions du secteur financier.
- » **Les formations relatives au développement personnel** : formations profitables indépendamment de l'activité et du secteur dans lequel l'apprenant évolue. Cette quatrième catégorie de formations, enrichie de 22 nouveaux cours, regroupe toutes les formations axées sur le travail sur soi, dans un contexte professionnel.



LES INSCRIPTIONS EN 2018

CHIFFRES-CLÉS 2018

au 31.12.2018



Les inscriptions individuelles passent de 19.152 en 2017 à 23.078 en 2018, ce qui correspond à une progression de 20,50 %. En termes de jours-hommes de formation, les chiffres passent de 36.680 en 2017 à 44.060 en 2018, soit une augmentation de 20,12 %.

Les formations dispensées se répartissent selon les axes suivants :

Formations catalogue : elles correspondent à des formations dont le contenu est défini et peut être consulté dans le catalogue ainsi que sur le site Internet. Ces formations sont proposées en inter-entreprises (ouvertes au grand public). Avec 16.205 inscriptions en 2018 (26.433 jours-hommes de formation), ces formations représentent le plus gros volume de formations dispensées et peuvent également être organisées en intra-entreprise (à la demande d'un client). Ces formations couvrent des cours modulaires tout comme des programmes certifiants.

Formations sur mesure : développées pour répondre à des besoins spécifiques à la demande de clients, la *House of Training* organise des formations au sein même des entreprises. Avec un nombre croissant d'entreprises collaborant avec la *House of Training*, ce type de formation s'est fortement développée, en passant de 4.799 inscriptions en 2017 à 6.873 inscriptions en 2018, soit une progression de 43,22%.

Formations sous forme d'e-learning : un certain nombre de formations sont proposées sous forme d'e-learning, principalement en amont ou en complément de formations présentielles. Dans ce contexte, la *House of Training* a mis en place en 2018 un partenariat avec FUN-MOOC, l'un des acteurs majeurs en matière d'e-learning.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES DE L'ATTF

Dès le 1^{er} janvier 2016, la *House of Training* a intégré les activités de l'ATTF (Agence de Transfert de Technologie Financière) dans son portefeuille de prestations.

Ce service, presté pour différents ministères, dont notamment le ministère de la Coopération, vise le transfert de connaissances de notre pays vers une sélection de pays en développement. Les formations dispensées dans ce contexte sont pour la plupart organisées à l'étranger, dans le cadre de la coopération internationale. Dans ce contexte, l'ATTF accueille également un grand nombre de personnes venant de l'étranger pour des séminaires multinationaux organisés au Luxembourg.



PRÉSENTATION
DES NOUVEAUX
PROGRAMMES:
SKILL YOU UP
FIT4DIGITALFUTURE
ET FIT4JOBSTART

14 JUIN 2018

De g. à d. : Luc Henzig,
directeur Formation de
la Chambre de Commerce,
Carlo Thelen, directeur général
de la Chambre de Commerce
et Isabelle Schlesser,
directrice de l'ADEM.



ACTIVITÉS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

La House of Training, sous la supervision de la Chambre de Commerce et en partenariat avec l'Agence pour le Développement de l'Emploi (ADEM), continue de gérer de manière opérationnelle les programmes « Fit4Entrepreneurship », « Fit4JobStart », « Fit4DigitalFuture » et « Skill You Up ».

Tous les programmes bénéficient du soutien financier du Fonds Social Européen et du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire. Ces initiatives sont destinées à soutenir, former ou réorienter des demandeurs d'emploi dans le but d'optimiser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

FORMATION SUPÉRIEURE

COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

L'Université du Luxembourg est le partenaire privilégié de la Chambre de Commerce dans le domaine de la promotion, de la création et du développement d'entreprises innovantes, notamment grâce au Master « Entrepreneurship and Innovation » (MEI) proposé aux étudiants.

Ce master permet une immersion totale dans la réalité entrepreneuriale. Les étudiants apprennent le savoir-être et le savoir-faire au sein d'un écosystème riche et dynamique et acquièrent les clés pour se lancer avec succès dans un projet entrepreneurial. Afin de familiariser au mieux les étudiants à l'environnement économique luxembourgeois, la Chambre de Commerce coordonne des visites d'entreprises et d'incubateurs et organise chaque année le « Welcome Day », un évènement qui permet d'intégrer les étudiants dans le monde de l'entreprise et de les sensibiliser à l'esprit d'entreprise par la mise à disposition de réseaux d'experts de la Chambre de Commerce.

Le Master « Entrepreneurship and Innovation » (MEI) est actuellement délivré sur deux années académiques.

En 11 ans, le programme Master « Entrepreneurship and Innovation » a formé 253 étudiants. Actuellement 43 étudiants de 27 nationalités sont inscrits pour 2018-2019.



L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE (ISEC)

Créé en 2015 par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers et accrédité en 2016 en tant qu'institut de l'enseignement supérieur par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'ISEC offre, aux entreprises du Luxembourg et de la Grande-Région, des formations de type « Bachelor » et « Master » ciblant des professionnels en activité ou dans un processus de réorientation.

Avec une orientation pragmatique et fortement ancrée dans le paysage économique luxembourgeois, ces programmes permettent d'outiller les participants au savoir et savoir-faire requis pour évoluer sereinement au sein d'entreprises soumises à des changements constants et de plus en plus rapides.

En 2018, l'ISEC a proposé 4 cursus universitaires, dont 2 nouveaux :

PROGRAMME	PARTENAIRE ACADÉMIQUE	INSCRIPTIONS EN 2018
<i>Bachelor of Arts Business Administration</i>	<i>FOM (Hochschule für Ökonomie & Management)</i>	38
<i>Master of Business Administration (MBA)</i>	<i>FOM (Hochschule für Ökonomie & Management)</i>	15
<i>Master 2 Management de l'Innovation – Management de la qualité</i>	Université de Lorraine	8
<i>Master professionnel MIAGE – spécialité Informatique et Innovation</i>	Université de Lorraine	8

Pour les programmes axés sur la gestion d'entreprise, à savoir le *Bachelor of Arts Business Administration* et le *Master of Business Administration (MBA)*, les liens avec la FOM, initiateur de ces programmes, ont été resserrés, ceci dans le but d'actualiser les contenus et d'en assurer la qualité.

Depuis 2018, deux nouveaux programmes sont proposés en collaboration avec l'Université de Lorraine. Le programme « MIAGE » (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises – Spécialité Informatique et Innovation), un Master professionnel orienté vers la gestion de projets innovants et l'accompagnement du changement en entreprise, fournit les compétences scientifiques et techniques requises pour devenir protagoniste de l'innovation dans les entreprises. Le « Master 2 Management de l'Innovation – Management de la qualité » a pour objectif de former des managers ou futurs managers à des techniques et des méthodologies centrées sur la qualité de produits et de services.

L'ISEC continue d'œuvrer activement à la mise en place de nouveaux partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur. En 2018, de nouveaux partenariats ont ainsi été formalisés avec l'ESCP Europe et l'ESLSCA Business School Paris en vue de proposer des programmes universitaires de haute qualité à la population active au Luxembourg et en Grande-Région.

QUALITÉ



La Chambre de Commerce s'engage à l'échelle politique pour la mise en place d'un système d'assurance qualité pour la formation afin d'amorcer un processus de reconnaissance des efforts issus de la formation professionnelle continue dans le cadre des cursus diplômants et de permettre aux adultes d'entamer plus facilement une reconversion professionnelle.

La Chambre de Commerce œuvre pour un système de certification transparent, ainsi que pour des dispositifs de formation initiale et continue plus flexibles s'inscrivant dans une approche d'apprentissage tout au long de la vie. Dans ce contexte, une importance particulière est accordée à l'implémentation de partenariats stratégiques, ainsi qu'à la collaboration au sein de différents groupes de travail européens.

Cet engagement politique va de pair avec la mise en œuvre de projets, notamment dans le domaine de la réinsertion professionnelle et de la qualité de la formation, mais également la réalisation de travaux de recherche sur des sujets d'actualités en matière de formation.

MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF D'ASSURANCE QUALITÉ

Le marché de la formation a connu une forte expansion en termes d'organismes, de formateurs et de programmes.

Or, à défaut d'un cadre national en matière d'assurance qualité pour les activités non-formelles de la formation professionnelle continue, l'apprenant continuera à être confronté à une vaste offre peu transparente et lisible dont la reconnaissance par le marché de l'emploi restera souvent incertaine.

Sur base de ces constats et de l'enjeu que représente la formation non-formelle pour leurs ressortissants respectifs, la Chambre de Commerce continue de promouvoir la qualité de la formation comme un des éléments nécessaires à la valorisation de la formation professionnelle continue. Depuis 2016, la Chambre de Commerce propose, en collaboration avec la *House of Training*, la formation « *Train the Trainers* ». **En 2018, 34 candidats ont participé à des sessions de cette formation.**

AUTRES ACTIONS

PROMOTION DU « LIFELONG LEARNING » : SENSIBILISER À LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE



La sensibilisation aux enjeux de la formation tout au long de la vie (« Lifelong Learning ») est une préoccupation de la Chambre de Commerce qui, en complément de ses formations, organise des conférences, des séances d'information et des événements sociaux destinés aux entreprises.

Outre les informations pratiques, ces événements permettent aux participants de multiplier les rencontres avec des décideurs et experts, d'échanger et de partager leurs expériences.

AFFAIRES INTERNATIONALES



PROMOUVOIR
LE DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES
À L'ÉTRANGER

2018

La mission principale des Affaires Internationales de la Chambre de Commerce est de promouvoir les activités d'internationalisation des entreprises et de les assister en vue du développement des exportations de leurs biens et services et dans la mise en relation avec des partenaires potentiels pour leurs projets. Dans ce contexte, ses activités sont très vastes et multiples et s'expriment à travers des actions concrètes en faveur des entreprises implantées au Grand-Duché :

- *aider les entreprises à accéder aux marchés étrangers et à promouvoir leurs biens et services sur ces marchés ;*
- *promouvoir en général les relations économiques et commerciales, tant au niveau international qu'au niveau régional ;*
- *faciliter les procédures lors de l'exportation ou de l'importation de produits ;*
- *faciliter l'accès à des informations concernant les biens et services étrangers et le commerce extérieur ;*
- *assister et conseiller les entreprises en matière communautaire.*



Les activités des Affaires Internationales sont organisées de façon à ce que les entreprises luxembourgeoises intéressées, issues de tout secteur et de toute taille, trouvent une offre complète et variée de services sur mesure en matière d'internationalisation et d'exportation. Font également partie des Affaires Internationales, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg et le secrétariat de l'Office du Ducroire.

A travers ses multiples activités de support aux entreprises, la Chambre de Commerce affirme ainsi son rôle de « leader » et bras opérationnel dans la promotion commerciale à l'international dans le contexte de la nouvelle stratégie de promotion économique

Pour rappel, **le Trade and Investment Board (TIB)**, a été lancé en 2016 dans le but de renforcer le positionnement du Luxembourg sur la scène internationale. Le TIB fédère tous les acteurs de la promotion au Luxembourg qui sont, outre la Chambre de Commerce, le ministère de l'Économie, le ministère des Affaires Étrangères et Européennes, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le ministère d'Etat – Département des Médias et de la Communication, le ministère des Finances, la Chambre des Métiers, Luxinnovation et la FEDIL. Une meilleure coordination entre toutes ces institutions et organisations vise à aider les entreprises luxembourgeoises à se développer sur les marchés internationaux et à devenir des leaders dans leur domaine. Dans ce cadre, la Chambre de Commerce promeut l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises, l'exportation de marchandises et les différents services d'origine luxembourgeoise. Au sein de la *House of Entrepreneurship*, la Chambre de Commerce met en place une plate-forme pour les investisseurs intéressés à s'établir au Luxembourg. Luxinnovation est en charge d'un ciblage proactif, de la prospection sectorielle, ainsi que du développement des affaires et des études de marché.

L'année 2018 a été caractérisée par l'organisation de 15 missions économiques, dont trois missions officielles, 16 stands collectifs, 17 visites accompagnées, 37 séminaires-pays et conférences en rapport avec les différents marchés géographiques visés et les matières communautaires, 9 bourses de contacts internationales *b2fair*[®], ainsi que par l'accueil de 14 délégations étrangères, une vaste offre de services de conseil et d'information aux entreprises et par l'organisation de multiples séminaires, conférences et journées d'opportunités d'affaires (40), le tout dans l'intérêt de l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises.

Le réseau commercial et diplomatique luxembourgeois, les représentants commerciaux belges ainsi que le réseau international des partenaires de la Chambre de Commerce, soutiennent le processus d'internationalisation des entreprises luxembourgeoises. De plus, la Chambre de Commerce, en tant que membre fondateur de l'agence, continue à collaborer étroitement avec *Luxembourg for Finance*.

Luxembourg for Finance est un partenariat public-privé entre le gouvernement luxembourgeois et la Fédération luxembourgeoise de l'industrie financière (PROFIL) dont la Chambre de Commerce est également membre.

L'agence de développement du centre financier consolide les efforts déployés par les pouvoirs publics et les principaux acteurs du secteur financier pour assurer le développement d'un centre innovant et professionnel au travers d'une politique de communication cohérente et structurée. *Luxembourg for Finance* organise des séminaires dans des lieux d'affaires internationaux et participe à des salons et congrès internationaux de renommée internationale avec une équipe dédiée. Les activités du *Luxembourg for Finance* sont destinées aux entreprises du secteur financier.

En 2018, 142 représentants (personnes physiques) de 107 entreprises ont participé aux missions officielles et visites d'État organisées en coopération étroite avec les autorités gouvernementales.

VISITE D'ÉTAT EN FRANCE

19 - 21 MARS 2018

Signature d'un Memorandum of Understanding entre la Chambre de Commerce Paris Île-de-France, représentée par son Président, Didier Kling et la Chambre de Commerce du Luxembourg, représentée par son président, Michel Wurth.



MISSIONS OFFICIELLES	DATES	PARTICIPANTS
Mission officielle au Sénégal sous le haut patronage de S.A.R. le Grand-Duc	21-23 janvier	23 sociétés/28 participants
Commission Mixte entre la Fédération de Russie et l'Union Economique Belgique-Luxembourg	13-16 février	3 sociétés/4 participants
Visite d'État en France	19-21 mars	81 sociétés/110 participants

MISSION OFFICIELLE AU SÉNÉGAL

21 - 23 JANVIER 2018

La mission au Sénégal était organisée sous le Haut-Patronage de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg, et a été dirigée par S.E. Romain Schneider, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, S.E. Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement et Francine Closener, secrétaire d'État à l'Économie.



MISSIONS ÉCONOMIQUES EN RÉGIE PROPRE

RAPPORT ANNUEL 2018



Les missions en régie propre sont organisées à l'initiative de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg en collaboration avec son réseau mondial de partenaires.

Les pays ciblés par ces missions sont déterminés par la Chambre de Commerce. En adoptant une approche proactive et géographique, la Chambre de Commerce cherche ainsi à identifier des pays et marchés représentant un grand intérêt et potentiel économique pour les entreprises luxembourgeoises.

Pour toutes les missions économiques, la Chambre de Commerce met un accent très fort sur le développement des relations économiques et commerciales entre les entreprises luxembourgeoises et locales et organise des rendez-vous d'affaires personnalisés pour chaque société participante.

En 2018, près de **283** représentants (personnes physiques) de **202** entreprises ont participé aux **missions économiques organisées en régie propre** par les Affaires Internationales de la Chambre de Commerce.

MISSION ÉCONOMIQUE EN RUSSIE

14 - 17 OCTOBRE 2018

Signature d'un Memorandum of Understanding entre la Chambre de Commerce de Moscou et la Chambre de Commerce du Luxembourg.



MISSION ÉCONOMIQUE EN AMÉRIQUE LATINE

2 - 8 DÉCEMBRE 2018

Cap sur l'Amérique latine pour resserrer les relations bilatérales avec le Chili, l'Uruguay et l'Argentine.



MISSIONS EN RÉGIE PROPRE	DATES	PARTICIPANTS
Mission économique à Oman dans le contexte de l'ouverture officielle du Consulat honoraire luxembourgeois	21-24 février	10 sociétés/ 10 participants
Mission économique en Ukraine	22-27 avril	11 sociétés/23 participants
Mission économique en Jordanie et au Liban	6-11 mai	6 sociétés/8 participants
Mission économique en Suisse	20-22 juin	11 sociétés/20 participants
Mission économique en France (Lorraine)	29 juin	20 sociétés/22 participants
Mission économique en Pologne	26-28 septembre	10 sociétés/11 participants
Mission économique en Côte d'Ivoire et au Ghana	30 sep. – 4 oct.	27 sociétés/40 participants
Mission économique en Russie	14-17 octobre	25 sociétés/40 participants
Mission économique en Écosse	29 oct. – 1 nov	n/a
Mission économique en Chine	5-9 novembre	35 sociétés/50 participants
Mission économique en Italie	18-21 novembre	19 sociétés/27 participants
Mission économique en Argentine, au Chili et en Uruguay	2-8 décembre 2018	19 sociétés/25 participants

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES



La Chambre de Commerce a accueilli 14 délégations étrangères dans le cadre de sa mission de promotion du site d'implantation luxembourgeois et d'information sur le marché grand-ducal.

Les délégations accueillies à la Chambre de Commerce étaient issues des pays suivants : Algérie, Allemagne, Chine, Egypte, France, Grèce, Italie, Japon, Kosovo, Macédoine (ARYM), Russie, Pays-Bas, Taiwan, Emirats Arabes Unis.

VISITE D'ETAT
DES PAYS-BAS
AU LUXEMBOURG
23 - 25 MAI 2018

LL.MM. Le Roi et la Reine
des Pays-Bas et LL.AA.RR.
Le Grand-Duc et la Grand-
Duchesse du Luxembourg
à la Chambre de Commerce.



Dans le cadre de la visite d'Etat du Roi et de la Reine des Pays-Bas au Luxembourg du 23 au 25 mai 2018, la Chambre de Commerce a organisé le 24 mai le «*Forum économique Luxembourg-Pays-Bas*». Cette journée portant sur l'économie circulaire a accueilli dans un séminaire inaugural en matinée quelque 180 participants luxembourgeois et néerlandais. Placé sous le thème «*Luxembourg and the Netherlands: Partners in Sustainable and Circular Economy*», ce séminaire a abordé la stratégie politique du Luxembourg et des Pays-Bas en matière d'économie circulaire et a présenté les bonnes pratiques dans les deux pays engagés à favoriser une économie plus respectueuse des ressources de la planète. Les discussions se sont ensuite poursuivies lors de différentes sessions autour de thèmes variés, tels que «*The living city*», «*Building the city*» et «*Designing the city*». Enfin, une session de «*speed dating*» a offert la possibilité aux entreprises



ACCUEIL
D'UNE DÉLÉGATION
ÉGYPTIENNE
16 OCTOBRE 2018

Visite de S.E. Dr. Sahar
Nasr, ministre égyptienne
de l'Investissement de la
Coopération Internationale.

luxembourgeoises de rencontrer 25 entreprises néerlandaises lors d'entretiens individuels afin de nouer des nouveaux contacts et de mettre ainsi concrètement en œuvre l'intensification des relations économiques évoquées lors du séminaire inaugural.



Lors de l'accueil de ces délégations, les Affaires Internationales ont donné un aperçu de l'économie luxembourgeoise et ont informé les participants sur les opportunités d'affaires avec les sociétés luxembourgeoises. Des contacts individuels, conclus au préalable avec des entreprises luxembourgeoises, ont permis d'apporter une valeur ajoutée élevée aux participants.

SÉMINAIRES ET CONFÉRENCES



Au cours de l'année 2018, 37 conférences et séminaires pays ont été organisés par la Chambre de Commerce.

Marchés visés : Allemagne, Azerbaïdjan, Belgique, Canada, Chine, Emirats Arabes Unis, France, Indonésie, Maroc, Pologne, Slovaquie, Roumanie, Russie, Rwanda, Singapour, Sri Lanka, Taiwan, Tunisie, Ukraine.

JOURNÉES D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES



Au total, 40 journées d'opportunités d'affaires (JOA) ont été organisées en 2018 par les Affaires Internationales.

Chaque journée, axée sur un ou plusieurs pays, a permis aux entreprises participantes d'obtenir, par le biais de rendez-vous individuels, des informations concrètes sur le(s) marché(s) ciblé(s). Ces journées ont été organisées en collaboration avec les attachés économiques et commerciaux belges. Les rendez-vous individuels ont permis à de nombreuses entreprises d'obtenir des informations précises sur le(s) marché(s) d'intérêt.

Thématiques abordées : Entrepreneurat, Financement (*Business Partnership Facility*), Protection des données, *Smart Cities*, Conformité et sécurité produits, Innovation, *Entreprise Europe Network*, Grande Région, Appels d'offres, Logistique, etc.



Dans l'optique de promouvoir les entreprises luxembourgeoises à l'étranger et de mettre en avant le Luxembourg comme terre d'exportation, la Chambre de Commerce a mis en place 16 stands collectifs régionaux et nationaux, en régie propre ou en collaboration avec le Ministère de l'Économie, à l'occasion notamment des salons professionnels suivants :

SALON	DATES	LIEU	PARTICIPANTS
Forum International de la Cybersécurité (FIC)	23-24 janvier	Lille (France)	7 co-exposants
Fruit Logistica	7-9 février	Berlin (Allemagne)	4 co-exposants
Pollutec Algeria	12-15 mars	Alger (Algérie)	3 co-exposants
MIPIM- Marché International des Professionnels de l'Immobilier	14 au 18 mars	Cannes (France)	16 co-exposants
Springbreak	21 - 25 mars	Luxembourg	10 co-exposants
JEC World 2018	23 mars	Paris (France)	3 co-exposants
Hannover Messe (*)	23-17 avril	Hanovre (Allemagne)	5 co-exposants
Fête de l'Europe	9 mai	Luxembourg	n/a
Posidonia	4-8 juin	Athènes (Grèce)	4 co-exposants
ICT Spring Europe	15-16 mai	Luxembourg	n/a
Vivatech	24-26 mai	Paris (France)	37 co-exposants
CEBIT (*)	11-15 juin	Hanovre (Allemagne)	22 co-exposants
Expo Real	8-10 octobre	Munich (Allemagne)	14 co-exposants
Salon à l'Envers (*)	18 octobre	Thionville (France)	10 co-exposants
Med-IT	27-28 novembre	Casablanca (Maroc)	4 co-exposants
Pollutec Lyon (*)	27-30 novembre	Lyon (France)	16 co-exposants

(*) Pour plus de détails – cf. rubrique « Services européens & Grande Région »

Par ailleurs, la Chambre de Commerce participe également au cofinancement d'autres stands collectifs, sans directement être en charge de leur mise en place.

Quelque 150 entreprises luxembourgeoises ont ainsi participé aux différents stands collectifs organisés par la Chambre de Commerce.

MIPIM

13 - 16 MARS 2018

Avec 19 co-exposants sur le pavillon et près de 450 visiteurs luxembourgeois sur le salon du MIPIM, le Luxembourg a rejoint le top 10 en matière de visiteurs, selon les organisateurs.



La Chambre de Commerce a en outre mis en place un stand à l'occasion de la seconde édition de *Springbreak* (anciennement la Foire de Printemps) qui s'est déroulée du 21 au 25 mars 2018 à Luxembourg. Un pavillon et un concept innovant visant à présenter au public les produits et services labélisés « *Made in Luxembourg* », qui connaissent un franc succès à l'export, a été érigé pour la sixième année consécutive. La présence de la Chambre de Commerce a été marquée par une manifestation phare « *Made in Luxembourg* » le 23 mars avec une réception et remise de certificats aux nouveaux détenteurs du label qui a rassemblé près de 150 invités.

SPRINGBREAK

22 MARS 2018

Remise des labels « *Made in Luxembourg* » au Springbreak sur le pavillon de la Chambre de Commerce.



LES ACTIONS EN MATIÈRE DE CERTIFICATION ET DE LABELLISATION



*Dans le contexte des actions de promotion des produits nationaux sur les marchés étrangers, la Chambre de Commerce a accordé 121 labels « *Made in Luxembourg* » en 2018 et effectué 166 visites d'entreprises.*

Depuis la mise en place du label « *Made in Luxembourg* » en 1984, 709 ressortissants de la Chambre de Commerce et 415 ressortissants de la Chambre des Métiers ont reçu le label.

CERTIFICATION ISO 9001



Engagée depuis 2006 dans la mise en place d'un système de gestion de la qualité, la Chambre de Commerce a une vision claire du niveau de qualité des services proposés aux entreprises et aux porteurs de projets.

La feuille de route reçue par le Service Qualité de la Chambre de Commerce précise que l'ensemble des services rendus aux entreprises doit être géré de manière irréprochable et avec le plus haut niveau d'excellence.

Au cours de l'exercice 2018, la Chambre de Commerce a poursuivi l'extension du périmètre de sa démarche qualité en intégrant les démarches offertes aux entreprises par la *House of Entrepreneurship* et liées à l'import/export et à la sécurisation des échanges commerciaux.

Ces nouvelles activités viennent s'ajouter au système qualité existant qui couvre les activités de promotion du commerce extérieur et de soutien aux entreprises luxembourgeoises dans leur démarche d'internationalisation ainsi que la gestion de la formation professionnelle initiale.

Le système de gestion de la qualité mis en place permet d'assurer la cohérence en termes d'organisation, de l'ensemble des activités que la Chambre de Commerce conduit pour ses ressortissants. Il permet également d'intégrer la gestion des risques et de mettre en œuvre la démarche sociétale de la Chambre de Commerce notamment en ce qui concerne la digitalisation des processus.

EXPO 2020 DUBAI: LE LUXEMBOURG EN ROUTE POUR DUBAI



L'EXPO 2020 DUBAI se déroulera du 20 octobre 2020 au 10 avril 2021 autour du thème « Connecter les Esprits, Construire le Futur » et des sous-thèmes « opportunité », « durabilité » et « mobilité » et attend un public international et varié de quelque 25 millions de visiteurs.

Pour réaliser ce projet d'envergure, le Gouvernement s'est associé en 2016 à trois partenaires privés, la Chambre de Commerce, POST et SES, pour former le groupement d'intérêt économique (GIE) Luxembourg @ Expo 2020 Dubai. Ce GIE a amorcé les travaux liés à la conception, à la construction et à l'exploitation du Pavillon luxembourgeois, qui a pour vocation de présenter le pays sous le thème « Resourceful Luxembourg ».

EXPO 2020 DUBAI

Le bureau METAFORM architects, accompagné du bureau allemand jangled nerves pour la scénographie, a conçu le Pavillon luxembourgeois sous le thème « Resourceful Luxembourg ».



© METAFORM architects

EXPO 2020 DUBAI

Vue intérieure du district « Opportunité ».



© EXPO 2020 DUBAI

La Chambre de Commerce estime que l'EXPO 2020 DUBAI présente une excellente opportunité de faire rayonner l'économie luxembourgeoise sous toutes ses facettes avec un accent sur les technologies d'avenir, la digitalisation, la mobilité et l'économie circulaire. Afin d'associer les entreprises luxembourgeoises à cette participation luxembourgeoise, elle a pris la décision d'organiser dans le cadre de cette Exposition universelle une semaine « *Made in Luxembourg* » et une Semaine Commerciale ayant pour but de promouvoir l'excellence luxembourgeoise dans différents secteurs économiques.

En date du 29 avril 2018, Carlo Thelen, Directeur général de la Chambre de Commerce, a assisté au premier coup de pelle du Pavillon luxembourgeois pour l'EXPO 2020 à Dubaï, en présence du Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider, de la commissaire générale du Pavillon luxembourgeois, Maggy Nagel et de l'ambassadrice luxembourgeoise aux Emirats Arabes Unis, Elisabeth Cardoso.

EXPO 2020

DUBAI

29 AVRIL 2018

Le Grand-Duché donne le premier coup de pelle pour son pavillon à l'EXPO 2020 DUBAI.



© EXPO 2020 DUBAI

BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À BERLIN

Depuis 2012, la Chambre de Commerce et le ministère des Affaires étrangères maintiennent un poste d'attaché économique et commercial (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Berlin.

En 2018, l'AEC Berlin a permis l'organisation de visites pour 2 délégations économiques :

- » Organisation d'une délégation FinTech allemande au Luxembourg dans le cadre de l'ICT Spring 2018
- » Visite du *Fraunhofer Institut (IPK)* avec Sasha Baillie, CEO Luxinnovation, concernant futures collaborations dans les domaines Industrie 4.0 et *automatisierte Verkehrstechnologie*.



BUSINESS CLUB
LUXEMBURG

L'AEC à Berlin a en outre réalisé les projets suivants :

- » Soutien à l'organisation du pavillon national/journée luxembourgeoise à la foire Fruit Logistica Berlin.
- » Soutien à l'organisation de l'évènement Luxair à la *Vertretung des Saarlandes beim Bund* à l'occasion du nouveau vol Saarbrücken – Berlin.
- » Accueil de Francine Closener à Berlin dans le cadre du stand commun luxembourgeois à la Foire touristique ITB.
- » Organisation du *premier business lunch* trilatéral FR-DE-LU en coopération avec l'*IHK Saarland* et le *World Trade Center Metz-Saarbrücken* au sujet « *Smart Mobility* » à Mondorf-les-Bains.
- » Organisation du conseil d'administration de la AHK Debelux et programme d'accompagnement.
- » Visite de la *Hannover Messe*, du stand commun luxembourgeois et invitation des membres du BCL aux activités *b2fair®* de la Chambre de Commerce.
- » Organisation de la « *17. Deutsch-Luxemburgischen Wirtschaftskonferenz* » en présence de Armin Laschet (NRW) au sujet de „*Fachkräfte(mangel): Motor (und Bremse) einer wissensbasierten Gesellschaft*” avec Xavier Bettel et Armin Laschet.
- » Rencontre avec entreprises luxembourgeoises dans le cadre de la journée d'opportunités d'affaires Allemagne à la Chambre de Commerce.
- » Visite du stand commun luxembourgeois dans le cadre de l' *International Astronautical Congress* à Brême avec le consul honoraire Blöcker.
- » Organisation et participation à la foire ExpoReal à Munich.
- » Préparation du *Arbeitstreffen europäischer IHK Geschäftsführer* à la Chambre de Commerce.
- » Organisation de la conférence Luxembourg : *Country of innovative steel products for the construction sector* à la Chambre de Commerce en collaboration avec Arcelor Mittal, l'OAI et da Vinci a.s.b.l., précédée d'une visite du site Arcelor Mittal à Differdange.

Le *Business Club Luxemburg* (BCL) (www.businessclub-luxemburg.de) est une plateforme établie en Allemagne qui s'adresse aux entreprises en Allemagne déjà actives sur le marché luxembourgeois ou intéressées à élargir leurs activités vers le Luxembourg, ainsi qu'aux entreprises luxembourgeoises déjà présentes sur le marché allemand ou en cours d'expansion vers l'Allemagne.

Le BCL est le premier réseau pour entrepreneurs luxembourgeois et allemands à l'échelle fédérale en Allemagne. Il est activement parrainé par la Chambre de Commerce du Luxembourg et l'Ambassade du Luxembourg. Il regroupe aujourd'hui près de 80 entreprises.

En 2018 les projets suivants ont été réalisés dans le cadre du BCL :

- » Organisation du séminaire "*Luxembourg Private Equity Breakfast Berlin*" par LPEA en coopération avec le BCL.
- » Organisation de l'évènement BCL "*Luxembourg Art Week meets Paper Positions Berlin*" à Berlin.
- » Organisation du séminaire "*Deutschland & Luxemburg: Eine strategische IT- und Geschäftspartnerschaft*" organisé par le BCL en coopération avec LU-CIX à Francfort.
- » Assemblée générale du Business Club Luxemburg à la DZ Bank AG à Francfort, précédée d'une visite à l'BCE et d'une rencontre avec Yves Mersch.
- » Organisation du séminaire BCL "*Keskonfaisi? Was tun wenn...?*" – *Workshop zum Thema Prävention Psychosozialer Risiken am Arbeitsplatz*-, en collaboration avec Pétillances, ENOVOS Deutschland et IBF Luxemburg.
- » Organisation du séminaire "*BCL-DLWI Wirtschaft Luxemburg: Quo Vadis?*" à la BGL BNP PARIBAS au Luxembourg.

Participation aux foires Fruit Logistica, ITB (Tourisme), *Hannover Messe*, Cebit, Expo Real, et IAC (Space).

L'AEC entretient par ailleurs des liens étroits avec certains décideurs économiques ou politiques dans les différents Länder allemands. Elle accompagne régulièrement l'Ambassadeur lors de ses visites pour promouvoir le volet économique et sonder les opportunités dans les différentes régions de l'Allemagne. Dans ce contexte, l'AEC entretient de bonnes relations avec les consuls honoraires et les intègre dans ses activités de promotion économique.



En 2014, la Chambre de Commerce et le ministère des Affaires étrangères se sont dotés d'une représentation permanente en France, créant ainsi un poste d'Attachée Economique et Commerciale (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Paris.

Pour renforcer les liens et faciliter les échanges entre sociétés françaises et luxembourgeoises, l'AEC France a lancé en 2015 le *Business Club France – Luxembourg (BCFL)* qui compte, à ce jour, plus de 220 membres, français et luxembourgeois, tous secteurs confondus.

De janvier à décembre 2018, l'AEC France a fourni un service d'assistance (recherche de partenaires, mises en relation, aide à l'implantation, informations diverses) à 129 sociétés (ou porteurs de projets individuels) et institutions luxembourgeoises et 122 sociétés (ou porteurs de projets individuels) et institutions françaises.

Elle a, de plus, organisé 35 événements de promotion, principalement sous forme de conférences, salons, visites accompagnées de sociétés luxembourgeoises en France et réciproquement de délégations françaises au Luxembourg.

L'année 2018 a été particulièrement cruciale pour le lien France – Luxembourg du fait de la visite d'Etat historique du Luxembourg en France (mars 2018). L'AEC France, en collaboration avec l'équipe des Affaires Internationales à Luxembourg, en a coordonné le volet économique avec 170 participants luxembourgeois emmenés par la Chambre de Commerce, soit la plus grosse délégation économique luxembourgeoise de l'histoire à l'étranger.

L'AEC France a, en outre, organisé tout au long de l'année 16 événements dans le cadre des activités propres au BCFL, y compris via la mise sur pied et l'animation des réunions des 5 groupes de travail montés l'an passé.

Consacrés aux TIC, à l'Economie Sociale et Solidaire, aux secteurs de la Banque/Finance/ Assurance, à l'accueil et l'accompagnement de sociétés françaises à Luxembourg et réciproquement de sociétés luxembourgeoises en France et enfin à la Femme entrepreneur ou active, les groupes de travail du BCFL poursuivent le triple objectif de permettre : des échanges de vue entre membres et le cas échéant, de possibles relais auprès des autorités pertinentes, des activités communes autour d'un agenda défini conjointement ou encore des coopérations entre adhérents ou avec des partenaires institutionnels des deux pays.

L'AEC France a également participé activement à diverses manifestations en qualité de partenaire associé parmi lesquelles le salon *JEC World* avec pavillon luxembourgeois organisé par le ministère de l'Economie (MECO), le stand collectif Luxembourg à #GEN (Grand Est Numérique) coordonné par la HoST ou encore le salon SIAL coordonné par le MECO (Paris).

Elle a aussi apporté son soutien à l'organisation ou à la promotion de nombreux événements de présentation du Luxembourg (tels qu'un séminaire LPEA - *Luxembourg Private Equity & Venture Capital Association* - avec intervention de S.E. Martine Schommer, le salon MIPIM (Cannes), une soirée Tourisme organisée avec LfT et le Cluster MICE à Paris ou encore un séminaire LfF/L'Opinion).

De plus, l'AEC France travaille activement au renforcement du lien entre entreprises françaises et luxembourgeoises. A cette fin, elle multiplie non seulement les RDV en France et au Luxembourg mais également la visite de salons et participe à des conférences, qui lui donnent l'occasion de sensibiliser les sociétés et institutions françaises au potentiel des entreprises et de l'économie luxembourgeoises. Elle a ainsi été notamment conviée à des événements d'envergure (Participation à la table ronde dédiée à l'événement majeur multisectoriel prévu en juin 2019 autour de « L'Armada Rouen » ; Soirée de présentation à Paris du projet Royal Hamilius, etc.) qui lui ont permis de promouvoir le Luxembourg auprès d'homologues français. Elle effectue également divers déplacements en province (Organisation de visites, interventions lors de conférences et RDV préprogrammés).

Toujours dans cette optique, l'AEC France mène de multiples actions de sensibilisation aux atouts du Luxembourg. Que ce soit par le biais de « *La Revue du BCFL* » ou de la partie économique de « *Vu LU Entendu* », la newsletter de l'Ambassade dont elle a la charge. Elle administre, par ailleurs, collégialement, le compte Twitter de l'ambassade et a lancé son propre compte en décembre 2017. Elle est également présente sur LinkedIn où elle partage régulièrement des informations ayant trait au Luxembourg auprès d'un réseau de plus de 3.000 contacts. Enfin, l'AEC France répond à diverses demandes d'interviews d'organes de presse français comme luxembourgeois et a noué des partenariats avec différents organes pour donner de la visibilité au Luxembourg et/ou au BCFL (Exemples : BCFL partenaire du Farad Finance Forum 2018 ou encore BCFL partenaire de la *Luxembourg Art Fair*).

BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À BRUXELLES



Depuis juillet 2016, la Chambre de Commerce et le ministère des Affaires étrangères maintiennent un poste d'attaché économique et commercial (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Bruxelles.

Pour soigner les liens et faciliter les échanges entre sociétés belges et luxembourgeoises, le bureau permanent à Bruxelles gère le *Business Club Belgique - Luxembourg (BCBL)* et promeut les échanges commerciaux entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg en rassemblant des entreprises de toutes tailles et de divers secteurs économiques au sein d'une même plateforme. Outre les activités d'Internationalisation, l'AEC à Bruxelles assure également une veille législative des dossiers européens ayant un impact potentiel sur les ressortissants de la Chambre de Commerce.



En 2018, le bureau permanent à Bruxelles a organisé les événements phare suivants :

- » Acte constitutif du *Business Club Belgium Luxembourg*
- » "The Future of Smart Cities", la première conférence thématique du BCBL
- » Déjeuner de travail du Premier ministre Xavier Bettel avec le Conseil d'Administration du BCBL : Les échanges économiques belgo-luxembourgeois en marche
- » "*SpaceResources.lu: paving the way to new opportunities in space*" avec comme orateur principal Etienne Schneider, Vice-premier ministre et ministre de l'Economie
- » Parlement Européen des Entreprises avec 750 entrepreneurs venus de 45 pays. 6 entreprises du Luxembourg ont occupées les 6 sièges de la délégation luxembourgeoise au Parlement Européen pour débattre de la place des entreprises dans l'Europe de demain
- » Délégation du BCBL en visite à Luxembourg : RTL Group & *House of Startups*
- » La participation luxembourgeoise au *Benelux NATO Industry Day* et la visite accompagnée au Salon Eurosatory

En 2018, l'AEC à Bruxelles en qualité de Conseiller en Affaires européennes, a couvert les activités suivantes :

Défense des intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce dans le processus législatif européen (cf. détails sous « Avis et Affaires juridiques »):

- » Veille législative et établissement de fiches de procédure sur les dossiers identifiés comme prioritaires pour la Chambre de Commerce
- » Entretien des relations étroites avec des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen et du Conseil de l'UE afin d'intervenir en amont du processus décisionnel
- » Préparation de propositions d'amendements à soumettre aux députés européens et ministères compétents

- » Délégué permanent dans les différents groupes de travail chez Eurochambres et réunions Plénières
- » Rapporteur auprès de la Plateforme européenne de l'UEL
- » Participation aux travaux du Benelux Business Round table sur la mobilité des travailleurs

Comité Economique et Social Européen (cf. détails sous « Avis et Affaires juridiques »):

- » Membre du Bureau du Groupe I (employeurs)
- » Membre du Groupe I
- » Membre de la section TEN
- » Membre de la section INT
- » Membre de la section ECO
- » Plénière CESE
- » Membre du CES (luxembourgeois élargi)

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE **BELGO-LUXEMBOURGEOISES** À L'ÉTRANGER



Avec 33 chambres à travers le monde, le réseau des Chambres de Commerce belges et belgo-luxembourgeoises à l'étranger constitue l'un des principaux réseaux de Chambres de Commerce bilatérales dans le monde.

L'objectif principal des Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises est de défendre les intérêts des entreprises belges et luxembourgeoises opérant à l'étranger afin de soutenir leurs échanges internationaux et leur développement économique. Ces chambres respectent une série de critères de qualité et de gouvernance établis dans un programme d'accréditation ayant comme objectif de favoriser le développement et la consolidation d'un réseau professionnel et homogène de Chambres de Commerce bilatérales. La Chambre de Commerce soutient activement des projets et initiatives avec focus sur les échanges avec le Luxembourg de ce réseau.

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE **BILATÉRALES** AU LUXEMBOURG



La Chambre de Commerce de Luxembourg travaille également de manière étroite avec une trentaine de chambres ou clubs d'affaires bilatéraux présents à Luxembourg.

L'objectif de ces Chambres de Commerce est d'informer et de soutenir les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent s'internationaliser en leur fournissant une palette de services avant même leur départ. Ces Chambres favorisent également un networking ciblé puisque leurs membres sont intéressés par la même destination et peuvent donc s'échanger des conseils pratiques.



L'Union européenne et la Grande Région constituent les marchés les plus importants pour les entreprises luxembourgeoises, en particulier pour les PME et les microentreprises.

Ces marchés peuvent également être le tremplin vers la grande exportation, dans le sens où ceux-ci représentent pour les chefs d'entreprise un grand réservoir de partenaires d'affaires potentiels désireux de conquérir ensemble des marchés plus lointains.

Intégrés au sein des Affaires Internationales, les « Services européens & Grande Région », spécialisés dans le développement de nouveaux services qualitatifs, assistent et accompagnent les chefs d'entreprise luxembourgeois dans le développement de leurs relations d'affaires et dans la recherche de partenaires potentiels. A travers la pratique du benchmarking à l'échelle régionale, européenne et internationale, les différentes activités proposées offrent aux entreprises nationales toute une panoplie de services de proximité et à valeur ajoutée. Plateformes de rencontres dynamiques, veilles informatives, salons 3D, bourses d'opportunité d'affaires virtuelles, actions communes transfrontalières, missions grand-régionales, événements de networking etc. constituent ainsi des services innovants permettant surtout aux PME et TPE de faire des affaires autrement.

Afin de pouvoir offrir des activités et manifestations originales et variées, l'équipe des « Services européens & Grande Région » fait partie de nombreux réseaux régionaux et européens de soutien aux entreprises permettant de stimuler des collaborations et d'initier des synergies intelligentes avec des acteurs économiques du terrain, en particulier au sein de la Grande Région et de l'Union européenne. Font notamment partie de ces réseaux l'AEMC - Association Européenne des Chambres de Commerce et d'Industrie Métropolitaines, le Collège des Chambres et d'Industrie de la Grande Région, deux associations dont la Chambre de Commerce du Luxembourg est membre fondateur, ainsi que l'Institut de la Grande Région (IGR).

Les actions proposées au niveau des « Services européens & Grande Région » incluent 4 volets :

- » Activités « Grande Région »
- » Activités européennes
- » Enterprise Europe Network – Luxembourg
- » b2fair® – Business to Fairs®

En 2018, une grande partie des activités du « Services européens & Grande Région » a été organisée dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Sommet de la Grande Région ».

ACTIVITÉS « GRANDE-RÉGION »

RAPPORT
ANNUEL
2018

GR GOES
DIGITAL - SOMMET
INTERMÉDIAIRE
21 JUIN 2018

La Chambre de Commerce a favorisée la 1^{re} rencontre entre les Exécutifs du Sommet de la Grande Région et les membres du Collège des CCl's de la Grande Région, en présence de nombreux ministres des différentes régions limitrophes.



"GREATER
REGION 4.0 -
THE GREATER REGION
GOES DIGITAL !"
21 - 22 JUIN 2018

L'importance de la Grande Région pour les entreprises luxembourgeoises s'est confirmée lors des deux jours d'information et d'échange.



GREATER REGION 4.0 : THE GREATER REGION GOES DIGITAL

Les 21 et 22 juin 2018, en marge du Sommet Intermédiaire des Exécutifs de la Grande Région, s'est déroulé dans les locaux de la Chambre de Commerce la 1^{ère} édition du forum économique transfrontalier « Greater Region 4.0 - The Greater Region goes Digital ! ».

Rendez-vous business servant de vitrine du dynamisme entrepreneurial de la Grande Région, cet événement a été organisé en étroite collaboration avec le ministère à la Grande Région. Inauguré en présence de Corinne Cahen, ministre à la Grande Région, devant un parterre de chefs d'entreprise et d'acteurs économiques venus de l'ensemble des régions limitrophes, cette manifestation a permis



aux quelque 240 participants en provenance du Grand Est, de Rhénanie-Palatinat, de la Sarre, de Wallonie et du Luxembourg de profiter d'un véritable « forum à la carte » pour s'échanger sur les enjeux et les opportunités à l'ère du numérique ainsi qu'intensifier leurs relations d'affaires à travers pas moins de 320 rencontres d'affaires bilatérales.

GET2KNOW YOUR NEIGHBOURS

Le 29 juin 2018, la Chambre de Commerce, en étroite collaboration avec la CCI Métropole Metz, a organisé une 1^{ère} mission économique « GET2Know Your Neighbours ».

Lancées sous la Présidence luxembourgeoise du Sommet de la Grande Région par le Collège des CCI de la Grande Région, ces missions économiques transfrontalières se déroulent sur une seule journée dans une région limitrophe afin de favoriser les contacts transfrontaliers et de présenter les opportunités tant du Luxembourg que de la région limitrophe visitée.

La mission à Metz a compris une visite du « CEA Tech - Accélérateur d'innovation au service de l'industrie », des rendez-vous b2b avec des entreprises mosellanes et différentes possibilités de networking. Une table ronde économique a également été organisée sur le thème « Le Luxembourg et la Moselle : Plus que des Voisins ! » en présence de Madame la Ministre à la Grande Région, Corinne Cahen et des élus locaux. 22 entrepreneurs luxembourgeois ont participé à la mission économique.

CYCLE DE CONFÉRENCES « QUO VADIS GRANDE-RÉGION ? »

Dans la poursuite du cycle de conférences « IGR – Initiatives pour la Grande Région » initié en 2016, la Chambre de Commerce et l'Institut de la Grande Région, en collaboration avec la Fondation IDEA et la SOLEP, ont organisé le 15 novembre 2018 une conférence sur les enjeux et les opportunités du vieillissement de la population active de la Grande Région devant un parterre de 49 participants qui se sont livrés à un échange d'opinions et à un partage de visions sur les enjeux et opportunités du vieillissement de la population.

IGR -
FONDATION IDEA -
SOLEP
15 NOVEMBRE 2018

Co-organisation d'une conférence intitulée « Entre visions & reflets, quo vadis Grande-Région ? Le vieillissement de la population active : quels enjeux & opportunités pour les entreprises de la Grande Région ? »



SALON À L'ENVERS



Le 18 octobre 2018, la 23^e édition du Salon à l'Envers s'est tenue à Thionville avec la présence de 10 exposants, regroupés sur l'« Avenue du Luxembourg », et quelque 80 visiteurs luxembourgeois venus pour faire le plein de rendez-vous et de dialogues d'affaires fructueux en optimisant leur temps sur une seule journée-business.

Unique en son genre de par son concept simple et pratique et à connotation multisectorielle, ce salon constitue un moyen simple et efficace afin de consolider des relations sur le moyen et long terme et d'entretenir des relations commerciales dans le contexte d'un réseautage transfrontalier très important pour les entreprises de petite et de moyenne taille. La Chambre de Commerce, en collaboration avec Entreprendre en Lorraine Nord, a également poursuivi la mise en place un plateau TV sur lequel plusieurs conférences thématiques ont été organisées.

SALON À L'ENVERS

18 OCTOBRE 2018

La 23^e édition du Salon à l'Envers à Thionville confirme l'importance de cet événement b2b transfrontalier pour raviver les courants d'affaires sur les marchés de proximité.



HANNOVER MESSE



En 2018, la Chambre de Commerce a pris l'initiative d'organiser un pavillon national lors de la HANNOVER MESSE, le salon n°1 de l'industrie et de l'innovation au niveau mondial, complémentirement à la visite accompagnée et à la plateforme de rencontres internationale b2fair.

Pour la première fois, la participation collective était positionnée dans le hall 2 « Research & Technology » entièrement dédié à la recherche, à l'innovation, au développement technologique et au transfert de technologies. 5 entreprises luxembourgeoises ont adhéré au pavillon national sur une surface de 119 m².

Dans la perspective de la mise en application progressive de la « Stratégie RIFKIN » qui soutient une économie intégrant des technologies, systèmes et procédés industriels de plus en plus intelligents et interconnectés, cette nouvelle initiative de la Chambre de Commerce s'est inscrite dans la poursuite de son engagement au service du développement économique et des entreprises à l'international. Le 24 avril une réception de networking sur le pavillon national a été organisée en collaboration avec l'Ambassade du Luxembourg en Allemagne et le Business Club Luxembourg e.V.

FOIRE D'HANOVRE

23 - 27 AVRIL 2018

Participation de la Chambre de Commerce au plus grand salon industriel mondial.



CEBIT



A l'occasion de l'exposition « SCALE 11 » reflétant la créativité du monde des start-ups avec la présence de 400 jeunes pousses internationales au sein du salon international CEBIT, la Chambre de Commerce a, pour la 2^e fois, organisé sous l'enseigne de la stratégie « Digital Lëtzebuerg » du Gouvernement luxembourgeois un « National Start-Up Pavilion ».

Cette participation collective a fait sienne la vocation de soutenir les jeunes entreprises luxembourgeoises dans leur processus d'internationalisation. S'étendant sur une surface de 312 m², cette présence grand-ducale a permis aux visiteurs de venir découvrir les technologies et services innovants luxembourgeois. Pas moins de 16 start-ups luxembourgeoises (4 en 2017) ont participé à cette initiative. En parallèle, un 2^e stand collectif de 94 m², a été organisé dans la partie « Research & Innovation » du salon et sur lequel 6 entreprises nationales étaient réunies.

Afin de préparer les exposants aux sessions de pitching organisées lors du salon CEBIT, la Chambre de Commerce a organisé une « Pitch Academy ».

CEBIT

11 - 15 JUIN 2018

Participation collective au salon CEBIT : Grand afflux national avec 22 exposants.



POLLUTEC LYON



Sur le salon Pollutec à Lyon, la Chambre de Commerce a décidé de poursuivre la présence grand-ducale assurée antérieurement par le ministère de l'Économie en promouvant la mise en place d'une collectivité luxembourgeoise auprès de ses ressortissants.

Le pavillon national a compté un total de 16 co-exposants, sur un espace d'exposition de 189 m². Afin de promouvoir la participation collective une séance d'information a été organisée le 20 février 2018 (32 participants). Le 28 novembre, une réception de networking, à l'honneur de la forte présence grand-ducale, a été organisée sur le pavillon national en collaboration avec l'Ambassade du Luxembourg en France et le *Business Club France-Luxembourg*. De plus, suite à un échange de profils d'entreprise avec la collectivité wallonne présente au salon, 24 rendez-vous d'affaires supplémentaires ont pu être organisés pour les exposants luxembourgeois.

POLLUTEC

27 - 30 NOVEMBRE 2018

La Journée Luxembourgeoise lors du salon Pollutec a attiré un grand nombre d'entreprises du monde entier.



WEBSUMMIT: « THE PLACE TO BE » DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE



Sur quelques années, le Web Summit a réussi à se confirmer comme l'un des plus importants événements du digital en Europe.

En tant que salon spécialement dédié aux startups et entreprises innovantes du secteur, le Web Summit a réuni en 2018 pas moins de 70.000 participants. La Chambre de Commerce et son *Enterprise Europe Network Luxembourg* ont organisé une visite du 5 au 7 novembre 2018. La visite a permis aux participants luxembourgeois de resauter entre eux grâce à l'organisation d'événements de networking, en présence d'entreprises locales lors d'une réception organisée en collaboration avec l'Ambassade du Luxembourg à Lisbonne et d'un dîner de networking en collaboration avec l'*AIP-Associação Industrial Portuguesa* et la *Luso-Belgium-Luxembourg Chamber of Commerce* au Portugal. 24 entreprises ont participé à la visite organisée. Au total une cinquantaine d'entreprises luxembourgeoises étaient présentes.

LËTZBIZ INTERNATIONAL



Du mardi 11 au mercredi 12 décembre 2018, la Chambre de Commerce du Luxembourg et son Enterprise Europe Network ont organisé la 1^e édition de l'évènement « Lëtzbiz International : les Journées du Commerce International » qui a réuni quelque 130 participants.

Visant à intensifier les relations avec les chambres bilatérales et business clubs établis au Luxembourg, la première journée visait essentiellement à fédérer les échanges et le partage de connaissances entre les différents membres opérant au Luxembourg et à explorer les possibilités de collaboration entre les acteurs économiques réunis. La deuxième journée visait essentiellement à présenter aux entreprises les enjeux et opportunités liés à la globalisation dans le contexte géopolitique actuel. En plein Brexit et autres tensions commerciales, notamment entre les Etats-Unis et la Chine, le moment ne pouvait être mieux choisi pour offrir aux entreprises une tribune animée. Les échanges ont porté sur les tendances actuelles du commerce international, les défis majeurs rencontrés, mais aussi sur les opportunités qui se présentent aux entreprises dans le cadre de leurs activités à l'échelle internationale.

Les entreprises ont également eu la possibilité de rencontrer les représentants des chambres bilatérales et des business clubs afin de se renseigner sur les différents pays représentés.

LËTZBIZ
INTERNATIONAL

11 - 12 DÉCEMBRE 2018

Les entreprises luxembourgeoises à la découverte de la panoplie de services offerts par les chambres bilatérales et business clubs établis au Luxembourg.





018 L'ENTREPRISE EUROPE NETWORK- LUXEMBOURG : L'EUROPE « À LA CARTE » POUR LES PME



L'Enterprise Europe Network (EEN) est le plus grand réseau européen dédié à l'internationalisation et à l'innovation des PME.

Les experts présents dans 67 pays apportent aux entreprises un service d'information, de conseil en droit européen et d'aide au développement tout au long de leurs projets d'innovation et d'internationalisation. Créé en 2008, ce réseau est cofinancé par la Commission européenne et par les organisations membres, dans le cadre du programme pour la compétitivité des entreprises et des PME, COSME. Coordonné au niveau national par la Chambre de Commerce, le consortium *Enterprise Europe Network* au Luxembourg résulte d'un partenariat stratégique mis en place avec la Chambre des Métiers et Luxinnovation, œuvrant ensemble afin de pouvoir servir au mieux les entreprises dans leurs démarches d'internationalisation, de R&D et d'innovation technologique.

Tout au long de l'exercice 2018, l'EEN-Luxembourg de la Chambre de Commerce a poursuivi ses efforts d'accompagnement et d'encadrement des entreprises en mettant à disposition des PME et TPE nationales un éventail de services d'appui européens et une assistance technique pluridisciplinaire portant sur des thèmes européens d'actualité des plus complexes et variés. Ses missions visent à aider les chefs d'entreprise à pénétrer les marchés étrangers et à leur permettre ainsi d'intégrer davantage la dimension européenne dans leur stratégie de développement international.



L'Europe à la portée de votre entreprise.

1. ASSISTANCE-CONSEILS EN MATIÈRE COMMUNAUTAIRE

L'*Enterprise Europe Network* de la Chambre de Commerce se positionne comme point de contact pour toute demande d'information, assistance ou conseil se rapportant notamment aux différents thèmes communautaires, tels que la législation européenne, les marchés publics, le droit d'établissement dans d'autres régions ou pays européens ou encore la coopération internationale. En 2018, l'EEN a traité 224 demandes et a offert une assistance technique personnalisée ainsi qu'un service d'accompagnement dans l'exécution de formalités diverses, dont notamment la création d'entreprise à l'étranger, la libre circulation des marchandises, et le détachement de personnel pour ne citer que quelques exemples. En 2018, le service « Traitement des demandes » a été certifié ISO 9001.

2. SERVICES DE PARTENARIAT TRANSFRONTALIERS

Pour accéder à un nouveau marché, les PME et TPE ont souvent besoin d'un partenaire d'affaires. L'*Enterprise Europe Network-Luxembourg* aide les entreprises luxembourgeoises à trouver le bon partenaire à l'étranger via son vaste réseau ainsi que via sa base de données d'opportunités d'affaires « *POD - Partnership Opportunity Database* ». Cette plateforme internationale du réseau offre aux entreprises la possibilité d'enregistrer leur profil et regroupe des milliers de demandes de coopération de la part de sociétés du monde entier. Cet outil est soutenu par une application mobile mise au point par le consortium luxembourgeois et qui intègre des fonctionnalités qui permettent aux entreprises de trouver facilement des offres ou recherches de partenariat commerciaux et/ou techniques, au Luxembourg, en Europe et au-delà. L'application mobile « EEN Luxembourg » est disponible sur App store et Android.

3. SERVICE DE VEILLE SUR LES MARCHÉS PUBLICS EUROPÉENS & RÉGIONAUX

Les marchés publics offrent de nombreuses opportunités aux entreprises, tant au Luxembourg qu'à l'étranger. Afin d'aider les entreprises à trouver des appels d'offres correspondant à leurs activités, l'EEN de la Chambre de Commerce offre la possibilité de recevoir sur base quotidienne des appels d'offres communautaires. Tout au long de l'année 2018, l'EEN a offert à ses clients un service de veille journalier pour les marchés publics européens et régionaux, transmis des informations générales sur les législations communautaires en vigueur et favorisé la mise en contact des entreprises avec les autorités compétentes ou l'organisation de rendez-vous dans le cas de projets précis. En 2018, l'EEN comptait dans le cadre de cette activité de veille un portefeuille de 22 clients.

En 2018, l'EEN-Luxembourg a élargi le nombre de sources offertes à travers ce service pour pouvoir proposer aux clients une veille de marché encore plus complète et performante. En outre, le service de veille sur les marchés publics européens & régionaux a pu prolonger sa certification ISO 9001.

4. A L'ÉCOUTE DE L'OPINION DES ENTREPRISES

L'Enterprise Europe Network-Luxembourg a coordonné, en collaboration avec le Bureau de la Chambre de Commerce à Bruxelles, la participation luxembourgeoise au 5^e rendez-vous du «Parlement européen des Entreprises» organisée à Bruxelles le 10 octobre 2018. Initié par Eurochambres, cet évènement a pour objectif de créer la configuration d'une session parlementaire constituée de chefs d'entreprise européens et de donner la parole aux entrepreneurs afin de leur permettre de remonter directement leurs préoccupations majeures du terrain aux acteurs politiques du Parlement européen et de la Commission européenne. Cette initiative originale vise à encourager une meilleure prise en compte des considérations des entreprises dans le processus décisionnel communautaire. Plus de 750 entrepreneurs issus de 45 pays différents se sont réunis comme de vrais parlementaires au sein de l'hémicycle du Parlement européen, afin de débattre et de voter sur des enjeux européens d'actualité touchant de près la vie entrepreneuriale. 6 entreprises luxembourgeoises, nombre maximum de sièges attribués au Luxembourg, ont participé à l'évènement.

5. CONFÉRENCES ET ATELIERS DE TRAVAIL SUR L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE

Afin d'informer les entreprises sur les sujets européens, la réglementation européenne, les opportunités ou les programmes de l'UE, l'EEN-Luxembourg organise sur une base régulière des conférences, des séminaires et des ateliers de travail à connotation européenne. Au cours de l'année 2018, 7 manifestations ont été mises en place et qui ont permis de rassembler au total 1.153 participants.

CONFÉRENCE/SÉANCE D'INFORMATION	DATE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Entrepreneurs, parlons d'Europe! - Entraves aux échanges du fonctionnement du marché intérieur: Est-ce que mon entreprise est concernée ?	9 février	31
Fit4DataProtection - Volet n°3: Entrepreneurs, conformez-vous au RGPD: Eléments clés, check-list et mise en œuvre pratique	7 mars	275
Celebrate women's entrepreneurial spirit: Encounter of established & aspiring female entrepreneurs	3 mai	120
Fit4DataProtection - Volet n°4: J-10 jusqu'à l'entrée en vigueur du RGPD	14 mai	246
Fit4Conformity - Volet n°3: Présentation du système européen d'alerte rapide pour les produits dangereux (RAPEX: En quoi consiste-il et quelles sont les obligations pour les entreprises et producteurs)	4 juin	35
10 ^e anniversaire de l'Enterprise Europe Network	9 juillet	236
Cycle de conférences «Fit4Tenders» - Volet n°5: La nouvelle loi sur les marchés publics: ce qui change pour vous!	5 décembre	167

ENTREPRENEURS, PARLONS D'EUROPE ! - ENTRAVES AUX ÉCHANGES DU FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ INTÉRIEUR : EST-CE QUE MON ENTREPRISE EST CONCERNÉE ?

Court et concis, ce nouveau format de rencontres permet de réunir les entreprises sous forme de petits-déjeuners ou brunchs de travail afin de s'échanger autour des dossiers européens faisant l'actualité du moment.

Organisées en étroite collaboration avec la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, ces rencontres européennes se veulent interactives et pragmatiques. Le 1^{er} volet du 9 février 2018 a porté sur les entraves aux échanges du fonctionnement du marché intérieur et les différents instruments à disposition des entreprises pour y recourir en cas de besoin. Une trentaine de personnes ont participé à cette première édition.

FIT4DATAPROTECTION - VOLET N°3 ET N°4

En 2018, l'ÉEN a organisé deux événements dans le cadre du cycle de conférences intitulé « Fit4DataProtection » lancé en 2017 et dédié au nouveau règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel entré en vigueur en mai 2018.

Ce cycle visait à informer les entreprises sur les nouvelles obligations qui leur incombent, quels que soient leur taille ou domaine d'activité, et à les sensibiliser sur la nécessité de se mettre en conformité par rapport au nouveau cadre législatif européen. Organisé en étroite collaboration avec la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), les deux conférences ont attiré plus de 520 participants.

FIT4DATAPROTECTION

7 MARS 2018 ET 14 MAI 2018

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur 25 mai 2018 a eu un grand impact auprès des entreprises luxembourgeoises qui ont participé en grand nombre aux conférences Fit4DataProtection.



EU NETWORKING MEETINGS

Fruit de la bonne collaboration avec la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et de l'ÉEN de la Chambre de Commerce, cette initiative conjointe a permis, à travers 2 rencontres, de rassembler le réseau des partenaires communautaires « EU-Networking » au Luxembourg.

Les rencontres qui ont eu lieu le 16 mars et le 12 novembre dans les locaux de la Chambre de Commerce respectivement à l'Hémicycle du bâtiment Robert Schuman ont permis à 43 représentants de resserrer les liens entre les différentes organisations partenaires actifs au Luxembourg dans les dossiers et projets européens, d'apprendre à mieux se connaître en identifiant le périmètre des missions respectives, d'accroître les échanges d'information, et, surtout, de dégager des bonnes pratiques afin de générer des synergies.

CELEBRATE WOMEN'S ENTREPRENEURIAL SPIRIT : ENCOUNTER OF ESTABLISHED & ASPIRING FEMALE ENTREPRENEURS

Initialement prévu à la Maison de l'Union européenne, cette conférence organisée le 3 mai 2018 sur initiative de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg a été co-organisée avec l'Entreprise Europe Network-Luxembourg dans les locaux de la Chambre de Commerce.

Les différents orateurs ont présenté aux 120 participants les défis auxquels sont confrontées les femmes-entrepreneurs et les réseaux existants pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

8 MAI 2018 : FÊTE DE L'EUROPE

Afin de renseigner le public sur ses missions et activités, le consortium luxembourgeois a participé avec un stand d'information au grand village européen organisé par la Représentation de la CE à la Place d'Armes à l'occasion de la Fête de l'Europe 8 mai 2018.

FIT4CONFORMITY - VOLET N°3 : PRÉSENTATION DU SYSTÈME EUROPÉEN D'ALERTE RAPIDE POUR LES PRODUITS DANGEREUX (RAPEX)

Le 3^e volet du cycle de conférence Fit4Conformity a présenté le 4 juin 2018 le système d'alerte rapide pour les produits à risques graves (RAPEX).

Ce système permet à tous les Etats Membres de l'Espace économique européen et à la Commission européenne d'échanger des informations sur les produits de consommation (jouets, appareils électriques, véhicules, etc.) et produits professionnels (machines, produits de construction, équipements de protection individuelle, etc.) qui présentent un risque grave pour la santé et la sécurité des utilisateurs ou pour l'environnement. Organisé en étroite collaboration avec l'ILNAS, ce séminaire pratique a accueilli 35 participants.

2018

LE RÉSEAU *ENTERPRISE EUROPE NETWORK* AU LUXEMBOURG FÊTE SES 10 ANS !



Devant un parterre de quelque 250 invités issu du monde entrepreneurial, économique et politique, le réseau « Enterprise Europe Network » du Luxembourg a célébré ses 10 ans d'existence le 9 juillet 2018.

Parallèlement à la présence de plusieurs chefs d'entreprise qui ont illustré les différents services desquels ils ont pu directement bénéficier, la manifestation a compté la présence de nombreuses personnalités de la vie politique et économique. Un film promotionnel présentant les services du réseau « Enterprise Europe Network » au Luxembourg ainsi qu'un poster d'information ont été réalisés à cette occasion.

**10^E ANNIVERSAIRE
DE L'ENTREPRISE
EUROPE NETWORK
9 JUILLET 2018**

L'équipe du consortium luxembourgeois « Enterprise Europe Network » s'est réunie autour du slogan du réseau « #EENCanHelp ».



Le mercredi 5 décembre 2018 a été organisé par l'Enterprise Europe Network le 5^e volet du cycle de conférences *Fit4Tenders* relatif à la nouvelle loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics, intitulée « La nouvelle loi sur les marchés publics : ce qui change pour vous ! ». Pas moins de 170 personnes se sont retrouvées le temps d'une matinée pour apprendre la teneur des nouvelles dispositions et échanger sur les mesures à prendre. Le but de la loi, transposant deux directives européennes de 2014, est de simplifier les procédures administratives aussi bien pour les pouvoirs adjudicateurs que pour les entreprises soumissionnaires, et surtout les PME.

**FIT4TENDERS
5 DÉCEMBRE 2018**

Le 5^e volet du cycle de conférences « Fit4Tenders » a attiré pas moins de 170 participants ce qui confirme l'intérêt des PME aux marchés publics.



6. VISITES ACCOMPAGNÉES AUX FOIRES ET SALONS PROFESSIONNELS

En 2018, l'EEN de la Chambre de Commerce a proposé 6 visites accompagnées. Au total, 116 entrepreneurs ont participé à ces visites au cours desquelles les entreprises ont eu la possibilité de visiter un salon international et de découvrir ainsi de nouveaux produits, fournisseurs ou clients potentiels. La plupart des visites était combinée avec la participation à un programme de rencontres d'affaires.

ÉVÉNEMENT	LIEU	DATE	PARTICIPANTS
Hannover Messe	Hanovre, Allemagne	24 avril	45
IFAT	Munich, Allemagne	17 mai	2
CeBit	Hanovre, Allemagne	12 juin	52
Secure Digital Industry Seminar / e-Health and Elderly Care Seminar & Matchmaking	Sarrebruck, Allemagne	11 octobre	4
IoT Solutions World Congress	Barcelone, Espagne	16-17 octobre	2
Pollutec	Lyon, France	28-29 novembre	11

SECURE DIGITAL INDUSTRY SEMINAR & MATCHMAKING / E-HEALTH AND ELDERLY CARE SEMINAR & MATCHMAKING

A l'occasion de la visite de travail de LL.MM. le Roi et la Reine des Pays-Bas en Rhénanie-Palatinat et en Sarre, deux « événements de matchmaking » ont été organisés le 11 octobre 2018 à Sarrebruck.

Dans la continuité de la visite d'Etat des Pays-Bas au Luxembourg en mai 2018, la participation à ces événements était également ouverte aux entreprises luxembourgeoises. Deux programmes parallèles ont été organisés, à savoir :

- » « Secure Digital Industry Seminar & Matchmaking »
- » « E-Health and Elderly Care Seminar & Matchmaking »

Les deux événements ont inclus, outre les rendez-vous b2b, un programme de conférences présentant des bonnes pratiques néerlandaises et allemandes dans les secteurs visés.

7. MISSIONS D'ENTREPRISES

En 2018 deux missions économiques ont été organisées en collaboration avec les membres du réseau Entreprise Europe Network, à savoir la mission en Pologne et en Italie (voir rubrique « Missions en régie propre »).

MISSION À WROCLAW ET À OPOLE

La Chambre de Commerce et son Entreprise Europe Network-Luxembourg, en étroite collaboration avec l'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg en Pologne, l'Entreprise Europe Network de Wroclaw et d'Opole ainsi que le ministère de l'Économie, des Transports, de l'Agriculture et de la Viticulture de Rhénanie-Palatinat, ont organisé du 26 au 28 septembre 2018 une mission économique en Pologne.

S'étalant sur plusieurs jours et variant entre visites de différents instituts de recherches de renommée, séminaires économiques mettant en avant les atouts de l'économie luxembourgeoise et possibilités de networking, ce voyage d'affaires a permis à la délégation luxembourgeoise composée de 10 entreprises de participer à un programme très dense et varié et de bénéficier d'un programme de 80 rendez-vous d'affaires individuels avec des entreprises polonaises.

MISSION À GÈNES ET TURIN

La Chambre de Commerce et son Enterprise Europe Network-Luxembourg, en collaboration avec l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg en Italie et la Camera di Commercio Italo-Lussemburghese, ont organisé une mission économique dans la Région de la Ligurie et du Piémont en Italie du 18 au 21 novembre 2018.

La mission a fait étape à Gênes et à Turin. A caractère multisectoriel, la mission s'est principalement concentrée sur les technologies digitales, l'industrie et l'innovation, avec un focus sur les secteurs des TIC, de l'éco-innovation, de l'automobile, de l'aéronautique, de la logistique et des industries créatives. Le programme a inclus notamment des tables rondes avec les acteurs économiques locaux, des rencontres d'affaires organisées avec les entreprises italiennes, des visites d'entreprises et d'instituts de recherche de renommée ainsi que diverses opportunités de networking. 19 entreprises ont participé à cette mission économique.

LE CONCEPT **b2fair**[®] - BUSINESS to Fairs[®] ET SES SALONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE



La promotion et la mise en place des plates-formes de rencontres b2fair[®] - Business to Fairs[®] constitue une activité phare des « Services européens & Grande Région » de la Chambre de Commerce.

Celle-ci favorise le rapprochement des entreprises à travers l'organisation de rendez-vous d'affaires soigneusement organisés en amont. Le concept b2fair[®] permet de maximiser la participation des PME, PMI et TPE aux foires internationales. Il combine les avantages des foires, salons internationaux et ceux des salons de coopération, permettant ainsi d'offrir un service de mise en relation spécialisé, notamment à travers des contacts prometteurs et sur mesure avec des partenaires d'affaires potentiels.

En 2018, au total 5 événements de « matchmaking » b2fair[®] ont été activement promus auprès du tissu entrepreneurial luxembourgeois. En complément de ces manifestations, le concept b2fair[®] a été intégré lors de 4 autres événements organisés par la Chambre de Commerce dans l'objectif de faciliter les rendez-vous b2b entre les différents participants. Au grand total, 819 entreprises représentées par quelque 1.053 chefs d'entreprise ont participé à ces événements b2fair[®]. Pas moins de 3.778 rendez-vous d'affaires bilatéraux ont pu y être organisés, grâce à l'expertise et l'accompagnement offert par l'équipe de la Chambre de Commerce.



ÉVÉNEMENTS **b2fair**[®] ORGANISÉS

SALON	LIEU	NOMBRE DE RENDEZ-VOUS
Hannover Messe	Hanovre, Allemagne	2.022
ESEF	Utrecht, Pays-Bas	306
ICT Spring	Luxembourg, Luxembourg	972
GR Goes Digital	Luxembourg, Luxembourg	320
Websummit	Lisbonne, Portugal	42

ÉVÉNEMENTS LORS DESQUELS LE CONCEPT **b2fair**[®] A ÉTÉ INTÉGRÉ

Visite d'Etat des Pays-Bas	Luxembourg	194
Get2Know Your Neighbours	Metz, France	54
Mission en Italie	Turin / Gênes, Italie	46
Pollutec	Lyon, France	24

HANNOVER MESSE

La mise en place de la plate-forme de rencontres internationale b2fair® à la Foire d'Hanovre (Hannover Messe) constitue un des plus importants évènements b2fair® organisés en régie propre par la Chambre de Commerce.

Pour la 14^e fois consécutive, cet événement de « matchmaking » international a été organisé dans la zone d'exposition « Global Business & Markets » du salon, qui accueille également tous les acteurs professionnels du commerce extérieur représentés sur le salon et spécialisés dans l'accompagnement international des entreprises. Au total, près de 2.100 rencontres bilatérales ont ainsi pu être organisées, rassemblant pas moins de 450 représentants d'entreprises issus de plus de 40 pays différents.

b2fair®

À LA FOIRE
DE HANOVRE

23 - 27 AVRIL 2018



b2fair@ICT SPRING

La 3^e édition de l'évènement b2fair@ICT Spring a permis d'organiser, sur une journée et demi de business networking intense, 972 rendez-vous d'affaires touchant près de 220 sociétés et plus de 270 chefs d'entreprise en provenance de 25 pays différents.

Les fintechs constituant un pilier important du salon ICT Spring, la Chambre de Commerce a organisé, en étroite collaboration avec la LHoFT - Luxembourg House of Fintech, les b2fair® Fintech Business Meetings. Ces rendez-vous avaient comme objectif de favoriser des nouveaux partenariats et de fédérer ainsi des nouvelles innovations et coopérations technologiques pour ce secteur spécifique. Comparée à l'année 2017, cette 3^e édition fut un réel succès, avec une augmentation de 70% en termes du nombre de participants et de rendez-vous organisés.

b2fair®

À L'ICT SPRING

15 - 16 MAI 2018

Focus sur les événements
b2fair® majeurs : HANNOVER
MESSE & ICT Spring.



LE KNOW-HOW b2fair® AU SERVICE DE LA GRANDE RÉGION

A côté des manifestations-phares, l'outil b2fair® et sa méthodologie ont également été intégrés afin de faciliter l'organisation des rencontres d'affaires et d'encourager les entreprises luxembourgeoises à établir des partenariats durables lors de différentes missions économiques.

En outre, la plate-forme b2fair® a également été utilisée pour des initiatives de la Chambre de Commerce dans le cadre de ses activités « Grande-Région », notamment lors des missions transfrontalières « Get2Know your Neighbours » ou encore la participation de la Chambre de Commerce au salon Pollutec à Lyon où des rendez-vous personnalisés avec les entreprises belges ont été organisés.

FORMATION INTERNATIONALE « FROM THE FIRST IDEAS TO BUSINESS DEALS » : LE PARTAGE D'UN SAVOIR-FAIRE « MADE IN LUXEMBOURG »

Dans le cadre du concept b2fair®, la Chambre de Commerce et son Enterprise Europe Network organisent chaque année une formation sur la méthodologie de l'organisation de conventions d'affaires.

Sur plusieurs journées, le programme de cette formation couvre tous les détails organisationnels d'un évènement b2b, de la conceptualisation au développement d'un réseau de partenaires dans le monde jusqu'à la mise en place d'actions de suivi. S'adressant annuellement à des organisations internationales actives dans le soutien d'entreprises ainsi qu'aux membres du réseau européen EEN, cette initiative est devenue, au fil des années, une formation de référence à l'échelle européenne et internationale. Après le grand succès rencontré lors des 4 dernières sessions, la 5^e édition de cette formation internationale a permis de réunir au Luxembourg quelque 30 organisations professionnelles venues de 16 pays différents pour s'inspirer du savoir-faire luxembourgeois proposé par l'équipe de la Chambre de Commerce en matière de « mise en relation inter-entreprises ».

b2fair® EEN TRAINING

Cette formation internationale a réuni 30 organisations professionnelles venues de 16 pays différents au Luxembourg.



MISE SUR LE MARCHÉ DE LA PLATEFORME « B2FAIRPLUS - THE MATCHMAKERS »



Avec plus de 30 ans d'expérience dans le métier de l'organisation des rencontres d'affaires, la Chambre de Commerce a lancé une plateforme de rencontres innovante « b2fairplus - THE Matchmakers ».

Avec son approche pragmatique et orientée résultats, cet outil permet de gérer toutes les phases organisationnelles et logistiques d'un événement de « *matchmaking* » et guide l'utilisateur dans la chaîne de valeur de l'organisation d'un événement de mise en relation d'entreprises. Il offre entre autres un système de SMS intégré ainsi qu'une application mobile pour la transmission des plannings de rencontres. Les licences b2fairplus pour l'utilisation de ce logiciel de *matchmaking* novateur peuvent être octroyées à tout acteur économique actif dans l'événementiel.

LES ACTIVITÉS DE L'OFFICE DU DUCROIRE



Créé en 1961, l'Office du Ducroire (ODL), établissement public autonome dont le secrétariat est rattaché à la Chambre de Commerce, a pour mission d'encourager les exportations luxembourgeoises par l'intermédiaire de deux instruments financiers :

- » Assurance-crédit
- » Soutiens financiers à l'exportation

En tant qu'assureur-crédit, l'ODL assure les entreprises contre les risques de non-paiement de leurs clients, que ces risques soient d'origine politique ou liés à l'insolvabilité ou à la carence des clients.

Depuis 2002, sur base d'une convention signée avec l'Etat, l'ODL - par l'intermédiaire du « Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises » (COPEL) - a pour mission complémentaire de promouvoir les exportations des biens et services luxembourgeois à travers l'octroi de soutiens financiers à l'exportation. Ces soutiens financiers sont octroyés sous forme de remboursement partiel des frais liés à la promotion à l'exportation et à la participation à des foires. Des informations supplémentaires sur l'ODL et le rapport annuel sont disponibles sur le site www.odl.lu.



2018

CLUSTER FOR LOGISTICS

RAPPORT
ANNUEL
2018



Le Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l., créé en 2009 par sept acteurs institutionnels, dont la FEDIL, compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres.

L'objectif de l'association est de réunir tous les acteurs intéressés, à savoir les entreprises logistiques et industrielles, les centres de recherche publics, les fédérations d'entreprises, les consultants et les acteurs publics, afin de promouvoir le Luxembourg comme plateforme internationale en matière de logistique, développer des services à haute valeur ajoutée et créer de nouveaux emplois. Logé au sein de la Chambre de Commerce, le Cluster est très proche des entreprises et des associations affiliées. Le Cluster compte de plus en plus de membres du secteur de l'industrie qui agissent pour définir leurs besoins et services en matière de logistique et d'infrastructure.

Le Cluster for Logistics est présidé par Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, et géré par le directeur Manager, Malik Zeniti. En 2018, le Cluster for Logistics a organisé une vingtaine d'événements, workshops et conférences regroupant 600 participants. Par ailleurs, l'association a participé à une quinzaine de conférences de partenaires et foires majeures afin de soutenir le secteur logistique luxembourgeois. Le Cluster est également actif dans le domaine de la formation, notamment dans la gestion du diplôme de Technicien en Logistique.

Le Cluster a organisé deux grandes conférences dédiées à des sujets importants pour la communauté logistique. En mai 2018, un événement présentait des startups issues du secteur de la logistique, tandis que la conférence de novembre 2018 avait pour sujet les défis et opportunités du Brexit et autres barrières qui ont un impact sur le commerce et la logistique au niveau international.

Chaque année au mois d'avril, le Cluster organise une journée portes-ouvertes pour que les acteurs se présentent au grand public. Lors de la « Journée de la Logistique » quatre visites d'entreprises et deux conférences avec plus de 100 visiteurs ont eu lieu en 2018.

Le Cluster participe également à différents groupes de travail et projets comme le guichet unique « Single Window for Logistics », des projets de formation initiale avec le DT Logistique, le « Shippers Council » (ciblant les chargeurs) ou la lettre de voiture électronique eCMR. La promotion a été assurée lors des missions économiques à l'étranger notamment en Allemagne, en Pologne et en Suisse. Le Cluster for Logistics est membre de la « European Logistics Association » (ELA), de l'Union Européenne des Chambres de Commerces (UECC) et forme le Chapter luxembourgeois de la « Bundesvereinigung Logistik » (BVL), facilitant l'accès à des réseaux internationaux de logistique.

www.c4l.lu et LinkedIn: Cluster for Logistics Luxembourg - C4L





COMMUNICATION ET MÉDIAS



INFORMER
ET CONVAINCRE

2018

Informer et convaincre sont les deux objectifs prioritaires de la politique de communication de la Chambre de Commerce. Pour les atteindre, la direction communication et médias développe et entretient toute une gamme de produits et d'outils de communication destinés à faire connaître et à expliquer l'action, les services et les positions de la Chambre de Commerce auprès des entreprises, des institutions publiques, des autorités politiques et du grand public.

DÉPLOIEMENT D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION « GROUPE CHAMBRE DE COMMERCE »



Avec les lancements successifs de la House of Training en 2014, de la House of Entrepreneurship en 2016 et de la House of Startups en 2018, la Chambre de Commerce commercialise aujourd'hui trois piliers importants de son activité sous trois enseignes disposant d'une identité visuelle et d'une communication propres.

Afin de mieux afficher l'appartenance de ces trois maisons au « Groupe Chambre de Commerce » et pour assurer un maintien de la notoriété et de la visibilité de la marque mère (Chambre de Commerce), la direction Communication et Médias a continué en 2018 à développer et à déployer une stratégie de communication « Groupe Chambre de Commerce » ayant pour objectifs de :

- » visualiser l'appartenance des nouvelles enseignes à la Chambre de Commerce,
- » renforcer la notoriété et affûter le positionnement Chambre de Commerce,
- » positionner la Chambre de Commerce comme acteur incontournable et fiable (l'appartenance au « Groupe Chambre de Commerce » équivalant à un gage de sérieux et de qualité).

En 2018, le déploiement de la stratégie de communication « Groupe Chambre de Commerce » s'est traduite sur le terrain par :

- » l'introduction d'une signature d'appartenance au « Groupe Chambre de Commerce »

La *House of Startups* a été la première enseigne du « Groupe Chambre de Commerce » à porter la signature d'appartenance "powered by the Luxembourg Chamber of Commerce".

L'appartenance au « Groupe Chambre de Commerce » est clairement affichée à l'entrée principale de la *House of Startups*.

HOUSE OF STARTUPS
powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

HOUSE OF STARTUPS

La *House of Startups* affiche son appartenance au "Groupe Chambre de Commerce".



La *House of Entrepreneurship* est la deuxième enseigne du «Groupe Chambre de Commerce» à avoir adopté en 2018 la signature d'appartenance "powered by the Luxembourg Chamber of Commerce"

» **L'alignement des chartes graphiques des différentes enseignes du «Groupe Chambre de Commerce»**

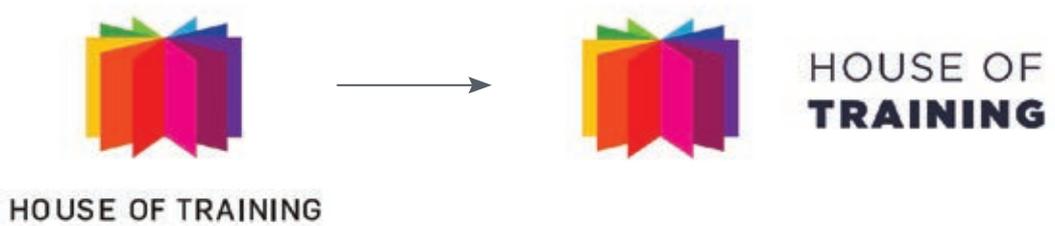
Trois maisons, une famille. La charte graphique des différentes Houses forme une unité visuelle.



Les identités visuelles et chartes graphiques des différentes Houses ont été alignées pour mieux visualiser l'appartenance des enseignes à une même maison mère (Chambre de Commerce).

En 2018, la *House of Training* a adopté la même typographie (*Gotham Book et Ultra*) que les deux enseignes *House of Startups* et *House of Entrepreneurship*.

La typographie de la *House of Training* s'harmonise avec celle de la *House of Startups* et de la *House of Entrepreneurship*.



PREMIÈRE ÉDITION
DE L'**ENTREPRENEURS' DAYS-
ANNUAL KEYNOTE SPEECH**

A l'occasion de la deuxième édition du Spring Break, du 21 au 25 mars 2018 à Luxexpo The Box, la Chambre de Commerce a organisé la première édition des *Entrepreneurs Days'- Annual Keynote Speech*.



**ENTREPRENEURS'
DAYS: ANNUAL
KEYNOTE SPEECH**

22 MARS 2018

Oliver Kahn a expliqué quelle était selon lui la recette d'un succès durable.



Sur invitation de la Chambre de Commerce et de sa *House of Entrepreneurship*, le triple meilleur gardien de but au monde, ancien capitaine de l'équipe de football nationale allemande et ancien capitaine du *Bayern Munich*, Oliver Kahn, a été invité comme *keynote speaker* à cette première édition qui s'est tenue le 22 mars 2018 devant un parterre de quelque 700 entrepreneurs et décideurs. Le discours de M. Kahn a essentiellement porté sur les caractéristiques requises pour atteindre et maintenir durablement un haut degré de succès. Une vidéo de la soirée peut être visionnée sur <https://vimeo.com/264971981>

PREMIÈRE ÉDITION DU **STARTUP GUIDE LUXEMBOURG**



Dans le cadre du lancement officiel de la House of Startups le 1^{er} juin 2018, la Chambre de Commerce a lancé avec la maison d'édition danoise Startup Guide (<https://startupguide.world/>) la première édition du Startup Guide Luxembourg.



Cette publication s'adresse à la communauté internationale des créateurs d'entreprise et présente de manière détaillée les opportunités offertes par l'écosystème entrepreneurial du Grand-Duché. Le guide, qui contient aussi une sélection de *success stories* d'entrepreneurs locaux reflétant le dynamisme de la scène startup locale, se présente comme un véritable « mode d'emploi » pour les entrepreneurs qui souhaitent lancer leur projet d'entreprise au Luxembourg. La publication du *Startup Guide Luxembourg* s'inscrit dans la mission de promotion de l'esprit d'entreprise et de soutien à la création et au développement des entreprises de la Chambre de Commerce.

A noter que dans le cadre d'un appel à idées organisé en amont de la réalisation du guide, le public a pu contribuer à l'élaboration du guide en suggérant des startups, incubateurs et entrepreneurs à inclure dans ses pages.



Le *Startup Guide* est un guide international à destination des personnes souhaitant se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.



Avec un tirage de 36.000 exemplaires et près de 100.000 lecteurs, le magazine d'information de la Chambre de Commerce est désormais le premier magazine économique du pays.

Avec sa ligne éditoriale clairement axée sur la vie des entreprises et sur les hommes et les femmes qui les dirigent, et sa ligne graphique, sobre et moderne, le magazine d'information de la Chambre de Commerce est apprécié tant par les lecteurs que par les annonceurs.

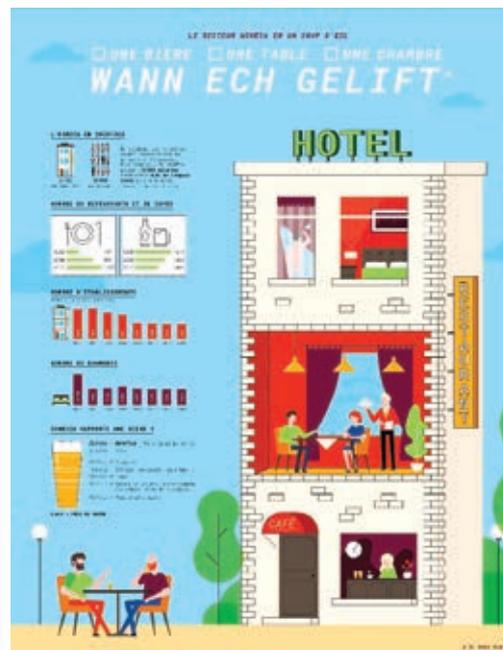
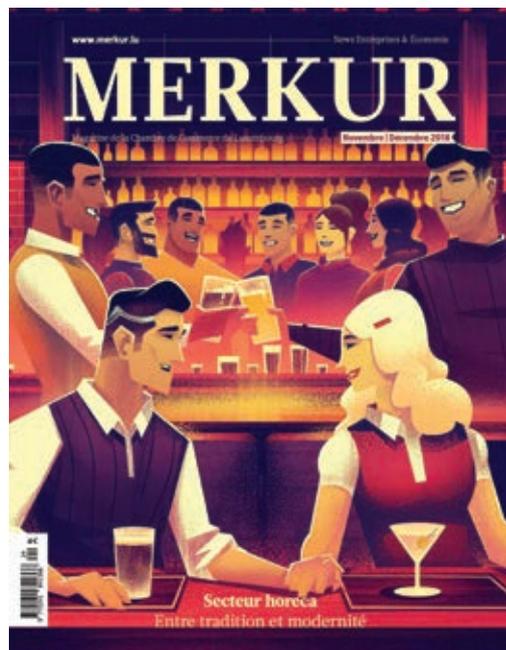
Depuis le numéro de septembre-octobre 2018, les lecteurs disposent d'une nouvelle rubrique consacrée au droit et intitulée «Éclairage juridique», dans laquelle les juristes de la Chambre de Commerce abordent des sujets utiles aux entreprises, comme par exemple les obligations en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ou encore les restrictions des règles de concurrence dans le secteur de la distribution.

Merkur est envoyé aux entreprises affiliées à la Chambre de Commerce, aux décideurs politiques et économiques au Luxembourg et à l'étranger et est également proposé à la vente dans des kiosques sélectionnés du réseau Valora. Les archives complètes du magazine, à partir de sa première parution en 1975, sont accessibles en version PDF sur le site Internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu).

Merkur n'est pas seulement un magazine économique, mais également un portail d'information sur la vie des sociétés du Luxembourg (www.merkur.lu), une chaîne vidéo (www.merkurtv.lu) et une newsletter hebdomadaire envoyée à quelque 8.000 abonnés, faisant ainsi de la marque Merkur le fer de lance de la communication grand public de la Chambre de Commerce.

NOVEMBRE- DÉCEMBRE 2018

L'édition novembre-décembre du magazine Merkur a consacré sa couverture et son dossier au secteur de l'Horeca du Luxembourg. Le magazine peut être consulté librement sur le site www.cc.lu.



Le Merkur est le seul magazine économique au Luxembourg à offrir dans chaque édition un poster infographique.

CAMPAGNES WINWIN.LU ET *TALENTCHECK*

RAPPORT
ANNUEL
2018



« *L'apprentissage : avançons ensemble !* ». Tel est le slogan et le message clé de la campagne de promotion de l'apprentissage lancée par la Chambre de Commerce en avril 2016, en même temps que l'initiative « *TalentCheck* », qui propose aux futurs apprentis un outil visant à améliorer leur orientation professionnelle.

Lancée avec l'objectif d'informer et de sensibiliser le public aux avantages de la formation professionnelle initiale et à améliorer la perception de cette voie de formation auprès des parties concernées (étudiants, parents, enseignants et entreprises), la campagne « *winwin.lu* » a été poursuivie tout au long de l'année 2018.

PRÊT À L'ENGAGER!

PRÊTE À M'ENGAGER!

WINWIN

L'APPRENTISSAGE : AVANÇONS ENSEMBLE !

L'apprentissage offre des perspectives d'avenir aux jeunes talents et aux entreprises. Un apprenti bien formé équivaut à un futur collaborateur qualifié.

winwin.lu

Une initiative de la
CHAMBRE de COMMERCE
LUXEMBOURG



SITE INTERNET

Sur le site www.cc.lu, qui reste le principal outil de communication de la Chambre de Commerce sur Internet, les visiteurs trouvent une multitude d'informations sur les services, les activités et les positions de la Chambre de Commerce, d'une part, et sur l'économie et la vie des sociétés, d'autre part.

Un soin particulier a été apporté à l'ergonomie du site ainsi qu'à l'interaction avec des sites partenaires, tels que le portail entreprises du gouvernement (www.guichet.lu), le portail d'information sur la vie des sociétés (www.merkur.lu), le blog économique (www.carlothelen.lu), le *think tank* indépendant IDEA (www.fondation-idea.lu) ou encore les sites de la *House of Training* (www.houseoftraining.lu) et de la *House of Entrepreneurship* (www.houseofentrepreneurship.lu). Le site met également en avant les succès des entreprises luxembourgeoises via la rubrique *Success stories* et l'esprit d'innovation des jeunes entreprises via la rubrique *Startup*.



Statistiques du site www.cc.lu :

	2015	2016	2017	2018
Visiteurs uniques (moyenne mensuelle)	14.692	18.588	30.536	29.855
Visites (moyenne mensuelle)	30.075	39.936	55.461	60.460
Total visiteurs uniques	169.473	223.058	366.439	358.256
Total visites	346.421	479.236	665.538	725.520
Abonnés newsletter CC	7.018	7.480	7.687	8.595
Total des actualités publiées	271	337	319	337
Total des manifestations annoncées	178	147	183	265

BLOG DU CHEF ÉCONOMISTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le blog du chef économiste est un élément clé de la stratégie de la Chambre de Commerce en matière de médias sociaux et a pour objectif de renseigner un public intéressé sur les actualités et tendances économiques du pays.

Il poursuit en outre un objectif didactique dans la mesure où il essaie de sensibiliser un public non averti aux questions économiques en expliquant régulièrement dans un langage vulgarisé certains concepts et fonctionnements de l'économie. Finalement, le blog offre à la Chambre de Commerce la possibilité d'entrer en dialogue avec le public qui peut s'exprimer en commentant les articles publiés. Au total, 12 (16 en 2017) billets ont été publiés en 2018 sur le blog économique suscitant 8 (20 en 2017) commentaires. Le nombre de visiteurs a enregistré une augmentation de **26,7%** en 2018 (49,7% en 2017).

Les articles publiés sur le blog du chef économiste sont régulièrement repris par les médias.

Statistiques du site www.carlothelen.lu:

	2014	2015	2016	2017	2018
Visiteurs uniques (moyenne mensuelle)	2.533	3.760	3.990	6.375	5.059
Visites (moyenne mensuelle)	11.383	11.209	12.194	16.365	16.749
Total visiteurs uniques	30.400	45.120	47.880	76.499	72.711
Total visites	136.599	134.505	146.325	196.388	200.993
Pages vues (moyenne mensuelle)	43.743	63.437	173.621	351.844	261.148
Total pages vues	524.922	761.244	2.083.452	4.222.133	3.133.779
Billets publiés	13	15	15	16	12
Lecteurs par billet	2.533	3.008	3.192	4.781	6.059

MERKUR TV :

L'ACTUALITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE EN VIDÉO

Le service audiovisuel de la Chambre de Commerce assure la production et la postproduction de vidéos, d'animations et de clips en tout genre. Ces productions alimentent les différents sites web entretenus par la Chambre de Commerce ainsi que sa propre chaîne vidéo sur Internet MerkurTV.

La vidéo portant sur la S.à.R.L-S a été l'une des plus visionnées.



Proposant ces contenus en libre accès, Merkur TV ne s'adresse pas exclusivement aux entreprises, mais de manière plus générale à toute personne s'intéressant aux questions économiques. La chaîne propose des captations de conférences, des reportages synthétiques, des infographies animées, des clips de promotion et autres reportages sur l'économie luxembourgeoise.

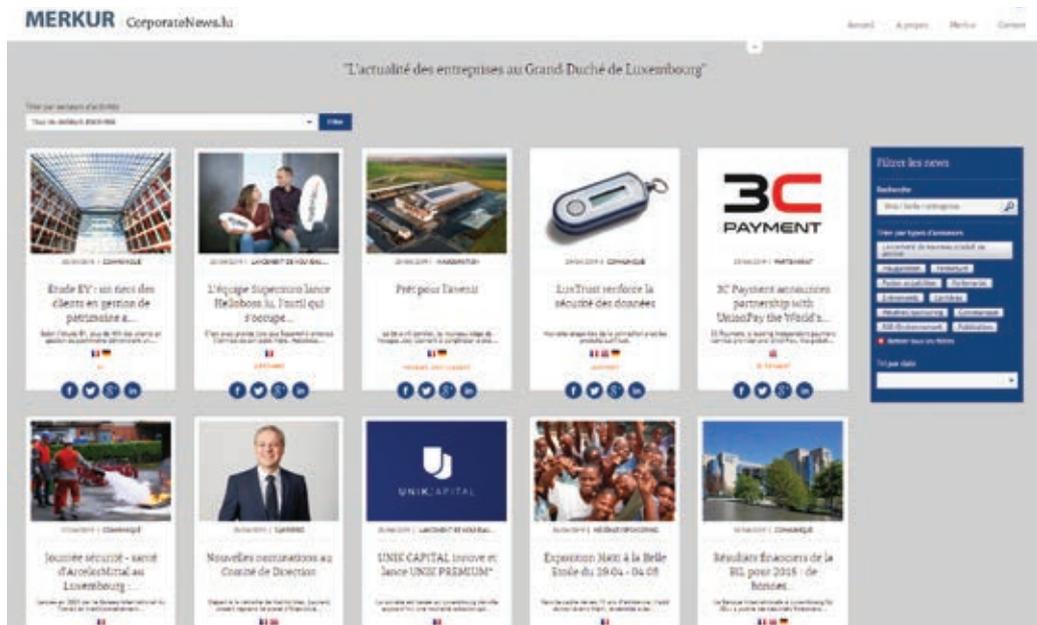
En 2018, le service audiovisuel a réalisé 54 (43) vidéos, 891 (862) photos publiées dans les différents supports de la Chambre de Commerce (Merkur, Site web, publications). «3^e Révolution Industrielle: 3 minutes pour comprendre» et «Merkur TV - Golden Minute: La S.à.R.L-S.» ont été les vidéos les plus visionnées avec respectivement 2301 et 1668 vues.

LE PORTAIL D'INFORMATION

SUR LA VIE DES SOCIÉTÉS MERKUR.LU

Avec le portail «Merkur Corporate News» (www.merkur.lu), la Chambre de Commerce met à disposition des entreprises luxembourgeoises un site d'information sur la vie des sociétés opérant au Grand-Duché de Luxembourg.

Fonctionnant comme un site d'agrégation des informations diffusées directement par les entreprises, le portail publie ces informations sur la vie des sociétés sous la responsabilité de leurs auteurs, c'est-à-dire des entreprises dont elles émanent. Les nouvelles diffusées sur le portail font l'objet d'un *news stream* repris et actualisé en live sur la page d'accueil du site de la Chambre de Commerce et une sélection est également intégrée dans la newsletter hebdomadaire de la Chambre de Commerce. Fin 2018, le portail regroupait plus de 4.650 news d'entreprises, dont 600 ont été publiées pour la seule année 2018.



NOUVEAUX SITES

En 2018, la direction Communication et Médias a développé trois nouveaux sites Internet et deux landing pages pour de nouveaux produits et services proposés par la Chambre de Commerce.

House of Startups

Lancement : 1^{er} juin 2018

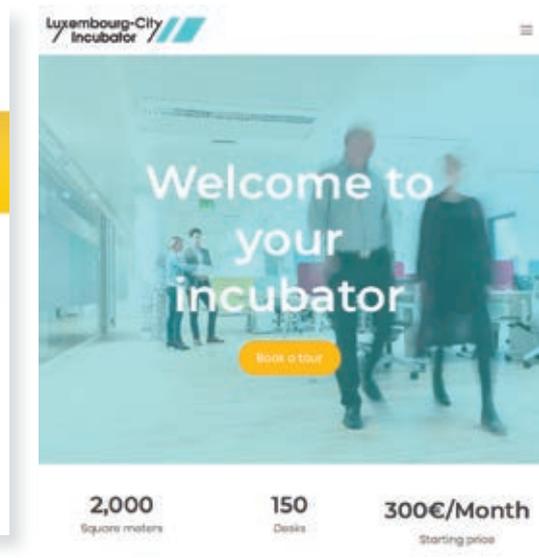
www.host.lu



Luxembourg-City Incubator

Lancement : 1^{er} octobre 2018

www.cityincubator.lu



Partners' Days

Lancement : décembre 2018

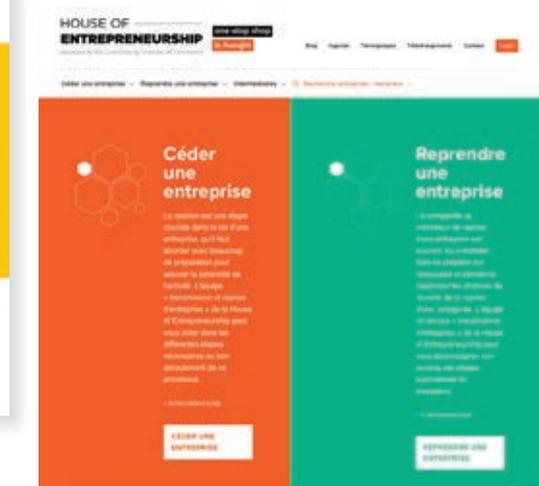
www.partnersdays.lu



Business Transfer

Lancement : 1^{er} octobre 2018

www.buisinesstransfer.lu



Go Digital

Lancement : mars 2018

www.godigital.lu





Parmi les principales publications de brochures, annonces et autres supports promotionnels réalisés en 2018 par la Chambre de Commerce, il convient de citer :

- » Nouvelle brochure de présentation de la Chambre de Commerce et de ses services aux entreprises (UK, DE) ;
- » Version actualisée «Vivre et travailler au Luxembourg» (FR, UK, DE) ;
- » Stratégie de la Chambre de Commerce à l'horizon 2025 ;
- » Bulletin économique «Actualité & tendances» n° 20 consacré à l'Entreprise Luxembourg 4.0 ;
- » Rapport annuel 2017 de la Chambre de Commerce ;
- » Calendrier officiel des activités du commerce extérieur 2018
- » Nouvelle brochure de présentation de l'économie luxembourgeoise (RU, ES, CN, PL) ;
- » Agenda didactique «Luxembourg : petit pays, grand nombres» ;
- » Annonces diverses
- » Offres d'emploi
- » Invitations, etc.



Conformément à sa nouvelle stratégie de communication «Groupe Chambre de Commerce», la direction Communication et Médias a pris en charge la réalisation des brochures d'information des entités appartenant au groupe (*House of Entrepreneurship, House of Startups, Luxembourg-City Incubator, Mutualité de Cautionnement...*)



RELATIONS PRESSE



Au cours de l'année 2018, la Chambre de Commerce a enregistré 75 (68 en 2017) contacts presse :

- » 8 (8 en 2017) conférences de presse ;
- » 36 (27 en 2017) communiqués de presse ;
- » 31 (23 en 2017) invitations à des manifestations organisées par ou avec le soutien de la Chambre de Commerce.

La direction Communication et Médias a réalisé en 2018 une veille de la presse écrite et radio (hors TV) qui a comptabilisé quelque 478 (350 en 2017) articles publiés dans la presse nationale sur les activités, avis ou prises de positions de la Chambre de Commerce.

3 JUILLET 2018

CONFÉRENCE DE PRESSE

Luc Henzig, directeur formation à la Chambre de Commerce et CEO de la House of Training, Fernand Ernster, vice-Président de la Chambre de Commerce, Co-Président du Conseil d'administration de la House of Training et Président du Conseil de surveillance de l'Institut Supérieur de l'Économie (ISEC), Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce présentent le bilan de la politique menée par la Chambre de Commerce en matière de formation professionnelle et dévoilent les priorités et nouveautés pour la période 2018/2019.





En 2018, la Chambre de Commerce a signé de nombreuses conventions de patronage et de sponsoring avec différentes organisations et structures pour promouvoir les valeurs de l'entrepreneuriat, l'innovation et l'esprit d'entreprises.

La Chambre de Commerce a notamment été sponsor principal de l'émission économique « Kapital » et de l'émission « Success Story » sur RTL Télé Lëtzebuerg.



DIVERS



La direction Communication et Médias a assuré, par ailleurs, la vice-présidence du conseil d'administration de Luxembourg Congrès S.A. et du G.I.E. Luxembourg for Tourism, a participé activement à plusieurs groupes de travail du Cluster MICE et a représenté la Chambre de Commerce au sein du comité interministériel et interinstitutionnel Inspiring Luxembourg, qui est en charge de la stratégie luxembourgeoise en matière de Nation Branding.

Un membre de la direction communication et médias a été membre du comité de sélection du projet pour le pavillon national à l'exposition universelle EXPO 2020 Dubaï et a participé en qualité d'expert en communication au conseil d'administration de la fondation IDEA a.s.b.l. ainsi qu'aux réunions préparatoires du conseil d'administration de LuxExpo S.A.



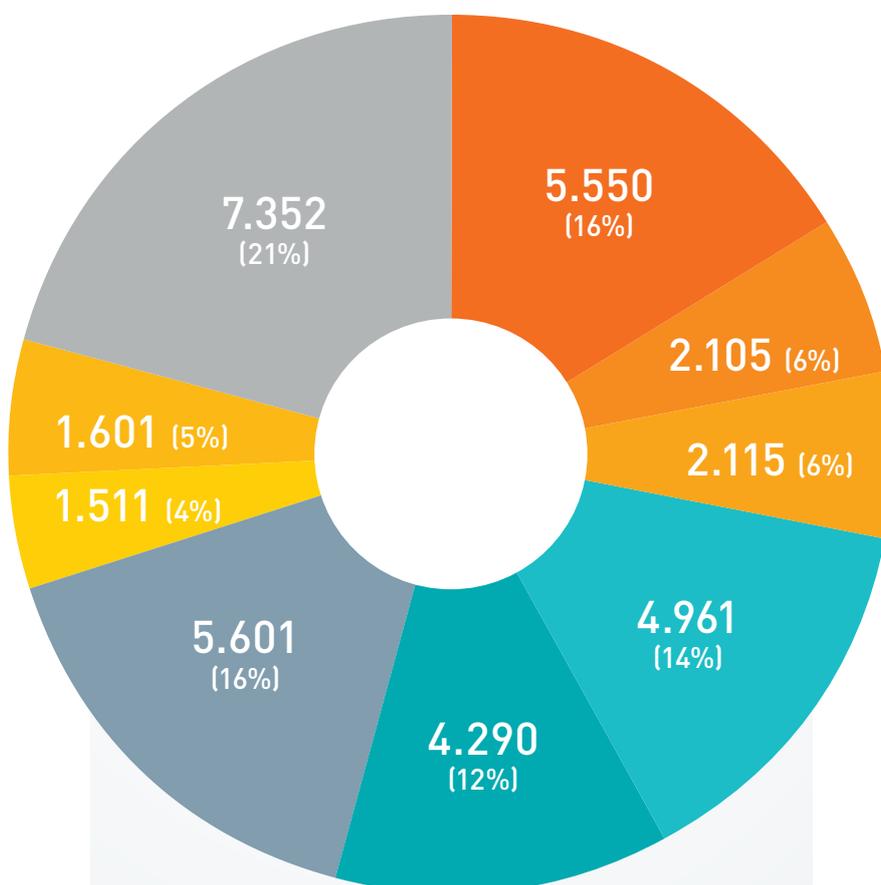
COMPTE DE RÉSULTATS 2018

DEVISE : EUR	31/12/18	31/12/17
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	11 534 975,89	11 170 190,48
Achats et services extérieurs	21 067 344,44	20 006 906,88
Dotations aux amortissements	2 510 767,69	2 535 533,25
Total des charges d'exploitation	35.113.088,02	33.712.630,61
Cotisations et autres produits de gestion	47 214 278,82	46 424 971,96
Contributions extérieures et droits d'inscription	1 217 921,99	565 715,03
Total des produits d'exploitation	48.432.200,81	46.990.686,99
Résultat d'exploitation	13.319.112,79	13.278.056,38
2. RÉSULTAT FINANCIER		
Charges financières	199 277,17	228 662,27
Produits financiers	154 322,90	111 403,34
Résultat financier	-44.954,27	-117.258,93
3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1.741.560,07	-2.344.287,97
4. SOLDE NET PROVISIONS	-310.556,59	-477.665,95
5. DOTATION AU FONDS DE PÉRÉQUATION CONJONCTURELLE	-7.294.327,21	-1.033.884,35
6. DOTATION AU FONDS DE PROMOTION DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL	-3.409.357,84	-8.788.017,00
7. REPRISE FONDS DE PROMOTION DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL	2.753.501,63	2.558.859,62
RESULTAT DE L'EXERCICE :	3 271 858,44	3 075 801,80

2018

RÉPARTITION ANALYTIQUE DES CHARGES 2018 (en milliers d'euros)

RAPPORT
ANNUEL
2018



- Administration et Fonctions de support centralisées (RH, Audit Interne/Qualité,...) **5.550 (16%)**
- Immeuble **2.105 (6%)**
- Communication et Médias **2.115 (6%)**
- House of Entrepreneurship - One Stop Shop **4.961 (14%)**
- Initiatives et actions en faveur de l'économie et des PME **4.290 (12%)**
- Formation **5.601 (16%)**
- Avis et affaires juridiques **1.511 (4%)**
- Affaires Economiques **1.601 (5%)**
- Affaires Internationales **7.352 (21%)**

Remarque: illustration des charges d'exploitation, financières et exceptionnelles par domaine d'activité déduction faites des charges liées aux cotisations.

2018

SIÈGE

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
7, rue Alcide de Gasperi - L-1615 Luxembourg-Kirchberg
Tél.: (+352) 42 39 39-1 - E-mail: chamcom@cc.lu



WWW.CC.LU